

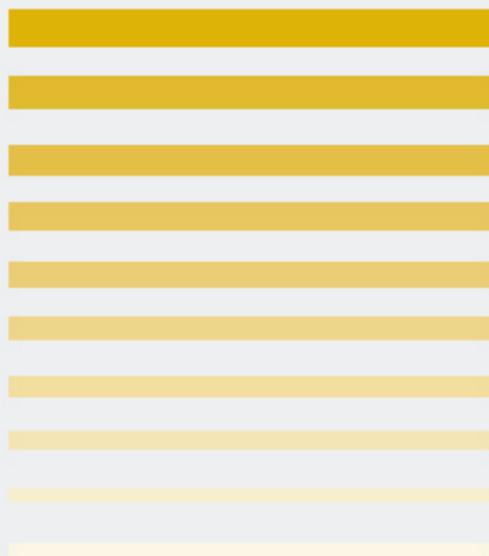


Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 19 - Numéro 6

17 février 2022



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	7
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	11
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
3. Distribution de produits et services financiers	98
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	119
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Autres décisions	
5. Institutions financières	125
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Protection des dépôts	
5.7 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	133
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	218
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Section retirée	247
8.1 Sous-section retirée	
8.2 Sous-section retirée	
8.3 Sous-section retirée	
8.4 Sous-section retirée	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	252
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
9.4 Autres décisions	
10. Agents d'évaluation du crédit	257
10.1 Avis et communiqués	

10.2 Réglementation et lignes directrices

10.3 Désignation à titre d'agent
d'évaluation du crédit

10.4 Sanctions administratives

10.5 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

- 2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF
 - 2.2 Avis légaux de l'Autorité
-

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences



RÔLE DES AUDIENCES

[Lien permanent de la Chambre de pratique virtuelle - Guide des audiences virtuelles](#)

En cas de difficultés techniques : rejoindre le Secrétariat au 514-873-2211 (#221) ou par courriel au secretariat@tmf.gouv.qc.ca

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
17 février 2022 – 14 h 00				
2021-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Piette Partie intimée Éric Foss Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP Delegatus Services juridiques inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller, de conditions à l'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
17 février 2022 – 14 h 00				
2019-003	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Évolution Québec inc., Ramy Attara, 9317-9687 Québec inc.et Youssef Mouloudi Parties intimées</p> <p>Ahmed Moudrika Partie mise en cause</p> <p>Ahmad Tamim, Khalid Manaa, Anfossi Tassé D'Avirro inc., Inter-Groupe Assurances inc., Banque Scotia et Banques TD Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Liebman Légal inc.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
2019-003	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Partie intimée</p> <p>Évolution Québec inc. , 9317-9687 Québec inc., Ramy Attara et Youssef Mouloudi Parties intimées</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de de révocations de certificats et de Radiation d'inscription</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 février 2022 – 9 h 30				
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Benoît Mercier Partie intimée Claude Duhamel Partie intimée Éric Marchant Partie intimée David Cournoyer Parties intimées Bertrand Lussier Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin avocats & conseillers d'affaires Inc. Pelletier & Cie Avocats inc. Noël & Gauron Avocats Hackett Campbell Bouchard inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/86323452913?pwd=ZmZuUEhqVkdDdDZHaOV1NUjgrdz09 ID de réunion : 863 2345 2913 Code : 685120
22 février 2022 – 9 h 30				
2020-029	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gestion Itradecoins inc., Jésusel Alberne et Sébastien Lambert. Parties intimées Banque Nationale du Canada et Paypal Canada co. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Gravel Bernier Vaillancourt Avocats	Elyse Turgeon	Demande de prolongation des ordonnances de blocage Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/84080425883?pwd=S2NvVUNBU2VQUURJd2dEVWp3TzZlUT09 ID de réunion : 840 8042 5883 Code : 237659

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
24 février 2022 – 14 h 00				
2021-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Gauthier et Frédéric Racine Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur dérivés, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
2021-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Intégra, cabinet d'assurances et services financiers inc. et Anly Charles Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
24 février 2022 – 14 h 00				
2021-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Samory Proulx-Oloko Partie intimée David Fortin-Dominguez Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Levasseur et Associés, Avocats Guillaume Lavoie Avocat inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, interdiction d'exercer l'activité de conseiller, interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et modification d'une ordonnance Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis Partie intimée Dubuc Motors inc. et Mario Dubuc Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin, Avocats et conseillers d'affaires inc	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
24 février 2022 – 14 h 00				
2011-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Amyot Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée d'interdiction d'opération sur valeurs Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
1er mars 2022 – 9 h 30				
2020-033	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Sandly Alteon Senat, Services financiers Alteon inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées Desjardins sécurité financière investissements inc. Parties mises en cause Banque Scotia, Banque Royale du Canada et Banque de Montréal Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Prévost Fortin D'Aoust Cholette Houle Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande de prolongation des ordonnances de blocage Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/8968435456?pwd=R3gvdlZuVXVKWlprTjdScjllMK05Wdz09 ID de réunion : 896 8435 5456 Code secret : 822925

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
3 mars 2022 – 14 h 00				
2021-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alexandre Poirier-Boivin et 9203516 Canada inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, de refus de dispense et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW
N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
2022-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse C.J.P. D'Aragon, Courtier d'assurance inc. et Chantal D'Aragon Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW
N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
4 mars 2022 – 9 h 30				
2021-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées Richard Bernard Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu avocats	Antonietta Melchiorre Chantal Denommée	Requête en abus des procédures Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUlVSlNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09 ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682
10 mars 2022 – 14 h 00				
2021-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Castonguay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Boro Frigon Gordon Jones Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
16 mars 2022 – 9 h 30				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove Inc. Partie intimée</p> <p>Jean-Christophe Daigneault Partie intimée</p> <p>Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Partie intimée</p> <p>Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée</p> <p>Calixa Capital Partners inc. Partie intimée</p> <p>Robert Audet Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>BCF s.e.n.c.r.l.</p> <p>Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p> <p>Levasseur et Associés, Avocats</p> <p>Battista Turcot Israel, s.e.n.c.</p> <p>LCM Avocats inc.</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande de mesures intérimaires et demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Mj9LSmVHdTI2VWRHREZ5THlwUTNVUT09</p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
16 mars 2022 – 9 h 30				
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de radiation d'allégations et retrait de pièces
	Gestion Financière Cape Cove Inc. Partie intimée	BCF s.e.n.c.r.l.		Audience au fond
	Jean-Christophe Daigneault Partie intimée	Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L		Par visioconférence
	Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées	Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Mj9LSmVHdTl2VVRHREZ5THlwUTNVUT09
	Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées	Levasseur et Associés, Avocats		ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535
	Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée	Battista Turcot Israel, s.e.n.c.		
	Calixa Capital Partners inc. Partie intimée			
	Robert Audet Partie intimée	LCM Avocats inc.		
	Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.		

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
17 février 2022 – 14 h 00				
2021-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jacques Beaudoin inc., Jacques Beaudoin inc. et Manon Ouellet Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre de dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
4 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/86447107257?pwd=b0px ZDJ3d251UjlkQ0cxL3JqbDVOQT09 ID de réunion : 864 4710 7257 Code : 245928

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 avril 2022 – 9 h 30				
2021-023	Philippe Bélisle Partie demanderesse Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)	Gaggino Avocats M ^e Fanie Dubuc OCRCVM	Elyse Turgeon	Demande de révision d'une décision Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87696894064?pwd=TEpYmJlVUVVdscFkxUHpGTmcwYWxHdz09 ID de réunion : 876 9689 4064 Code : 531403
14 avril 2022 – 14 h 00				
2021-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Entreprises Greg Pompeo inc. et Gregory Pompeo Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de nominations d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, de retrait des droits d'inscription et de mesures de redressement Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Youri Bourdon Partie intimée</p> <p>Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées</p> <p>Alexandre Galasso Partie intimée</p> <p>Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Delegatus Services juridiques inc.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Antionietta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>
20 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Youri Bourdon Partie intimée</p> <p>Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées</p> <p>Alexandre Galasso Partie intimée</p> <p>Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Delegatus Services juridiques inc.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Antionietta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antionietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 avril 2022 – 9 h 30				
2021-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi
	Patrick Bragoli et Sébastien Cliche Partie intimée	Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.		
	Mathieu Landry-Girouard Partie intimée	Pelletier & Cie Avocats		Conférence de gestion
	ROI Land Investment Ltd Partie intimée	Jean-François Goulet, avocat		Par visioconférence
	Hiro Corporation Ltd Partie intimée	Osler, Hoskin & Harcourt LLP		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85713617999?pwd=ZG1xRWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09
	Dany Vachon Partie intimée	Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc.		ID de réunion : 857 1361 7999 Code : 264224
	Philippe Germain Partie intimée	Fréchette avocats		
	Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées			

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
22 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond
25 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond
27 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
28 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond
29 avril 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
5 mai 2022 – 14 h 00				
2017-008	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Michel Plante Partie intimée</p> <p>SOLO International Inc. Partie intimée</p> <p>Frederick Langford Sharp Partie intimée</p> <p>Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Marc R. Labrosse</p> <p>Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>LCM Avocats inc.</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUt09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
9 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Youri Bourdon Partie intimée</p> <p>Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées</p> <p>Alexandre Galasso Partie intimée</p> <p>Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Delegatus Services juridiques inc.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Antionietta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antionietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond
11 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antionietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond
13 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
16 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Youri Bourdon Partie intimée</p> <p>Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées</p> <p>Alexandre Galasso Partie intimée</p> <p>Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Delegatus Services juridiques inc.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Antoniotta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>
17 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Youri Bourdon Partie intimée</p> <p>Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées</p> <p>Alexandre Galasso Partie intimée</p> <p>Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Delegatus Services juridiques inc.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Antoniotta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
18 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond
19 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
20 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antionietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond
26 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antionietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
27 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Youri Bourdon Partie intimée</p> <p>Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées</p> <p>Alexandre Galasso Partie intimée</p> <p>Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Delegatus Services juridiques inc.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Antoniotta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>
30 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Youri Bourdon Partie intimée</p> <p>Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées</p> <p>Alexandre Galasso Partie intimée</p> <p>Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Delegatus Services juridiques inc.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Antoniotta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
30 mai 2022 – 9 h 30				
2017-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Riad Antoine Katach Halabi Partie requérante</p> <p>Dominic Lacroix et Micro-Prêts Inc. Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Sarah Desabrais</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de levée partielle des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnB0ZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09</p> <p>ID de réunion : 899 7157 1374 Code : 789820</p>
31 mai 2022 – 9 h 30				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
1er juin 2022 – 9 h 30				
2020-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Karl Addison et Kristel Miville-Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de communication additionnelle de la preuve Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89229624780?pwd=RCtPTFNUTUh0bDk2V3VXdzJiREhZUT09 ID de réunion : 892 2962 4780 Code secret : 640061
1er juin 2022 – 9 h 30				
2021-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées Pierre Lalancette Partie intimée Sébastien Guillet Partie intimée Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées Banque Royale du Canada Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers CSJ, Cabinet de services juridiques Inc. Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l. Services Juridiques Inter Rives Inc. Delegatus services juridiques inc.	Elyse Turgeon	Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
2 juin 2022 – 9 h 30				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>
3 juin 2022 – 9 h 30				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 juin 2022 – 9 h 30				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>
8 juin 2022 – 9 h 30				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
9 juin 2022 – 9 h 30				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>
10 juin 2022 – 9 h 30				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
15 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUIvSjNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>
16 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUIvSjNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
17 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUIvSjNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>
20 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUIvSjNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUIvSjNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>
22 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUIvSjNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
23 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRULvSjNnR2RHRE40dG4yclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>
6 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Louis Graton Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.</p>	<p>Jean-Pierre Cristel</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09</p> <p>ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09</p> <p>ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735</p>
8 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09</p> <p>ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
13 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
14 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
15 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
20 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
22 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
27 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
28 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
29 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

16 février 2022

41

2.1.2 Décisions

**Autorité des marchés financiers c. Mani
Onana**

2022 QCTMF 1

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2020-023

DÉCISION N° : 2020-023-001

DATE : Le 1^{er} février 2022

EN PRÉSENCE DE : M^e JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

FLAVIEN SERGE MANI ONANA

et

BIO-1 CAMEROON SARL

Parties intimées

DÉCISION

APERÇU

[1] L'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») est l'organisme responsable de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹. L'Autorité exerce les fonctions et les

¹ RLRQ, c. V-1.1.

2020-023-001

PAGE : 2

pouvoirs qui y sont prévus, et ce, conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*².

[2] L'intimé Flavien Serge Mani Onana est un résident du Québec et il n'a jamais été inscrit auprès de l'Autorité à quelque titre que ce soit³.

[3] L'Autorité reproche à l'intimé Flavien Serge Mani Onana d'avoir procédé au placement des titres de la société intimée BIO-1 Cameroon SARL⁴ auprès de trois (3) investisseurs résidant au Québec, et ce, sans que lui-même ou cette société n'ait déposé un prospectus auprès de l'Autorité ou ne bénéficie d'une dispense d'effectuer un tel dépôt, le tout en contravention à l'article 11 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁵.

[4] Lors de l'audience qui s'est tenue le 31 janvier 2022, les avocats de l'Autorité et de l'intimé Flavien Serge Mani Onana ont informé le Tribunal que ces parties ont conclu un accord contenant des recommandations communes à l'égard de l'intimé Flavien Serge Mani Onana. Ces recommandations communes demandent notamment au Tribunal de lui imposer une pénalité administrative de 10 000 \$ et de lui interdire d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs pour autrui sur toutes les formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[5] La question en litige est donc la suivante : Le Tribunal doit-il, dans l'intérêt public, entériner l'accord conclu entre l'Autorité et l'intimé Flavien Serge Mani Onana et ainsi mettre en œuvre les recommandations communes qu'il contient à l'égard de cet intimé?

[6] Dans la présente affaire, le Tribunal a répondu « oui » à cette question en litige, et ce, pour les motifs ci-après exposés.

ANALYSE

Question en litige : Le Tribunal doit-il, dans l'intérêt public, entériner l'accord conclu entre l'Autorité et l'intimé Flavien Serge Mani Onana et ainsi mettre en œuvre les recommandations communes qu'il contient à l'égard de cet intimé?

[7] Après avoir pris connaissance de l'accord conclu entre l'Autorité et l'intimé Flavien Serge Mani Onana, le 19 janvier 2022, le Tribunal décide qu'il est dans l'intérêt public de l'entériner et de mettre en œuvre les recommandations communes qu'il contient à l'égard de cet intimé. Une copie de cet accord est jointe à la présente décision.

[8] Le Tribunal rappelle qu'il n'est jamais tenu d'accepter les conclusions d'un accord intervenu entre les parties ni les suggestions communes qui lui sont proposées. De plus, chaque dossier doit être évalué à la lumière de ses particularités.

² RLRQ, c. E-6.1.

³ Pièce D-5.

⁴ En raison du fait que l'intimée BIO-1 Cameroon SARL - une société constituée au Cameroun et ayant son siège dans ce pays - a cessé ses activités en 2018 et qu'un processus de dissolution de cette compagnie a été entamé au Cameroun, l'Autorité a décidé de ne pas demander au Tribunal de prononcer des ordonnances à l'encontre de cette intimée.

⁵ Pièces D-3 et D-6.

2020-023-001

PAGE : 3

[9] Le Tribunal doit également déterminer si les pénalités administratives et autres mesures demandées à l'encontre d'un intimé sont raisonnables afin d'assurer la protection du public⁶ et, à cet égard, il a considéré plusieurs critères⁷.

[10] Dans la présente affaire, l'intimé Flavien Serge Mani Onana a admis les faits et les manquements contenus dans l'accord susmentionné. Il a aussi consenti au dépôt de toutes les pièces⁸ mentionnées au soutien de l'accord et en a admis le contenu.

[11] À cet égard, le Tribunal note qu'à la suite de vérifications supplémentaires effectuées par les avocats de l'Autorité et de l'intimé Flavien Serge Mani Onana, ces parties ont convenu que le placement allégué aux paragraphes 43 à 61 de la demande de l'Autorité reliée à la présente affaire fait l'objet d'une dispense de déposer un prospectus en vertu de l'article 2.5(1)d du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*⁹, et ce, alors que les deux autres placements dont fait état la demande de l'Autorité ne bénéficient pas d'une telle dispense.

[12] Le Tribunal constate que les manquements commis par l'intimé Flavien Serge Mani Onana sont sérieux. Celui-ci a procédé au placement de titres de la société intimée BIO-1 Cameroon SARL après de trois investisseurs, en contrepartie d'une somme totale de 20 000 \$, et ce, sans que lui-même ou cette société ait déposé un prospectus auprès de l'Autorité ou ne bénéficie d'une dispense d'effectuer un tel dépôt.

[13] Ce faisant, l'intimé Flavien Serge Mani Onana a commis des manquements graves à l'article 11 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[14] Le Tribunal rappelle que le régime de divulgation de l'information qui est inclus dans la *Loi sur les valeurs mobilières* et ses règlements d'application constitue un élément essentiel mis en place par le législateur, le régulateur et le gouvernement dans le but de protéger le public investisseur et assurer l'intégrité des marchés financiers.

[15] Ce cadre législatif et réglementaire a spécifiquement pour objectif de fournir aux épargnants toute l'information financière qui est nécessaire pour leur permettre de prendre des décisions d'investissement éclairées.

[16] La confiance des épargnants dans l'intégrité des marchés financiers est essentielle au bon fonctionnement de l'économie de marché qui soutient l'ensemble notre société démocratique. On ne doit pas jamais prendre cette confiance pour acquise.

[17] L'accord conclu entre l'Autorité et l'intimé Flavien Serge Mani Onana contient une suggestion commune des parties visant à imposer à cet intimé une pénalité administrative au montant de 10 000 \$, conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, ainsi qu'une interdiction d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs pour autrui sur toutes les formes

⁶ Notamment *Mizrahi c. Autorité des marchés financiers*, 2009 QCCQ 10542.

⁷ Notamment *Autorité des marchés financiers c. Demers*, 2006 QCBDRVM 17.

⁸ D-1 à D-3.1, D-5, D-6, D-12 à D-15, D-18, D-29 et D-31.

⁹ RLRQ, c. V-1.1, r. 21.

2020-023-001

PAGE : 4

d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*, et ce, conformément à l'article 265 de cette loi.

[18] Dans l'appréciation des recommandations contenues dans l'accord susmentionné, le Tribunal a notamment pris en considération les facteurs atténuants suivants. L'intimé Flavien Serge Mani Onana n'a pas d'antécédent de manquements à la *Loi sur les valeurs mobilières* et, de l'avis des avocates de l'Autorité, il a offert une collaboration exemplaire au régulateur afin d'en arriver à un accord contenant des recommandations visant à protéger adéquatement l'intérêt public.

[19] De plus, il appert de la preuve que l'intimé Flavien Serge Mani Onana a remboursé à un investisseur, à même ses deniers personnels, une partie d'un des deux placements qu'il a illicitement effectué dans le cadre de la présente affaire. Il a aussi, lors de l'audience du 31 janvier 2022 et par l'entremise de son avocat, fait preuve de repentir.

[20] Après avoir pris connaissance de l'accord et considéré les représentations effectuées par les avocats de l'Autorité et de l'intimé Flavien Serge Mani Onana, lors de l'audience susmentionnée, le Tribunal est d'avis que cet accord est « conforme à la loi » en ce qu'il permet d'établir clairement l'existence de deux manquements à l'article 11 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de la part de cet intimé.

[21] Par ailleurs, après avoir tenu compte du nombre et de la gravité des manquements commis par l'intimé Flavien Serge Mani Onana, le Tribunal considère raisonnable la recommandation commune de lui imposer - à titre de mesures dissuasives - la pénalité administrative et l'ordonnance d'interdiction susmentionnées, lesquelles permettent d'assurer la protection du public en rencontrant les objectifs de dissuasion spécifique et générale.

[22] Par conséquent, après avoir dûment considéré les termes de l'accord conclu entre l'Autorité et l'intimé Flavien Serge Mani Onana dans le cadre de la présente affaire ainsi que l'argumentation présentée par leurs avocats, le Tribunal est prêt dans l'intérêt public à entériner cet accord et à mettre en œuvre les recommandations communes qu'il contient.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, dans l'intérêt public et en vertu des articles 93, 94 et 97 al. 2 (6°) de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* de même que des articles 265 et 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

ENTÉRINE l'accord intervenu entre l'Autorité des marchés financiers et l'intimé Flavien Serge Mani Onana, le rend exécutoire et ordonne à ces parties de s'y conformer;

INTERDIT à l'intimé Flavien Serge Mani Onana d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs pour autrui sur toutes les formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*;

2020-023-001

PAGE : 5

IMPOSE à l'intimé Flavien Serge Mani Onana une pénalité administrative de 10 000 \$ payable selon les modalités prévues dans l'accord susmentionné.

M^e Jean-Pierre Cristel
Juge administratif

M^e Mathilde Noël-Béliveau
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M^e Otto Ibii
(Ibii Avocat inc.)
Avocat de Flavien Serge Mani Onana

Date d'audience : 31 janvier 2022

2020-023-001

PAGE : 6

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° 2020-023

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS,
personne morale légalement constituée, ayant son
siège au 2640, boulevard Laurier, 3^e étage, Place
de la Cité, Tour Cominar, Québec (Québec)
G1V 5C1

Demanderesse

c.

FLAVIEN SERGE MANI ONANA, résidant au
Sainte-Thérèse (Québec)

Intimé

ACCORD ET ADMISSIONS

ATTENDU QUE l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **Autorité** »), est l'organisme responsable de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (ci-après la « **LVM** ») et qu'elle exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 (ci-après la « **LESF** »);

ATTENDU QUE Monsieur Flavier Serge Mani Onana (ci-après « **Mani** » ou l'« **Intimé** ») admet qu'il a effectué deux (2) placements des titres de la société BIO-1 Cameroon SARL (ci-après « **BIO-1** ») auprès de trois (3) investisseurs, pour la somme de 20 000,00 \$, le tout en contravention à l'article 11 de la LVM;

2020-023-001

PAGE : 7

ATTENDU QUE suivant des vérifications supplémentaires effectuées par les parties, l'un des placements allégués à l'Acte introductif de l'Autorité des marchés financiers pour l'obtention d'interdiction et de pénalités administratives, aux paragraphes 53 à 61, fait l'objet d'une dispense de déposer un prospectus en vertu de l'article 2.5(1)d) du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus, RLRQ, c. V-1.1, r. 21, alors que les deux (2) autres placements ne sont pas dispensés de cette obligation;

ATTENDU QUE l'Intimé désire admettre les faits énoncés ci-dessous, acquitter une pénalité administrative en conséquence de ses manquements et se conformer à la LVM pour l'avenir;

ATTENDU QUE l'Intimé consent à ce que le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « **TMF** ») émette, à son encontre, une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs pour autrui et lui impose une pénalité administrative selon les modalités prévues dans le présent accord;

ATTENDU QUE l'accord et la validité des admissions qui y sont formulées sont conditionnels à ce qu'il soit entériné par le TMF.

LES PARTIES ADMETTENT ET CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

LES PARTIES

BIO-1

1. BIO-1 est une société à responsabilité limitée créée le 11 juin 2010, tel qu'il appert de la *Déclaration aux fins d'inscription modificative de l'immatriculation*, datée du 20 juillet 2015, produite comme **pièce D-1**.
2. BIO-1 n'apparaît pas au registre des entreprises (« **REQ** ») ni aux registres de Corporation Canada.
3. BIO-1 s'identifie comme une « compagnie de droit camerounais créée en 2010 », dont les promoteurs étaient, lors des faits pertinents aux ordonnances recherchées, Mani, Christophe Ewodo (« **Ewodo** ») et Mario Phaneuf (« **Phaneuf** »), tel qu'il appert du document *Sommaire exécutif*, produit comme **pièce D-2**.
4. Selon la pièce D-2, BIO-1 devait œuvrer dans le secteur des bio-industries, plus précisément dans la production et la transformation du maïs, du soja, du manioc et du moringa.

2020-023-001

PAGE : 8

5. Entre 2011 et 2013, BIO-1 a levé des capitaux pour un projet agricole devant être réalisé par la société, les investisseurs L. T., J. E. T. et M-Y M.-O ayant investi dans ce contexte.
6. BIO-1 n'a jamais déposé de prospectus ou obtenu une quelconque dispense d'effectuer un tel dépôt auprès de l'Autorité, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de prospectus, produite comme **pièce D-3**.
7. BIO-1 a cessé ses activités en 2018 et un processus de dissolution de la compagnie a été entamée au Cameroun, tel qu'il appert du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire de BIO-1 tenue le 4 décembre 2020, produit comme **pièce D-3.1**.

Mani

8. Lors des faits pertinents aux ordonnances recherchées, l'Intimé était un haut dirigeant, promoteur et vice-président de la société BIO-1, au côté de Phaneuf et Ewodo, tel qu'il appert notamment de la pièce D-2.
9. Mani n'a jamais été inscrit à l'Autorité à quelque titre que ce soit, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de droit de pratique, produite comme **pièce D-5**.
10. Il n'a jamais déposé de prospectus ou bénéficié d'une dispense d'effectuer un tel dépôt, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de prospectus, produite comme **pièce D-6**.
11. Il a été identifié par les investisseurs, visés à la procédure, comme étant celui les ayant invités à investir dans BIO-1.

LES MANQUEMENTS

12. Plusieurs individus ont investi des capitaux dans la société BIO-1, certains des placements effectués ne bénéficiant d'aucune dispense, alors qu'aucun prospectus n'a été déposé par BIO-1.
13. En l'espèce, Mani a effectué deux (2) placements des titres de BIO-1 auprès de trois (3) investisseurs, sans que BIO-1 ne dépose de prospectus ou ne détienne une dispense d'effectuer un tel dépôt, pour la somme totale de 20 000,00 \$, en contravention avec l'article 11 de la LVM.

Les placements non dispensés**1) L. T. et J. E. T.**

14. L. T. et J. E. T. ont été présentés à l'Intimé par une connaissance mutuelle, comme étant un responsable du projet BIO-1.

3

2020-023-001

PAGE : 9

15. L. T. et J. E. T. viennent du Cameroun, tout comme l'Intimé.
16. Le terme d'un investissement dans BIO-1 était de trois (3) ou de cinq (5) ans, échéance avant laquelle un investisseur ne pouvait retirer son capital.
17. Le prix d'une part sociale était de 10 000 \$ et donnait un droit de propriété de 0,2 % dans BIO-1, tel qu'il appert de la pièce D-2.
18. Une part sociale de BIO-1 devait rapporter à l'investisseur un cumulatif de 25 000 \$ sur cinq (5) ans, tout en lui conservant sa mise initiale dans le capital, tel qu'il appert de la pièce D-2.
19. L'Intimé a fait parvenir à L. T. et J. E. T. les documents devant être signés pour investir dans BIO-1 de même que les informations pour le transfert de fonds.
20. Le transfert de fonds devait être effectué au bénéfice de Phaneuf, Ewodo et l'Intimé, ces derniers s'étant ouvert un compte bancaire à leurs noms à la Banque Royale du Canada, tel qu'il appert du document d'informations pour le transfert de fonds, produit comme **pièce D-12**.
21. Le 8 mai 2012, L. T. et J. E. T. ont signé la *Convention d'associés* de BIO-1, laquelle indique que le couple est détenteur d'une part sociale de BIO-1, tel qu'il appert de ladite convention, produite comme **pièce D-13**.
22. Cette *Convention d'associés* est contresignée par l'Intimé à titre de « Vice-Président, vérification interne », tel qu'il appert de la pièce D-13.
23. L'Intimé a accusé réception de la *Convention d'associés* de L. T. et de J. E. T. le 10 mai 2012, tel qu'il appert de l'échange courriels intervenu entre L. T. et Mani, produit comme **pièce D-14**.
24. Le 14 mai 2012, L. T. et J. E. T. ont procédé au transfert des fonds, soit un montant de 10 000 \$, tel qu'il appert de la traite bancaire et du bordereau de dépôt, produits comme **pièce D-15**.
25. Toujours le 14 mai 2012, L.T. a transmis à Mani la preuve de dépôt des fonds, ce dernier en ayant accusé réception le 1^{er} juillet 2012, tel qu'il appert de la pièce D-14.
26. Le 23 janvier 2018, n'ayant reçu aucun rendement suivant leur investissement, L.T. et J.E.T transmettaient une *Sommation de rembourser* aux dirigeants de BIO-1, dont l'Intimé, tel qu'il appert de la *Sommation de rembourser*, produite comme **pièce D-18**.
27. À ce jour, L. T. et J. E. T. n'ont pas été remboursés et n'ont reçu aucun rendement de leur investissement dans BIO-1.

2020-023-001

PAGE : 10

2) M.-Y. M. O.

28. M.-Y. M. O. a connu BIO-1 en 2011, par l'entremise de Mani, qui a fait une présentation du projet à l'occasion d'une rencontre tenue par un regroupement de femmes camerounaises dont elle faisait partie.
29. À ce moment, Mani a indiqué avoir un projet agricole au Cameroun, impliquant d'autres partenaires financiers, et que des investissements supplémentaires dans le projet étaient nécessaires.
30. Le 3 mai 2012, M.-Y. M. O. a investi 10 000 \$ dans BIO-1, tel qu'il appert du chèque fait à l'ordre d'Ewodo et Mani, produit comme **pièce D-29**.
31. Le chèque, pièce D-29, a été fait à l'ordre de ces deux (2) individus suivant les instructions de Mani.
32. Son investissement devait lui rapporter un rendement de 25 000 \$ sur cinq (5) ans, tel qu'il appert du *Sommaire exécutif*, pièce D-2.
33. À ce jour, elle a obtenu un remboursement de 5 500 \$, de la part de Mani, sur son investissement de 10 000 \$, tel qu'il appert d'une lettre du 20 novembre 2020 de M.Y. M.O, produite comme **pièce D-31**.

L'ACCORD

34. L'Intimé reconnaît avoir contrevenu à la LVM.
35. Les parties consentent à ce que le TMF émette les ordonnances suivantes dans un jugement visant à entériner l'accord :

INTERDIRE à Flavien Serge Mani Onana d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs pour autrui sur toutes les formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*, conformément à l'article 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

IMPOSER à Flavien Serge Mani Onana une pénalité administrative de 10 000 \$, en raison des contraventions à l'article 11 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Cette pénalité sera acquittée en trente-six (36) versements mensuels égaux par chèques postdatés qui seront remis à l'Autorité des marchés financiers dans les dix (10) jours suivants la décision du Tribunal administratif des marchés financiers entérinant le présent accord, étant entendu que tous frais bancaires ou de conversion en lien avec ces versements devront être acquittés par l'Intimé.

36. Les parties consentent à ce que le présent document, constatant l'accord, soit déposé au dossier du TMF et donc accessible au public.

5

2020-023-001

PAGE : 11

37. Les parties consentent à ce que les pièces mentionnées à la présente entente soient déposées au TMF pour faire preuve de leur contenu.
38. L'Intimé s'engage, auprès de l'Autorité, à respecter la LVM et sa réglementation pour l'avenir et il comprend que d'autres contraventions pourraient mener à d'autres poursuites judiciaires, le cas échéant.
39. Les parties conviennent de ne faire aucune déclaration incompatible avec les modalités et les conditions du présent accord.
40. L'Intimé reconnaît avoir obtenu les conseils de son avocat, avoir lu toutes et chacune des clauses du présent accord et il reconnaît en avoir compris la portée et s'en déclare satisfait.
41. Les parties comprennent que le présent accord est conditionnel à ce qu'il soit entériné par le TMF et que ce dernier n'est pas lié par la suggestion commune qui lui est présentée.
42. Les signatures obtenues par télécopieur, courriel, ou par tout autre moyen technologique ont une valeur équivalente à une signature originale.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNÉ :

À Dakar le 18 janvier 2022

À Montréal le 19 janvier 2022

Monsieur Flavien Serge Mani Onana

Contentieux de l'Autorité des marchés
financiers
(M^e Mathilde Noël-Béliveau)
Procureure de la DemanderesseÀ Montréal le 18 janvier 2022

Ibii Avocat inc.
(M^e Otto Ibii)
Procureur de l'Intimé

6

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2020-029

DÉCISION N° : 2020-029-003

DATE : 7 février 2022

EN PRÉSENCE DE : M^e ELYSE TURGEON

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

GESTION ITRADECOINS INC.

et

JÉSUEL ALBERNHE

et

SÉBASTIEN LAMBERT

Parties intimées

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA, personne morale légalement constituée ayant une succursale au 1, boul. Ste-Anne Est, Ste-Anne-des-Monts, Québec, G4V 1M4

et

PAYPAL CANADA CO., personne morale légalement constituée ayant un fondé de pouvoir sis au 3000-1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 4N8

Parties mises en cause

DÉCISION

2020-029-003

PAGE : 2

APERÇU

[1] Le 18 novembre 2020¹, le Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») a prononcé, en urgence et de manière *ex parte*², des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs et des mesures propres à assurer le respect de la loi à l'encontre des intimés Gestion Itradecoins inc. (« Itradecoins »), Jésusel Alberne et Sébastien Lambert et des ordonnances de blocage à l'encontre des intimés Itradecoins et Jésusel Alberne et à l'égard des mises en cause.

[2] Les ordonnances ont été prononcées dans le cadre d'une enquête menée par l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») à l'encontre des intimés. Cette enquête porte notamment sur des manquements allégués de placements sans prospectus et d'activités de courtier en valeurs et en dérivés sans inscription, contrairement aux dispositions de la *Loi sur les valeurs mobilières*³ (« LVM ») et de la *Loi sur les instruments dérivés*⁴ (« LID »).

[3] Le 20 novembre 2020, les intimés ont déposé un avis de contestation, conformément à l'article 115.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*⁵. L'audience *de novo* n'a pas encore été fixée, puisqu'aucun avis de présentation n'a été signifié ni déposé par les intimés à ce jour.

[4] Le 2 septembre 2021, les intimés ont déposé une demande de précisions des ordonnances de blocage rendues par le Tribunal comportant aussi une demande de levée partielle de ces ordonnances lesquelles devaient être présentées le 13 octobre 2021.

[5] À cette date, les parties ont déterminé qu'il serait préférable de remettre le dossier à une prochaine date pour permettre de poursuivre leurs discussions.

[6] Ensuite, lors d'une audience tenue le 9 novembre 2021, il a été convenu de prolonger les ordonnances de blocage du Tribunal jusqu'au 25 février 2022⁶.

[7] Par cette décision de prolongation des ordonnances de blocage, le Tribunal a circonscrit et précisé certaines des ordonnances qu'il avait rendues antérieurement avec le consentement des parties ce qui, de l'avis du Tribunal, répond aux demandes de précisions des intimés mentionnées dans leur demande du 2 septembre 2021.

[8] Par la suite et vu l'absence d'entente entre les parties sur certains aspects de la demande de levée partielle de blocage de Jésusel Alberne, des audiences ont eu lieu les

¹ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Itradecoins inc.*, 2020 QCTMF 57, dont les motifs détaillés ont été rendus le 23 décembre 2020.

² Sans l'audition préalable des parties intimées et mises en cause, art. 115.1, *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1.

³ RLRQ, c. V-1.1.

⁴ RLRQ, c. I-14.01.

⁵ RLRQ, c. E-6.1.

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Itradecoins inc.*, 2021 QCTMF 61.

2020-029-003

PAGE : 3

15 novembre et le 2 décembre 2021, d'où la présente décision du Tribunal qui accorde partiellement cette demande de levée à certaines conditions.

[9] Afin d'arriver à cette conclusion, le Tribunal a dû répondre aux questions en litige suivantes :

- 1- Est-ce qu'il y a lieu d'accorder la demande de levée partielle de blocage afin de permettre à Jésusel Albernhe d'utiliser un compte bancaire existant pour y effectuer les opérations bancaires nécessaires pour assurer sa subsistance?
- 2- Est-ce qu'il y a lieu d'accorder la demande de levée partielle de blocage de Jésusel Albernhe afin de lui permettre de miner des cryptoactifs et d'utiliser ses comptes sur les plateformes d'échange de cryptoactifs Binance, Bitbuy et Bybit pour y négocier et vendre des cryptoactifs pour ses fins personnelles afin de gagner des revenus assurant sa subsistance?
- 3- Est-ce qu'il y a lieu d'accorder la demande de levée partielle de blocage afin de permettre à Jésusel Albernhe d'utiliser les sommes qu'il détient dans ses comptes auprès des plateformes d'échange de cryptoactifs Binance et BitBuy pour assurer sa subsistance et payer des arrérages de loyer, de pension alimentaire et ses frais d'avocat?
- 4- Est-ce qu'il y a lieu d'accorder la demande de levée partielle de blocage de Jésusel Albernhe afin de lui permettre de faire des opérations de maintenance dans ses comptes personnels et dans les comptes des investisseurs afin d'assurer la sécurité de ces comptes?

ANALYSE

[10] Afin de répondre aux questions en litige, il y a lieu dans un premier temps de rappeler les principes à la base des ordonnances de blocage que le Tribunal rend.

[11] Le Tribunal rappelle qu'une ordonnance de blocage est une mesure conservatoire destinée à protéger des sommes d'argent recueillies chez des épargnants d'une manière potentiellement illégale et qu'on estime mieux protégées si elles sont mises hors de la portée de ceux qui les ont réunies⁷.

[12] Comme cité à maintes reprises par le Tribunal, la décision *Amswiss* de la commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique établit clairement l'objectif de telles ordonnances à savoir: « *the purpose [...] is to preserve property for persons who may have common law or statutory claims to or interests in it, for example by way of rescission or damages* »⁸.

[13] D'ailleurs, selon l'article 254 de la LVM : « *l'ordonnance rendue en vertu de l'article 249 frappe également les fonds, titres et autres biens reçus postérieurement à la prise d'effet de l'ordonnance.* »

⁷ *Nadeau c. Autorité des marchés financiers*, 2014 QCBDR 97.

⁸ *Amswiss Scientific Inc. (Re)*, 1992 LNBS 40.

2020-029-003

PAGE : 4

[14] Ainsi, en raison de l'ordonnance de blocage générale qu'a rendue le Tribunal, Jésusel Albernhe ne peut se départir d'aucun fond, titre ou autre bien qu'il possède ou qui entre en sa possession tant et aussi longtemps que le blocage n'est pas levé par une décision du Tribunal, ce qui perdure habituellement jusqu'à la fin de l'enquête de l'Autorité au sens large.

[15] En exerçant la discrétion qui lui est conférée en matière de défense de l'intérêt public, le Tribunal a le devoir de s'acquitter pleinement de sa mission, tout comme de s'assurer que l'intérêt des investisseurs et que l'ordre public soient pleinement protégés en accordant ce qui lui est présenté.

[16] C'est dans l'intérêt des investisseurs que le blocage a été prononcé et il faut que sa levée soit ordonnée dans le respect de leur intérêt, le cas échéant.

[17] Ainsi, c'est à la lumière de ces principes que la présente demande a été analysée.

Question en litige n° 1 : Est-ce qu'il y a lieu d'accorder la demande de levée partielle de blocage afin de permettre à Jésusel Albernhe d'utiliser un compte bancaire existant pour y effectuer les opérations bancaires nécessaires pour assurer sa subsistance?

[18] Lors de l'audience du 15 novembre 2021, les procureures de l'Autorité ont consenti à l'une des conclusions de la demande de levée partielle de blocage présentée par l'intimé Jésusel Albernhe⁹, pour permettre à ce dernier d'ouvrir un nouveau compte bancaire pour y effectuer - sous la supervision étroite de l'Autorité - toutes les opérations bancaires nécessaires pour assurer sa subsistance, et ce, jusqu'à ce que l'enquête en cours de l'Autorité de même que les procédures juridiques afférentes à la présente affaire soient finalisées.

[19] Lors de l'audience du 2 décembre 2021, l'avocate des intimés a fait savoir que l'intimé Jésusel Albernhe voulait se servir d'un compte de banque qu'il possédait déjà chez Tangerine mais qui n'avait jamais utilisé jusqu'à ce jour, plutôt que de procéder à l'ouverture d'un nouveau compte. Elle a également dit qu'il était prêt à se soumettre à des exigences de reddition de compte envers l'Autorité mais que celles qui étaient exigées par l'Autorité étaient trop larges et non nécessaires dans le présent dossier.

[20] Le Tribunal rappelle avoir rendu plusieurs décisions pour permettre à des individus visés par des ordonnances de blocage d'utiliser un compte bancaire pour leurs frais de subsistance¹⁰. De l'avis du Tribunal, la présente demande ne fait pas exception.

⁹ Les autres conclusions de la demande de levée partielle de blocage seront débattues ultérieurement.

¹⁰ Voir, par exemple, *Autorité des marchés financiers c. Langlais*, 2016 QCBDR 79, *Autorité des marchés financiers c. Shahid*, 2016 QCBDR 28; *Perreault c. Autorité des marchés financiers*, 2015 QCBDR 122; *Autorité des marchés financiers c. Pierre*, 2014 QCBDR 59; *Autorité des marchés financiers c. Langlois*, 2013 QCBDR 133.

2020-029-003

PAGE : 5

[21] Les passages suivants de la décision du Tribunal dans le dossier *McKeown*¹¹ décrivent bien sa position quant à l'exercice de sa discrétion en la matière :

« [28] Cette discrétion s'exerce évidemment pour la conservation des sommes bloquées, après que le blocage ait été prononcé. Les demandes de levée de blocage sont fréquentes, mais il est assez rare qu'elles soient accordées. Mais le Bureau n'a pas de problème à lever partiellement son blocage pour permettre aux requérants-intimés d'ouvrir un compte de banque, d'y verser leurs gains salariaux et de payer leurs dépenses courantes à partir d'icelui.

[29] Il existe des précédents à cela dont la décision Patrick Gauthier à laquelle les procureurs ont fait référence. Remarquons au passage que la décision de blocage n'interdit en rien aux requérants d'aller travailler, contrairement à ce qu'ils ont déclaré. Mais l'ouverture d'un compte de banque non soumis aux prescriptions de notre décision de blocage pourra leur simplifier l'existence à ce chapitre. »

[Références omises]

[22] Dans les circonstances, le Tribunal est en accord avec la demande de levée de blocage, à laquelle l'Autorité a consenti et qui permettrait à l'intimé Jésusel Alberne d'utiliser son compte bancaire chez Tangerine pour y déposer son salaire et autres revenus provenant de sources légitimes, et pour y effectuer les opérations bancaires nécessaires pour assurer sa subsistance.

[23] Cependant, une telle levée doit être assortie de conditions strictes de reddition de comptes transmise à l'Autorité et ce, tant que l'enquête de l'Autorité en son sens large ne sera pas complétée.

[24] Le Tribunal a examiné les exigences de l'Autorité en ce sens et les précédents applicables en la matière¹². Il a constaté que divers types d'encadrement existent dont certains qui sont plus lourds que d'autres¹³. Habituellement ces encadrements sont consignés dans des ententes. Il s'agit de situations évaluées au cas par cas selon les circonstances de l'affaire.

[25] Le Tribunal rappelle que les levées d'ordonnances de blocages pendant l'enquête sont une mesure d'exception et constituent un privilège. En ce sens, une mesure de supervision de l'utilisation de ce compte bancaire par l'Autorité pendant l'enquête est nécessaire.

[26] En la présente instance, le Tribunal a constaté que l'intimé faisait preuve de collaboration et de transparence avec l'Autorité ce qui, de l'avis du Tribunal, peut laisser place à une certaine souplesse.

¹¹ *Autorité des marchés financiers c. McKeown*, 2010 QCBDR 60.

¹² *Autorité des marchés financiers c. Bastien (Bastien Capital)*, 2020 QCTMF 48.

¹³ *Autorité des marchés financiers c. Nadeau*, 2019 QCTMF 3.

2020-029-003

PAGE : 6

[27] Par ailleurs, le Tribunal tient également compte du fait que l'intimé compte gagner des revenus dans le domaine des cryptoactifs alors que ces activités sont très connexes aux activités ayant donné lieu aux ordonnances initiales du Tribunal. De ce fait, il est important que l'Autorité puisse suivre de près les activités de Jésusel Albernhe, ce qui milite en faveur d'une supervision serrée de ces activités tant que l'enquête en son sens large n'est pas terminée.

[28] Finalement, le Tribunal a également constaté que la confection d'une reddition de compte détaillée ne risque pas de poser de grandes difficultés ou de contraintes trop onéreuses de temps à Jésusel Albernhe puisque ce dernier est manifestement à l'aise avec les outils nécessaires à la réalisation d'une telle reddition de compte.

[29] En conséquence et tenant compte des demandes de l'Autorité, des circonstances et de représentations de Jésusel Albernhe, le Tribunal autorise la levée de l'ordonnance de blocage à son encontre afin de lui permettre d'effectuer des opérations bancaires dans son compte Tangerine aux conditions suivantes :

- Il devra transmettre par courriel à l'Autorité une copie de son relevé bancaire faisant état des transactions effectuées la semaine précédente au plus tard à 17h00 tous les lundis.
- Il devra transmettre par courriel à l'Autorité une copie du relevé mensuel du compte bancaire pendant la période visée par ce relevé ainsi que tout bordereau de dépôt, chèque, reçu ou pièce justificative liée aux transactions effectuées, et ce, au plus tard à 17 h 00 le premier lundi suivant la réception de ce relevé ou le moment où il est rendu disponible;
- Il devra transmettre par courriel à l'Autorité toutes les informations relatives à ses sources de revenus et entrées de fonds, les motifs de la remise de ces sommes, ainsi que les pièces justificatives afférentes, le cas échéant, et ce, au plus tard à 17 h 00 le premier lundi suivant la réception desdites sommes;
- Sur demande de l'Autorité et au besoin, Jésusel Albernhe devra remettre toute autre justification et pièce liée aux opérations effectuées dans ce compte bancaire, incluant le nom de toute personne ou entité lui ayant versé des sommes ou à qui il a versé des sommes, ses coordonnées, les motifs de cette opération, laquelle justification devra être remise, au plus tard à 17h00 le premier lundi suivant la réception d'une telle demande.

Question en litige n° 2 : Est-ce qu'il y a lieu d'accorder la demande de levée partielle de blocage de Jésusel Albernhe afin de lui permettre de miner des cryptoactifs et d'utiliser ses comptes sur les plateformes d'échange de cryptoactifs Binance, Bitbuy et Bybit pour y négocier et vendre des cryptoactifs pour ses fins personnelles afin de gagner des revenus assurant sa subsistance?

[30] Lors de l'audience, Jésusel Albernhe a représenté au Tribunal qu'il était entrepreneur depuis qu'il était très jeune et qu'il œuvrait dans divers domaines d'activités dont le numérique depuis au moins 2010.

2020-029-003

PAGE : 7

[31] Il a fait ses premiers pas dans le domaine des cryptoactifs en 2016 et il est actif sur diverses plateformes de cryptoactifs. Avant les ordonnances du Tribunal, il y négociait tant des cryptoactifs que des dérivés qui ont des cryptoactifs comme sous-jacents. Il minait également des cryptoactifs.

[32] Il négociait ses cryptoactifs sur plusieurs plateformes dont celles de BitBuy et de Binance.

[33] Depuis les ordonnances de blocage du Tribunal, il aurait eu certains revenus mais ces derniers ne seraient pas suffisants pour subvenir à ses besoins. Il aurait accumulé des arrérages de pension alimentaire, de loyers et il souhaite payer certaines dépenses comme les honoraires de ses procureurs.

[34] Depuis la décision de prolongation de blocage du Tribunal du 12 novembre 2021¹⁴ et vu les précisions apportées à ces ordonnances, Jésusel Albernhe peut techniquement exercer des activités sur les plateformes d'échange de cryptoactifs pour son propre compte, puisqu'il n'y a plus d'interdiction pour les activités pour son propre compte, mais les ordonnances de blocage rendues contre lui l'empêchent de se départir de ses cryptoactifs.

[35] Il demande donc au Tribunal la permission de lever partiellement les ordonnances de blocage pour lui permettre d'utiliser ces comptes pour ses activités.

[36] À ce moment et vu l'enquête de l'Autorité en cours, le Tribunal n'est pas disposé à permettre l'utilisation des comptes bloqués.

[37] Par ailleurs, le Tribunal est disposé à lever, à certaines conditions, l'ordonnance de blocage pour permettre l'ouverture de nouveaux comptes pour permettre à Jésusel Albernhe d'y négocier des cryptoactifs et permettre la vente de cryptoactifs pour ses besoins de subsistance. Il pourra également miner des cryptoactifs.

[38] Les ordonnances de blocage ne doivent pas avoir pour effet d'empêcher Jésusel Albernhe de gagner sa vie et ce, tant et aussi longtemps qu'il ne s'agit pas d'activités qui sont en contravention avec la loi.

[39] Ainsi, Jésusel Albernhe pourra ouvrir ces nouveaux comptes aux conditions suivantes :

- Il devra communiquer à l'Autorité le numéro de ces comptes, le nom des plateformes où ces comptes seront ouverts et les coordonnées de ces comptes, et ce, dans les cinq jours de leur ouverture;
- Les cryptoactifs détenus dans ces comptes ne devront pas avoir été perçus d'une manière qui contrevienne aux ordonnances prononcées par le Tribunal. Jésusel Albernhe pourra utiliser ces comptes pour la négociation de cryptoactifs pour son propre compte uniquement;

¹⁴ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Itradecoins inc.*, 2021 QCTMF 61.

2020-029-003

PAGE : 8

- Jésuel Albernhe devra transmettre à l'employé de l'Autorité que cette dernière désignera une copie du relevé mensuel dudit compte le premier lundi de chaque mois ou le lundi suivant sa réception avant 17h00;
- Sur demande de l'Autorité et au besoin, Jésuel Albernhe devra remettre toute autre justification et pièce liée aux opérations effectuées dans ces comptes, laquelle justification devra être remise, au plus tard à 17h00 le premier lundi suivant la réception d'une telle demande.

[40] En conséquence et en réponse à la deuxième question en litige, le Tribunal accorde la demande de levée partielle de blocage de Jésuel Albernhe afin de lui permettre d'ouvrir de nouveaux comptes sur des plateformes d'échange de cryptoactifs pour les négocier et les vendre pour ses fins personnelles pour qu'il puisse gagner des revenus assurant sa subsistance. Il peut également miner des cryptoactifs pour son propre compte.

Question en litige n° 3 : Est-ce qu'il y a lieu d'accorder la demande de levée partielle de blocage afin de permettre à Jésuel Albernhe d'utiliser les sommes qu'il détient dans ses comptes auprès des plateformes d'échange de cryptoactifs Binance et BitBuy pour payer des arrérages de loyer, de pension alimentaire et ses frais d'avocat?

[41] Lors des audiences sur les présentes, Jésuel Albernhe a démontré à la satisfaction du Tribunal que son compte chez Binance était un compte personnel dont les dernières transactions datent de 2019 et sont antérieures au projet Itradecoin.

[42] En date du 11 novembre 2021, ce compte comportait une valeur d'approximativement 4220 euros. Ainsi, il a été démontré que les cryptoactifs détenus dans ce compte ne proviennent pas des activités que le Tribunal a considérées apparemment faites en contravention avec la loi.

[43] Quant au compte de BitBuy de Jésuel Albernhe, et selon son témoignage, il n'était pas possible d'établir sans l'aide d'un comptable ce que contenait exactement ce compte avant le projet Itradecoin. La preuve a démontré qu'il y a des transactions qui ont eu lieu dans ce compte de manière concurrente au projet Itradecoin.

[44] Selon les dires de Jésuel Albernhe, il y aurait eu beaucoup de fluctuation dans ce compte au cours de la dernière année. Ainsi la valeur serait passée d'environ 10 000 \$ à 3 000 \$ et serait ensuite remontée à environ 10 000 \$ en mars 2021.

[45] Jésuel Albernhe a représenté au Tribunal qu'il avait besoin des sommes détenues dans ces comptes pour assurer sa subsistance et payer ses arrérages de loyer, de pension alimentaire et ses frais d'avocat et demande la levée des ordonnances de blocage pour ces fins.

[46] Pour le compte Binance, l'Autorité dit s'en remettre à la décision du Tribunal, mais pour le compte BitBuy, elle s'oppose à cette demande en raison du fait que des

2020-029-003

PAGE : 9

transactions d'investisseurs ont transité par ce compte et que l'enquête est toujours en cours.

[47] La preuve soumise a également démontré au Tribunal qu'à partir du moment où les ordonnances du Tribunal ont été rendues, aucune transaction n'est intervenue dans ces comptes et que les ordonnances du Tribunal ont été respectées par Jésusel Alberne eu égard à ces comptes.

[48] Or, puisque le Tribunal a rendu ses ordonnances le 18 novembre 2020 et qu'aucune demande de levée des ordonnances de blocage n'a été déposée avant septembre 2021, le Tribunal donne foi aux dires de Jésusel Alberne sur les arrérages de loyer et de pension alimentaire pour ses quatre enfants que le Tribunal considère comme étant des frais de subsistance.

[49] Le Tribunal considère qu'il est pour le moins surprenant qu'aucune demande de levée de blocage pour fins de subsistance n'ait été déposée au Tribunal en 10 mois par Jésusel Alberne. Par ailleurs, il est facile de croire que ce dernier se soit endetté pour sa subsistance par une telle situation pour des montants équivalents ou même supérieurs à ce que contenaient ces comptes.

[50] Le Tribunal considère que les fins recherchées par l'intimé Jésusel Alberne, à savoir subvenir à ses besoins et ceux de sa famille sont légitimes et qu'il ne serait pas contraire à l'intérêt public d'accorder sa demande pour sa subsistance relativement à son compte Binance à certaines conditions.

[51] Par ailleurs, pour ce qui est du compte Buybit, le Tribunal se rend aux arguments de l'Autorité et considère qu'il y a lieu de maintenir les ordonnances de blocage en cours tant et aussi longtemps que l'enquête de l'Autorité perdure puisque des transactions ont eu lieu dans ce compte de façon concurrente au projet Itradecoin.

[52] De plus, l'imprécision de la preuve de l'intimé sur la valeur des actifs détenus dans ce compte au moment de l'émission des ordonnances de blocage milite en faveur d'un maintien de ces ordonnances.

[53] Le Tribunal a déjà, à plusieurs reprises prononcé des décisions accordant des levées partielles de blocage dans des situations semblables pour permettre aux personnes d'assumer leur subsistance et ce, « *en autant que les sommes ne soient pas le fruit d'opérations illégales exécutées en contravention de la Loi sur les valeurs mobilières ou de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, qu'elles soient de sources vérifiées et qu'elles servent pour permettre à une personne de subvenir à ses besoins de base...* »¹⁵.

[54] En ce qui a trait à l'utilisation des sommes pour payer les honoraires des avocats de Jésusel Alberne, le Tribunal considère qu'il y a lieu d'accorder cette demande. En effet, il est approprié, dans les circonstances, de le permettre et ce, en raison du fait que les sommes contenues au compte de Binance ne proviennent pas des investisseurs, que

¹⁵ *Autorité des marchés financiers c. Guilbault*, 2016 QCTMF 55.

2020-029-003

PAGE : 10

ces sommes sont circonscrites et limitées et que le tout permettrait à Jésusel Albernhe de faire valoir ses arguments dans un cadre juridique ordonné avec l'aide de conseils spécialisés en droit nouveau.

[55] En ce sens, le Tribunal considère qu'il y a lieu de lui permettre d'assumer les honoraires de ses avocats à même les sommes que le Tribunal débloque lesquelles sont quand même très limitées. D'ailleurs, le Tribunal a déjà fait droit à une telle demande dans une autre affaire¹⁶.

[56] En conséquence, le Tribunal accorde la demande de levée partielle de blocage du compte Binance de Jésusel Albernhe afin de lui permettre d'utiliser les sommes détenues dans ce compte pour payer des arrérages de loyer, de pension alimentaire et ses frais d'avocat à la condition que celui-ci en fasse une reddition de compte à l'Autorité.

[57] Par ailleurs, le Tribunal rejette la demande de levée de blocage de Jésusel Albernhe pour les sommes détenues dans son compte chez Buybit puisqu'une telle levée serait contraire à l'intérêt public.

Question en litige n° 4 : Est-ce qu'il y a lieu d'accorder la demande de levée partielle des ordonnances de blocage de Jésusel Albernhe afin de lui permettre de faire des opérations de maintenance dans ses comptes personnels et dans les comptes des investisseurs afin d'assurer la sécurité de ces comptes?

[58] Lors des audiences sur la présente demande, Jésusel Albernhe a représenté au Tribunal qu'il était nécessaire de lever les ordonnances de blocage pour lui permettre de faire des opérations de maintenance dans les comptes sujets à ces ordonnances afin d'assurer la sécurité de ces comptes.

[59] En effet, selon ses dires, certaines manipulations sont nécessaires afin de protéger ces comptes. Certaines de ces manipulations sont de simples mises à jour alors que d'autres nécessiteraient un transfert des cryptoactifs détenus dans des comptes.

[60] De l'avis du Tribunal aucune levée des ordonnances de blocage n'est nécessaire pour toute opération qui n'implique pas un transfert des cryptoactifs bloqués.

[61] Par ailleurs, dans le cas d'un transfert des cryptoactifs, une ordonnance du Tribunal est nécessaire.

[62] Le Tribunal reconnaît que le blocage de compte de cryptoactifs soulève des préoccupations différentes que le simple blocage de comptes bancaires en raison de l'extrême volatilité de ces produits et les enjeux de cybersécurité qui les touchent.

[63] À titre de mesure urgente, le blocage est un instrument utile dans la protection des actifs en faveur des investisseurs mais avec le temps et à mesure que l'enquête de l'Autorité perdure, il y a lieu de noter que de nouvelles mesures pourraient être ordonnées par le Tribunal à la demande de l'Autorité.

¹⁶ *Autorité des marchés financiers c. Laboratoire Blockchain inc.*, 2019 QCTMF 28.

2020-029-003

PAGE : 11

[64] Malgré que les propos de Jésusel Albernhe soulèvent des enjeux préoccupants quant à la sécurité des actifs bloqués, le Tribunal ne peut, dans l'intérêt public, lever les ordonnances qu'il a rendues et permettre à Jésusel Albernhe d'effectuer des transactions ou des transferts des cryptoactifs assujettis aux ordonnances de blocage tant que l'enquête de l'Autorité au sens large n'est pas terminée.

[65] Advenant un évènement de sécurité, le Tribunal est disponible pour évaluer en urgence toute demande particulière qui pourrait être faite en ce sens par Jésusel Albernhe, mais il ne peut, dans l'intérêt public, permettre de tels transferts au gré de Jésusel Albernhe sans supervision ou encadrement.

[66] En conséquence, le Tribunal rejette cette demande.

POUR CES MOTIFS le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, ainsi que des articles 249, 250 et 255 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

ACCUEILLE partiellement la demande de précisions et de levée partielle des ordonnances de blocages;

LÈVE PARTIELLEMENT les ordonnances de blocage qu'il a prononcées le 18 novembre 2020¹⁷, telles que renouvelées, et ce, uniquement dans le but de permettre à l'intimé Jésusel Albernhe d'utiliser son compte-chèques Tangerine portant le numéro [...] afin d'y effectuer les opérations bancaires nécessaires pour assurer sa subsistance et ses frais légaux, le tout conditionnellement à ce qu'il se conforme aux ordonnances suivantes :

ORDONNE à l'intimé Jésusel Albernhe de transmettre par courriel à l'Autorité des marchés financiers, à l'adresse courriel jade.zakaib@lautorite.qc.ca, une copie du relevé de son compte bancaire Tangerine, faisant état des transactions effectuées au courant de la semaine précédente, au plus tard à 17 h 00 tous les lundis;

ORDONNE à l'intimé Jésusel Albernhe de transmettre par courriel à l'Autorité des marchés financiers, à l'adresse courriel jade.zakaib@lautorite.qc.ca, une copie du relevé mensuel de ce compte bancaire Tangerine pendant la période visée par ce relevé ainsi que tout bordereau de dépôt, chèque, reçu ou pièce justificative liée aux transactions effectuées, et ce, au plus tard à 17 h 00 le premier lundi suivant la réception de ce relevé ou le moment où il est rendu disponible;

ORDONNE à l'intimé Jésusel Albernhe de transmettre par courriel à l'Autorité des marchés financiers, à l'adresse courriel jade.zakaib@lautorite.qc.ca, toutes les informations relatives à ses sources de revenus et entrées de fonds, les motifs de la remise de ces sommes, ainsi que les pièces justificatives afférentes, le cas

¹⁷ Préc., note 1.

2020-029-003

PAGE : 12

échéant, et ce, au plus tard à 17 h 00 le premier lundi suivant la réception desdites sommes;

ORDONNE à l'intimé Jésusel Albernhe, sur demande de l'Autorité des marchés financiers et au besoin, de remettre toute autre justification et pièce liée aux opérations effectuées dans le compte bancaire Tangerine, incluant le nom de toute personne ou entité lui ayant versé des sommes ou à qui il a versé des sommes, ses coordonnées, les motifs de cette opération, laquelle justification devra être remise, au plus tard à 17h00 le premier lundi suivant la réception d'une telle demande.

LÈVE PARTIELLEMENT les ordonnances de blocage qu'il a prononcées le 18 novembre 2020¹⁸, telles que renouvelées, et ce, uniquement dans le but de permettre à l'intimé Jésusel Albernhe d'utiliser les sommes disponibles dans le compte qu'il détient présentement sur la plateforme Binance afin de payer des arrrages de loyer, de pension alimentaire et ses frais d'avocat à la condition suivante :

ORDONNE à l'intimé Jésusel Albernhe de procéder à la fermeture de son compte Binance lorsque les sommes y auront été retirées et d'aviser l'Autorité des marchés financiers à l'adresse de courriel jade.zaikaib@lautorite.qc.ca de la fermeture de ce compte et de lui transmettre, au même moment, la preuve de fermeture de ce compte.

LÈVE PARTIELLEMENT les ordonnances de blocage qu'il a prononcées le 18 novembre 2020¹⁹, telles que renouvelées, et ce, uniquement dans le but de permettre à l'intimé Jésusel Albernhe d'ouvrir de nouveaux comptes pour la négociation de cryptoactifs pour son propre compte, et ce, aux conditions suivantes, précisant que les cryptoactifs contenus dans ces comptes ne devront pas avoir été perçus d'une manière qui contrevienne aux ordonnances prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers :

ORDONNE à l'intimé Jésusel Albernhe de communiquer à l'Autorité des marchés financiers, à l'adresse courriel jade.zakaib@lautorite.qc.ca, le nom des plateformes ou ces comptes seront ouverts et les coordonnées de ces comptes, et ce, dans les cinq (5) jours de l'ouverture de ces derniers.

ORDONNE à l'intimé Jésusel Albernhe de transmettre à l'Autorité des marchés financiers, à l'adresse courriel jade.zakaib@lautorite.qc.ca, une copie du relevé mensuel des comptes ouverts au plus tard à 17 h 00 le premier lundi suivant la réception de ce relevé ou le moment où il est rendu disponible.

ORDONNE à l'intimé Jésusel Albernhe, sur demande de l'Autorité des marchés financiers et au besoin, de remettre toute autre justification et

¹⁸ Préc., note 1.

¹⁹ Préc., note 1.

2020-029-003

PAGE : 13

pièce liée aux opérations effectuées dans les comptes à être ouvert, laquelle justification devra être remise au plus tard à 17 h 00 le premier lundi suivant la réception de ce relevé ou le moment où il est rendu disponible.

M^e Elyse Turgeon, juge administratif

M^e Amélie Roy et M^e Catherine Boilard
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Pour l'Autorité des marchés financiers

M^e Charlotte Reid
(Gravel Bernier Vaillancourt Avocats)
Pour les intimés Gestion Itradecoins inc., Jésuel Albernhe et Sébastien Lambert

Date d'audience : 15 novembre et 2 décembre 2021

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2021-026

DÉCISION N° : 2021-026-003

DATE : 10 février 2022

**EN PRÉSENCE DE : M^e ANTONIETTA MELCHIORRE
M^e ELYSE TURGEON**

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

ROGER TREMBLAY

Partie intimée

et

SERVICES D'ASSURANCE I.G. INC.

et

SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.

et

VALMOND SANTERRE

et

CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

et

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

et

OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE QUÉBEC

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA, personne morale légalement constituée, ayant
une place d'affaires au 2750, chemin Ste-Foy, suite 100, Plaza Laval, Québec
(Québec) G1V 1V6

2021-026-003

PAGE : 2

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2600, boulevard Laurier, Place de la Cité, bureau 156, Québec (Québec) G1V 4T3

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA, personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 500, Place d'Armes, Main Floor, Montréal (Québec) H2Y 2W3

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2336, chemin Ste-Foy, suite 800, Québec (Québec) G1V 1S5

et

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

et

H.D.B.

et

FIDUCIE SUCCESSION A.B.

Parties mises en cause

DÉCISION

MISE EN GARDE : En date du 27 janvier 2022, le Tribunal administratif des marchés financiers a prononcé une ordonnance de non-divulgence, de non-diffusion et de non-publication de l'identité de Madame H.D.B, de la Fiducie succession A.B et feu Monsieur A.B laquelle s'applique à l'ensemble du dossier et pour la durée de celui-ci¹.

APERÇU

[1] Le 30 décembre 2020², le Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») prononce, dans un contexte d'urgence et de manière *ex parte*³, des ordonnances de blocage à l'encontre de l'intimé Roger Tremblay et à l'encontre de certaines mises en cause dans lesquelles Roger Tremblay, H.D.B. et la Fiducie succession A.B. détiendraient des fonds, titres ou autres biens. Le Tribunal a également prononcé des ordonnances de suspension de droits d'accès au dossier client, livres et registres de H.D.B. et de la Fiducie succession A.B. par Roger Tremblay et par le mis en cause Valmont Santerre.

¹ L'ordonnance a été prononcée en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 (« LESF »).

² *Autorité des marchés financiers c. Tremblay*, 2021 QCTMF 74, dont les motifs détaillés ont été rendus le 14 janvier 2022.

³ Sans l'audition préalable des parties intimées et mises en cause, art. 115.1, LESF.

2021-026-003

PAGE : 3

[2] Les ordonnances ont été prononcées dans le cadre d'une enquête menée par l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») visant Roger Tremblay. Cette enquête porte notamment sur des manquements allégués à la *Loi sur les valeurs mobilières* « LVM »⁴, la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (« LDPSF »)⁵ et le *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*⁶. Roger Tremblay se serait placé en situation de conflit d'intérêts dans le cadre de ses activités en planification financière en agissant à titre de cofiduciaire de la mise en cause Fiducie succession A. B. et à titre de mandataire de la mise en cause H.D.B., une personne en état de vulnérabilité vu son âge et son état de santé.

[3] Le 6 janvier 2022, Roger Tremblay dépose un avis de contestation, conformément à l'article 115.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* (« LESF »).

[4] Le 21 janvier 2022, le Tribunal entérine un premier accord conclu entre Roger Tremblay et l'Autorité et lève partiellement les ordonnances de blocage afin de permettre à Roger Tremblay de procéder à l'ouverture d'un nouveau compte bancaire pour assurer sa subsistance⁷.

[5] Le 1^{er} février 2022, Roger Tremblay et l'Autorité concluent un deuxième accord⁸ visant notamment des mesures conservatoires et provisoires prononcées par le Tribunal de manière *ex parte*.

[6] Roger Tremblay accepte de respecter les modalités prévues dans l'accord pendant la durée de l'enquête de l'Autorité et ne reconnaît pas, dans cet intervalle, avoir commis des manquements à la loi.

[7] L'accord prévoit la suspension des droits d'exercice de Roger Tremblay dans toutes les disciplines dans lesquelles il est présentement certifié, et ce, pour la durée de l'enquête de l'Autorité.

[8] Il prévoit aussi la levée partielle de certaines ordonnances de blocage et la prolongation de celles-ci jusqu'au 30 décembre 2022.

[9] De plus, dans cet accord, Roger Tremblay se désiste de sa contestation de la demande de mesures conservatoires de l'Autorité tout en réservant ses droits de contester ultérieurement.

[10] Afin d'obtenir la prolongation des ordonnances de blocage⁹, conformément à l'accord, le 2 février 2022, l'Autorité dépose au Tribunal une demande de prolongation des ordonnances de blocage jusqu'au 30 décembre 2022¹⁰.

⁴ RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »).

⁵ RLRQ, c. D-9.2 (« LDPSF »).

⁶ RLRQ, c. D-9.2, r. 3.

⁷ *Autorité des marchés financiers c. Tremblay*, 2022 QCTMF 2.

⁸ L'accord est intitulé « Accord sur mesures conservatoires » et est annexé à la présente décision.

⁹ Art. 250 LVM et 115.3 LDPSF.

¹⁰ Le 3 février, l'Autorité dépose une demande amendée afin de corriger la conclusion portant sur la désignation de l'Officier de la publicité foncière.

2021-026-003

PAGE : 4

[11] Dans cette même demande, l'Autorité requiert aussi une conclusion ordonnant à l'Officier de la publicité foncière de substituer la décision originale du Tribunal par la copie conforme de sa décision numéro 2021-026-001 rendue le 30 décembre 2021 à l'égard de laquelle le Tribunal a prononcé une ordonnance de non-publication, non-diffusion et non-divulgateion de l'identité de Madame H.D.B, de la Fiducie succession A.B et de feu Monsieur A.B.

[12] Lors d'une audience tenue le 3 février 2022, les parties ont présenté l'accord et les différentes demandes au Tribunal.

[13] Par la présente décision, le Tribunal se dit satisfait de cet accord et l'entérine considérant qu'il n'est pas contraire à l'intérêt public.

[14] Il prononce aussi la prolongation des ordonnances de blocage jusqu'au 30 décembre 2022 et ordonne à l'Officier de la publicité foncière de substituer la réquisition d'inscription publiée le 7 janvier 2022 sous le numéro 26 933 688 dans la circonscription foncière de Québec, par la copie conforme de la décision numéro 2021-026-001 rendue le 30 décembre 2021 par le Tribunal, produite sous la cote D-2.

ANALYSE

[15] La LESF prévoit que le Tribunal peut entériner un accord s'il est « conforme à la loi »¹¹.

[16] En exerçant la discrétion qui lui est conférée en matière de défense de l'intérêt public, le Tribunal a le devoir de s'acquitter pleinement de sa mission, tout comme de s'assurer que l'intérêt des investisseurs soit pleinement protégé lorsqu'il accorde ce qui lui est présenté.

[17] Le Tribunal rappelle qu'une recommandation commune doit généralement être considérée sérieusement, et acceptée par le Tribunal, à moins d'être clairement inappropriée dans les circonstances, d'être contraire à l'intérêt public ou de nature à déconsidérer l'administration de la justice¹².

[18] L'accord vise les mesures suivantes :

- **La suspension des droits d'exercice de Roger Tremblay**

[19] Roger Tremblay détient un certificat émis par l'Autorité lui permettant d'agir à titre de représentant en assurance de personnes et dans le domaine de la planification financière conformément à la LDPSF.

[20] Roger Tremblay est également inscrit en vertu de la LVM ce qui lui permet d'agir à titre de représentant de courtier en épargne collective.

¹¹ Art. 97, al.2 (6°) LESF.

¹² *Nadeau c. Autorité des marchés financiers*, 2014 QCBDR 97.

2021-026-003

PAGE : 5

[21] Roger Tremblay consent à la suspension de ses droits d'exercice dans toutes les disciplines dans lesquelles il est présentement inscrit, et ce, pendant la durée de l'enquête de l'Autorité.

- **Le sort de l'avis de contestation déposé par Roger Tremblay**

[22] Roger Tremblay retire sa contestation à l'égard des ordonnances de blocage visant les biens et actifs de Madame H.D.B. et ceux de la Fiducie succession A.B.

[23] En ce qui concerne les ordonnances de blocage prononcées à l'égard de ses biens et actifs personnels, Roger Tremblay consent à ce que ces ordonnances demeurent en vigueur pendant la durée de l'enquête de l'Autorité à l'exception de l'ordonnance visant le véhicule automobile de marque BMW tel qu'expliqué ci-après.

[24] En raison de son consentement à ce que les ordonnances de blocage demeurent en vigueur, Roger Tremblay ne contestera pas la demande de l'Autorité à ce stade des procédures contrairement aux intentions manifestées par le dépôt d'un avis de contestation.

[25] Cependant, l'accord prévoit la possibilité pour Roger Tremblay de contester les procédures de l'Autorité qui ont mené à la décision du Tribunal prononcée de manière *ex parte* pour quelque motif que ce soit et en tout temps.

- **La levée de l'ordonnance de blocage à l'égard du véhicule automobile de marque BMW**

[26] Roger Tremblay loue un véhicule automobile de marque BMW qui a fait l'objet d'une ordonnance de blocage. Selon lui, le concessionnaire automobile locateur du véhicule consent à reprendre celui-ci sans frais ni pénalité et sans que Roger Tremblay reçoive une contrepartie en lien avec la reprise du véhicule et la fin du contrat de location.

[27] Afin de permettre à Roger Tremblay de remettre le véhicule au concessionnaire automobile locateur, ce dernier demande au Tribunal de lever l'ordonnance de blocage à l'égard du véhicule.

[28] L'Autorité consent à la levée de l'ordonnance de blocage afin de permettre la remise du véhicule de marque BMW, modèle X2 2019 immatriculé [...].

- **La prolongation des ordonnances de blocage**

[29] En ce qui concerne la prolongation des ordonnances de blocage, pour que le Tribunal puisse les prolonger, il doit déterminer si :

- (1) l'enquête menée par l'Autorité à l'égard des intimés est toujours en cours¹³; et
- (2) les motifs au soutien de l'ordonnance de blocage initiale existent toujours¹⁴.

¹³ Art. 249 LVM et 115.3 (1^{er} al.) LDPSF.

¹⁴ Art. 250 (2^e al.) LVM et 115.3 (3^e al.) LDPSF.

2021-026-003

PAGE : 6

[30] Quant à la durée de l'ordonnance de blocage, la loi prévoit qu'elle est de 12 mois, à moins que le Tribunal n'en décide autrement¹⁵.

[31] La loi prévoit la possibilité pour une personne directement affectée par une ordonnance de blocage de demander sa modification ou sa révocation¹⁶.

[32] Le Tribunal rappelle qu'une ordonnance de blocage est une mesure conservatoire destinée à protéger des sommes d'argent recueillies chez des épargnants d'une manière potentiellement illégale et qu'on estime mieux protégées si elles sont mises hors de la portée de ceux qui les ont réunies¹⁷.

[33] Dans l'accord, Roger Tremblay consent à ce que les ordonnances de blocage visant ses biens et actifs personnels soient prolongées au-delà des trois mois prévus dans la décision du Tribunal prononcée de manière *ex parte*. Plus particulièrement, il consent à ce que les ordonnances de blocage soient renouvelées jusqu'au 30 décembre 2022.

[34] Cependant, les parties reconnaissent que rien dans l'accord ne doit être interprété de façon à empêcher l'Autorité de demander une prolongation additionnelle des ordonnances de blocage.

[35] Dans l'accord, les parties reconnaissent aussi que Roger Tremblay pourra, en tout temps avant l'expiration des ordonnances, demander au Tribunal de lever tant les ordonnances de blocage que la suspension de ses droits d'exercice, notamment s'il estime que la durée de l'enquête de l'Autorité n'est plus justifiée.

[36] Afin d'obtenir une prolongation des ordonnances de blocage, l'Autorité a présenté une demande à cet effet au Tribunal. Selon l'Autorité, les motifs initiaux ayant mené à la décision du Tribunal prononcée de manière *ex parte* sont toujours présents et son enquête est toujours en cours.

[37] Cette demande a été notifiée aux parties et aux mises en cause. Comme mentionné dans l'accord, Roger Tremblay consent à la prolongation demandée par l'Autorité.

[38] Le Curateur public du Québec qui agit maintenant au nom de Madame H.D.B. consent aussi à la prolongation des ordonnances de blocage.

[39] En ce qui concerne les mises en cause, Services d'assurance I.G. inc, Services financiers Groupe Investors inc et la Banque Nationale du Canada, leurs procureurs ont informé le Tribunal que leurs clientes s'en remettaient à la décision du Tribunal. Puisqu'elles n'ont pas manifesté leur intention de se faire entendre et, par conséquent, elles n'ont pas établi que les motifs qui ont justifié le prononcé des ordonnances de blocage initiaux ont cessé d'exister, le Tribunal accepte de prolonger les ordonnances de blocage jusqu'au 30 décembre 2022.

¹⁵ Art. 250 (1^{er} al.) LVM 115.3 (2^e al.) LDPSF.

¹⁶ Art. 255 LVM et 115.7 LDPSF.

¹⁷ *Nadeau c. Autorité des marchés financiers*, 2014 QCBDR 97.

2021-026-003

PAGE : 7

[40] Dans les circonstances, le Tribunal entérine, dans l'intérêt public, l'accord intervenu entre les parties visant la levée partielle des ordonnances de blocage et la suspension des droits d'exercice de Roger Tremblay dans toutes les disciplines dans lesquelles il est présentement certifié, et ce, pour la durée de l'enquête de l'Autorité.

[41] Afin d'assurer la publication de la version de la décision du Tribunal qui a fait l'objet d'une ordonnance de non-publication, non-diffusion et non-divulgaration de l'identité de Madame H.D.B, la Fiducie succession A.B et feu Monsieur A.B., le Tribunal ordonne à l'Officier de la publicité foncière de substituer la réquisition d'inscription publiée le 7 janvier 2022 sous le numéro 26 933 688 dans la circonscription foncière de Québec, par la copie conforme de la décision numéro 2021-026-001 rendue le 30 décembre 2021 par le Tribunal administratif des marchés financiers, produite sous la cote D-2.

POUR CES MOTIFS le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93, 94 et 97 al. 2 (3°, 6° et 7°) de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, ainsi que des articles 152, 249, 250 et 255 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des articles 115, 115.3 et 115.7 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* :

ENTÉRINE l'accord intervenu entre l'Autorité des marchés financiers et Roger Tremblay et ordonne aux parties de s'y conformer;

SUSPEND le certificat d'exercice portant le numéro 133149 de l'intimé Roger Tremblay dans toutes les disciplines dans lesquelles il est présentement certifié, et ce, pour la durée de l'enquête de l'Autorité des marchés financiers;

SUSPEND l'inscription numéro 1793641 de l'intimé Roger Tremblay dans toutes les disciplines dans lesquelles il est présentement inscrit et ce, pour la durée de l'enquête de l'Autorité des marchés financiers;

INTERDIT à l'intimée Roger Tremblay d'agir dans toutes les disciplines pour lesquelles il est certifié et d'exercer l'activité de conseiller pour la durée de l'enquête de l'Autorité des marchés financiers;

LÈVE PARTIELLEMENT les ordonnances de blocage qu'il a prononcées le 30 décembre 2021¹⁸, et ce, uniquement dans le but de permettre à l'intimé Roger Tremblay de remettre à son concessionnaire automobile, locateur le véhicule automobile de marque BMW, modèle X2 2019 immatriculé [...], selon les conditions énoncées à l'accord intervenu entre les parties;

PROLONGE les ordonnances de blocage qu'il a prononcé le 30 décembre 2021¹⁹, pour une période commençant le 30 mars 2022 et se terminant le 30 décembre 2022, et ce, de la manière suivante, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

ORDONNE à l'intimé Roger Tremblay de ne pas se départir directement ou indirectement de fonds, titres ou autres bien qu'il a en sa possession ou qui lui ont

¹⁸ Préc., note 2.

¹⁹ Préc., note 2.

2021-026-003

PAGE : 8

été confiés et de ne pas retirer ou s'approprier des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en la garde ou le contrôle pour lui, y compris les contenus des coffrets de sûretés, à quelque endroit que ce soit et, sans limiter la généralité de ce qui précède, les biens suivants :

- L'immeuble situé au [...], Québec (Québec) [...], portant le numéro de lot [...] du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;
- Une remorque de marque Load, modèle 14F10, 2018, immatriculée [...], portant le numéro d'identification 5A4JVSJ11J2074304;
- Une motocyclette de marque Harley Davidson, modèle FLSTF, 2006, immatriculée [...], portant le numéro d'identification 1HD1PNF136Y954022;
- Une remorque de marque M&M, modèle S51/9, 2013, immatriculée [...] portant le numéro d'identification 2NEU13A18DS007033;
- Un véhicule récréatif de marque PACE, modèle 36S, 1997, immatriculé [...], portant le numéro d'identification 3FCMF53G1VJA01072;
- Une remorque artisanale, 2003, immatriculée [...], portant le numéro d'identification RV92329;

ORDONNE à Services Financiers Groupe Investors inc., succursale située au 92, 2^e Rue Ouest, suite 211, Rimouski (Québec), G5L 8B3, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte au nom de Roger Tremblay dont elle a la garde ou le contrôle;

ORDONNE à Services Financiers Groupe Investors inc., succursale située au 92, 2^e Rue Ouest, suite 211, Rimouski (Québec), G5L 8B3, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte au nom de Fiducie succession A.B. dont elle a la garde ou le contrôle, notamment le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la Banque Nationale du Canada, succursale située au 2750, chemin Ste-Foy, suite 100, Plaza Laval, Québec (Québec), G1V 1V6, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres bien qu'elle a en dépôt dans tout compte au nom de Roger Tremblay et/ou d'H.D.B. notamment le compte portant le numéro [...], transit [...], à l'exception de paiements préautorisés en faveur de la résidence A pour le loyer d'H.D.B. et les services nécessaires qu'elle requiert et à l'exception d'un montant maximal de 5 000 \$ permettant d'acquitter des dépenses liées à la subsistance d'H.D.B.;

2021-026-003

PAGE : 9

ORDONNE à la Banque Nationale du Canada, succursale située au 2600, boulevard Laurier, Place de la Cité, bureau 156, Québec (Québec), G1V 4T3, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dans tout compte au nom de Fiducie succession A.B. dont elle a la garde ou le contrôle, notamment le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la Banque Nationale du Canada, succursale située au 2336, chemin Ste-Foy, suite 800, Québec (Québec), G1V 4H2, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dans tout compte au nom de Roger Tremblay dont elle a la garde ou le contrôle, notamment le compte portant le numéro [...] transit [...];

ORDONNE à la Banque Nationale du Canada, succursale située au 500, Place d'Armes, Main Floor, Montréal (Québec), H2Y 2W3, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dans tout compte au nom de Roger Tremblay dont elle a la garde ou le contrôle, notamment le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la Banque Nationale du Canada, succursale située au 2336, chemin Sainte-Foy, suite 800, Québec (Québec), G1V 1S5, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dans tout compte au nom de Roger Tremblay dont elle a la garde ou le contrôle, notamment :

- le compte de carte de crédit Mastercard portant le numéro [...];
- le compte portant le numéro [...];
- le compte de fonds mutuels portant le numéro [...];
- le compte REER portant le numéro [...];

La présente décision ne doit pas être interprétée comme empêchant l'exécution de la décision de levée partielle des ordonnances de blocage prononcée le 21 janvier 2022.

ORDONNE à l'Officier de la publicité foncière de substituer la réquisition d'inscription publiée le 7 janvier 2022 sous le numéro 26 933 688 dans la circonscription foncière de Québec, par la copie conforme de la décision numéro 2021-026-001 rendue le 30 décembre 2021 par le Tribunal administratif des marchés financiers, produite sous la cote D-2;

ORDONNE à l'Autorité des marchés financiers de notifier la présente décision aux parties intimées et mises en cause.

2021-026-003

PAGE : 10

M^e Antonietta Melchiorre
Juge administratif

M^e Elyse Turgeon
Juge administratif

M^e Sylvie Boucher et M^e Suzie Cloutier
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Pour l'Autorité des marchés financiers

M^e Jacques Lapointe
(Jacques Lapointe, Avocats)
Pour l'intimé Roger Tremblay

M^e Benjamin Dionne
(Dentons Canada s.e.n.c.r.l.)
Pour les mises en cause Services financiers Groupe Investors inc. et Services
d'assurances I.G. inc.

Date d'audience : 3 février 2022

2021-026-003

PAGE : 11

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° 2021-026

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Demanderesse

c.

ROGER TREMBLAY

Intimé

et

SERVICES D'ASSURANCE I.G. INC.

et

**SERVICES FINANCIERS GROUPE
INVESTORS INC.**

et

VALMOND SANTERRE

et

CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

et

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

et

**OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ
DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION
FONCIÈRE DE QUÉBEC**

2021-026-003

PAGE : 12

- 2 -

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
succursale située au 2750, chemin Ste-Foy,
suite 100, Plaza Laval, Québec

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
succursale située au 2600, boulevard Laurier,
Place de la Cité, bureau 156, Québec

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
succursale située au 500, Place d'Armes, Main
Floor, Montréal

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
2336, chemin Ste-Foy, suite 800, Québec

et

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUÉBEC**

et

H.D.B.

et

F. S. A. B.

Mis en cause

ACCORD SUR MESURES CONSERVATOIRES

2021-026-003

PAGE : 13

- 3 -

ATTENDU QUE l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») est une personne morale mandataire de l'État, instituée en vertu de l'article 1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. D-6.1 (la « **LESF** »);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2° de l'article 4 de la LESF, l'Autorité a notamment pour mission de protéger le public et de veiller à ce que les institutions financières et autres intervenants du secteur financier se conforment aux obligations que la loi leur impose en vue de protéger les intérêts des consommateurs de produits et services financiers et prendre toute mesure prévue à la loi à ces fins;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 3° de l'article 4 de la LESF, l'Autorité a aussi pour mission de s'assurer de l'encadrement des activités de distribution de produits et services financiers en administrant en outre les règles d'admissibilité d'exercice de ces activités et en prenant toute mesure prévue à la loi à ces fins;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la LESF, l'Autorité est notamment chargée d'exercer les fonctions et pouvoirs qui lui sont attribués par les lois énumérées à l'annexe 1, dont la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2 (la « **LDPSF** ») et la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « **LVM** ») et leurs règlements;

ATTENDU QUE Roger Tremblay (« **Tremblay** ») détient un certificat émis par l'Autorité, portant le numéro 1330196, lui permettant d'agir à titre de représentant en assurance de personnes et dans le domaine de la planification financière;

ATTENDU QUE Tremblay est également inscrit en vertu de la LVM aux termes de l'inscription portant le numéro 1793641, lui permettant d'agir à titre de représentant de courtier en épargne collective;

ATTENDU QUE Tremblay a exercé ses activités par l'entremise de Services d'assurance I.G. inc. et Services Financiers Groupe Investors inc. jusqu'au 7 janvier 2022, moment de son congédiement par ces entités;

ATTENDU QU'en date du 22 décembre 2021, l'Autorité transmettait au TMF une demande *ex parte* afin d'obtenir l'émission d'ordonnances de blocage, de suspension du droit d'exercice et de mesures propres à assurer le respect de la loi, tel qu'il appert du dossier du TMF;

ATTENDU QUE l'audition *ex parte* du présent dossier a eu lieu les 22 et 23 décembre 2021 et, le 30 décembre 2021, le TMF rendait la décision n° 2021-026-001, motifs à suivre, une décision motivée ayant été rendue le 14 janvier 2022, tel qu'il appert du dossier du TMF;

ATTENDU QU'aux termes de ladite décision, des conclusions de blocage relatives aux actifs de Tremblay étaient prononcées, lesquelles visaient notamment l'ensemble de ses comptes bancaires;

2021-026-003

PAGE : 14

- 4 -

ATTENDU QUE la demande de l'Autorité visant à procéder à la suspension des droits d'exercice de Tremblay et d'interdiction pour ce dernier d'exercer toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs ou d'exercer l'activité de conseiller a été rejetée sur une base *ex parte*, le TMF considérant que de telles ordonnances ne devraient pas se faire avant que Tremblay puisse avoir l'occasion d'être entendu;

ATTENDU QU'en date du 6 janvier 2022, Tremblay déposait, par l'entremise de son avocat, un avis de contestation, tel qu'il appert du dossier du TMF;

ATTENDU QU'en date du 10 janvier 2022, Tremblay notifiait une demande de levée partielle de blocage afin de lui permettre d'effectuer des transactions nécessaires à sa subsistance;

ATTENDU QUE le 21 janvier 2022, le TMF rendait la décision portant le n° 2021-026-002 aux termes de laquelle il entérinait l'accord intervenu entre l'Autorité et Tremblay et levait partiellement les ordonnances de blocage afin de permettre à ce dernier de procéder à l'ouverture d'un nouveau compte bancaire, sous certaines conditions, tel qu'il appert de la décision rendue par le TMF;

ATTENDU QUE les parties désirent conclure un accord pour valoir à titre de mesures conservatoires pendant la durée de l'enquête menée par l'Autorité;

ATTENDU QUE Tremblay désire également être autorisé à remettre au locateur son véhicule automobile de marque BMW;

ATTENDU QUE les parties désirent présenter cet accord au TMF afin qu'il le rende exécutoire et ordonne aux parties de s'y conformer;

ATTENDU QUE le présent accord est présenté alors que Tremblay ne reconnaît pas la commission de quelconque manquement de sa part;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante des présentes;
2. Tremblay consent à la suspension de ses droits d'exercice, dans toutes les disciplines dans lesquelles il est présentement certifié, et ce, pour la durée de l'enquête de l'Autorité;
3. Tremblay retire sa contestation à l'égard des ordonnances de blocage visant les biens et actifs de Mme H.D.B. et ceux de la fiducie de la succession de M. A.B.;
4. Quant aux ordonnances de blocage prononcées à l'encontre de ses biens et actifs personnels, Tremblay consent à ce que lesdites ordonnances de blocage

2021-026-003

PAGE : 15

- 5 -

demeurent en vigueur pendant la durée de l'enquête de l'Autorité, à l'exception du véhicule automobile de marque BMW, tel que ci-après expliqué;

5. Tremblay consent donc expressément à ce que les ordonnances de blocage visant ses biens et actifs personnels soient prolongées au-delà des trois mois prévus dans la décision rendue par le TMF le 30 décembre 2021, soit jusqu'au 30 décembre 2022, étant entendu que l'Autorité pourra avant cette échéance présenter, si elle l'estime nécessaire, une demande en prolongation des ordonnances de blocage;
6. Toutefois, les parties reconnaissent que Tremblay pourra, en tout temps présenter une demande de levée de blocage ou afin de lever la suspension de son droit de pratique, notamment s'il estime que la durée de l'enquête de l'Autorité n'est plus justifiée, étant entendu que l'Autorité pourra contester toute demande produite en ce sens;
7. Tremblay demande également au TMF la levée de l'ordonnance de blocage visant le véhicule automobile de marque BMW, modèle X2 2019 immatriculé afin de pouvoir le remettre au concessionnaire automobile locateur dudit véhicule;
8. Tremblay confirme au TMF que le locateur consent à reprendre ledit véhicule, sans frais ni pénalités, et qu'il ne recevra aucune contrepartie en lien avec la fin du contrat de location du véhicule;
9. L'Autorité consent à la levée de l'ordonnance de blocage visant uniquement le véhicule automobile de marque BMW, modèle X2 2019 immatriculé afin qu'il puisse être remis au locateur;
10. Les parties reconnaissent que le présent accord est conclu dans l'intérêt du public en général;
11. L'intimé reconnaît avoir eu l'opportunité de consulter son procureur préalablement à la signature de la présente, en comprendre les termes et la portée et y consentir;
12. Les parties consentent donc à ce que le TMF prononce une décision par laquelle il entérine le présent accord, le rend exécutoire en plus d'ordonner aux parties de s'y conformer;
13. Les parties comprennent que l'accord est conditionnel à l'approbation du TMF et que ce dernier n'est pas lié par la suggestion commune présentée par les parties;
14. L'intimé comprend qu'une décision sera rendue par le TMF, laquelle sera rendue publique;

2021-026-003

PAGE : 16

- 6 -

15. Le présent accord ne saurait être interprété à l'encontre de l'Autorité à titre de renonciation à ses droits et recours lui étant attribués en vertu de la LDPSF, de la LVM ou de la LESF, ou de toute autre loi ou règlement, pour toute violation ou manquement commis par l'intimé y compris les éléments invoqués dans l'acte introductif d'instance déposé en décembre 2021 dans le cadre du présent dossier;
16. Les signatures obtenues par courriel ou par autre moyen technologique ont une valeur équivalente à une signature originale.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNÉ :

1er février 2022
À Québec, ce ~~1er~~ janvier 2022

*Contentieux de
l'Autorité des
marchés financiers*

**Contentieux de l'Autorité des
marchés financiers**
Procureurs de la demanderesse
(Me Sylvie Boucher)

À Québec, ce 21 janvier 2022

Jacques Lapointe, avocat
Procureur de l'intimé

À Québec, ce 31 janvier 2022

Roger Tréblay, intimé

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2021-022

DÉCISION N° : 2021-022-002

DATE : Le 10 février 2022

EN PRÉSENCE DE : M^e ANTONIETTA MELCHIORRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

NICK TZAFERIS

Partie intimée

et

RAYMOND CHABOT ADMINISTRATEUR PROVISoire INC.

Partie mise en cause

DÉCISION

[1] Le Tribunal administratif des marchés financiers (le « Tribunal ») a été saisi d'une demande d'ordonnances de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») datée du 2 novembre 2021. Au soutien de sa demande, l'Autorité allègue que Nick Tzaferis ne détient pas les qualités essentielles requises à l'exercice de sa profession dans le domaine financier. Notamment, sa probité serait affectée à un tel point qu'il poserait un risque sérieux pour la protection du public.

[2] Par conséquent, l'Autorité demande au Tribunal de suspendre, pendant la durée de son enquête, tous les droits d'exercice de Nick Tzaferis, tant en vertu de la *Loi sur les*

2021-022-002

PAGE : 2

valeurs mobilières¹ (la « LVM ») que de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*² (la « LDPSF »).

[3] Nick Tzaferis conteste la demande de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité. L'audition de cette demande devait avoir lieu du 7 au 11 février 2022.

[4] Quelques semaines avant l'audition de la demande, Nick Tzaferis transmet à l'Autorité une demande de retrait de disciplines/d'inscription de son certificat délivré par l'Autorité en vertu de la LDPSF, dans toutes les disciplines dans lesquelles il était autorisé à agir en vertu de cette loi, soit l'assurance de personnes, l'assurance collective de personnes et le courtage hypothécaire.

[5] Nick Tzaferis informe aussi l'Autorité qu'il renonçait à son inscription à titre de représentant de courtier sur le marché dispensé, seule discipline dans laquelle il était inscrit en vertu de la LVM.

[6] Une copie de la demande de retrait de disciplines/d'inscription en vertu de la LDPSF a également été transmise au Tribunal dans une lettre des procureurs de Nick Tzaferis. Ceux-ci informent le Tribunal que leur client se désiste de sa contestation de la demande de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité en raison de son retrait volontaire de ses inscriptions, le tout sans admission du bien-fondé des allégations contenues à la demande de l'Autorité.

[7] Le Tribunal a alors convoqué les parties à une audience *pro forma* afin de discuter de leurs positions respectives quant à la suite du dossier en raison du retrait volontaire d'inscriptions de la part de Nick Tzaferis dans les circonstances mentionnées ci-haut.

[8] Le 7 février 2022, les parties déposent auprès du Tribunal un « *Engagement de Nick Tzaferis pris en vertu de l'article 94 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier et consentement au prononcé d'ordonnances de nature provisoire* ». En raison de cet engagement, les parties n'ont pas procédé à l'audition de la demande de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité.

[9] L'engagement de Nick Tzaferis est souscrit en vertu de l'article 94 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*³ selon lequel « Le Tribunal peut également, à la demande de l'Autorité, prendre toute mesure propre à assurer le respect d'un engagement pris envers elle [...] ».

[10] Selon l'engagement de Nick Tzaferis celui-ci :

- renonce à son certificat délivré par l'Autorité en vertu de la LDPSF, dans toutes les disciplines dans lesquelles il était autorisé à agir en vertu de cette loi, c'est-à-dire en assurance de personnes, en assurance collective de personnes et en courtage hypothécaire;

¹ RLRQ, c. V-1.1.

² RLRQ, c. D-9.2.

³ RLRQ, c. E-6.1.

2021-022-002

PAGE : 3

- confirme qu'il renonce à son inscription à titre de représentant de courtier sur le marché dispensé, seule discipline dans laquelle il était inscrit en vertu de la LVM;
- s'engage à ne pas présenter de demande de remise en vigueur ou de délivrance de certificat en vertu de la LDPSF et à ne pas présenter de demande d'inscription en vertu de la LVM, dans quelques disciplines que ce soit, pendant la durée de l'enquête de l'Autorité;
- consent à ce que le Tribunal prenne acte de ses engagements pris envers l'Autorité et que le Tribunal lui ordonne de les respecter pendant la durée de l'enquête de l'Autorité.

[11] Mentionnons que selon l'engagement de Nick Tzaferis, il n'admet pas les faits allégués à la demande de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité. Par ailleurs, l'Autorité se réserve tous ses droits et recours, notamment quant aux faits relatés dans sa demande de nature provisoire et intérimaire.

[12] Dans les circonstances de la présente affaire, le Tribunal prend acte des engagements de Nick Tzaferis envers l'Autorité et lui ordonne de les respecter.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93, 94 et 97 al. 2 (7°) de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*⁴ :

PREND ACTE du fait que Nick Tzaferis a avisé l'Autorité des marchés financiers qu'il renonçait à son certificat délivré par l'Autorité en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, dans toutes les disciplines dans lesquelles il était autorisé à agir en vertu de cette loi, soit l'assurance de personnes, l'assurance collective de personnes et le courtage hypothécaire et a transmis à l'Autorité des marchés financiers une demande de retrait à cet effet;

PREND ACTE du fait que Nick Tzaferis a transmis à l'Autorité des marchés financiers une demande de retrait d'inscription concernant son inscription à titre de représentant de courtier sur le marché dispensé, la seule discipline dans laquelle il était inscrit en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

PREND ACTE de l'engagement de Nick Tzaferis de ne pas présenter de demande de remise en vigueur ou de délivrance de certificat, en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, dans quelques disciplines que ce soit, pendant la durée de l'enquête de l'Autorité des marchés financiers et **ORDONNE** à Nick Tzaferis de respecter cet engagement;

PREND ACTE de l'engagement de Nick Tzaferis de ne pas présenter de demande d'inscription en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dans quelques disciplines que ce soit, pendant la durée de l'enquête de l'Autorité des marchés financiers et **ORDONNE** à Nick Tzaferis de respecter cet engagement;

⁴ *Id.*

2021-022-002

PAGE : 4

ORDONNE à l'Autorité des marchés financiers de notifier la présente décision aux parties.

M^e Antonietta Melchiorre,
Juge administratif

M^e Catherine Boilard et M^e Patrick Desalliers
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Pour l'Autorité des marchés financiers

M^e Serena Trifiro et M^e Ronald H. Levy
(De Grandpré Chait s.e.n.c.r.l.)
Pour Nick Tzaferis

M^e Rachid Benmokrane et M^e François Viau
(Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.)
Pour Raymond Chabot administrateur provisoire inc.

Date d'audience : 7 février 2022

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ARRUDA	JEAN-DENIS	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2022-02-11
BÉLAND	PHILIPPE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-07
BLAIS	STEPHANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-11
BORTALI	SIHAM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-07
BOUCHARD	VINCENT	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-04
BOUHAJA	YASMINA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-07
CARDINAL-HÉBERT	JESSICA	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-01-05
CLOUTIER	YVES	BENEVA INC.	2022-02-04
CÔTÉ-MAILHOT	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-11
DRISS	AMIRA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-05
DUBOIS	JEANNY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-11
FLEURANT	DAVID	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-02-11
FRUCHIER	VANESSA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-07
GARNEAU	STÉPHANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-11
GAUDREULT	MARIE ANDRÉE	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2022-02-08
GIGUÈRE	MÉRYLIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-11
GIROUX	EDITH	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-02-11
GRENIER	ÉLOÏSE	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2022-02-10
HABIBI	MOHAMED	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-08
HARBEC	HUGO	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2022-02-10

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
HARBI	HAIFA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-08
IBRAHIM	PAMELA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-07
IMAM	FAISAL	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-01-31
JOSEPH	MATHIEU	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-02-09
KHATTABI	ZINEB	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-01-07
KODIKIAN	LORIE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-02-07
KOFFI	EZANÉ	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-04
LACHANCE	BRIGITTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-11
LAFLEUR	SOPHIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-10
LAPOINTE	MARILOU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-03
LARIVIÈRE-LANGDEAU	AUDREY-ANN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-11
LAVOIE	KAREN	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-02-08
LEMAY	MARIO	ADDENDA CAPITAL INC.	2022-02-04
LEMOYNE	MATHIEU	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-08
LORENZO SANTANA	BALQUIRIA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-04
MARQUIS	ANDRÉ	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-07
MAYRAND	SOPHIE	CORPORATION FIERA CAPITAL	2022-01-25
MERLITTI	NADIA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-11
MEUNIER	FRÉDÉRIC	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-07
MOLINA	CARLOS	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-11
MORNEAU	CHANTAL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-11
NICOLAS	JUDE SAM	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-11
NING	YU	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-02-11
NIONO	AHMADOU CHEICK	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-02-08

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
OUAHRANI	RACIM	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-02
PAUL	IMRAN	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2022-02-08
PETIT	CYNTHIA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2022-01-21
POIRIER	GERALDINE	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-01-05
RACINE	RACHEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2022-02-09
REZKO	KARINE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-02-10
ROY	JOHNNY	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-10
SANDEVA	LYUBOMIRA	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-02-07
SANOGO	FLORA ROSINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-10
SAUVÉ	EMILIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-14
SEBOGO	PENGDWEND E SANDRINE REBECCA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-11
SIMARD	SARA-KIM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-02-02
SIOUI	AUDREY- ANNE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-02-11
ST-FÉLIX	KATHIA	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2022-02-04
ST-LAURENT	NANCY	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-02-07
THIBAUT	GUYLAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-02-11
THIBEAULT	SIMON	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-01-18
VALLÉE	MARIE- CLAUDE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-02-04
WAN	QIBIN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2022-02-07
WANG	KAILONG	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-02-07

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
CHEBAT	DAN	TACTEX GESTION D'ACTIFS INC.	2022-02-06
LAVIGNE	PHILIPPE	GESTION FERIQUE	2022-02-09
LEMAY	MARIO	ADDENDA CAPITAL INC.	2022-02-04

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
MAYRAND	SOPHIE	FIERA CAPITAL CORPORATION	2022-01-25

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	

3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)

3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)

4a Assurance de dommages (Courtier)

4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)

4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)

5a Expertise en règlement de sinistres

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

6a Planification financière

16a Courtage hypothécaire

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
102140	BÉLANGER, PIERRE	2b	2022-02-09
102140	BÉLANGER, PIERRE	1a	2022-02-09
106685	CHARBONNEAU, LUCIE	3a	2021-12-07
107635	COMTOIS, STÉPHAN	1a	2022-02-10
107794	CORRIVEAU, MAURICE	1a	2022-02-10
109636	DESCHÊNES, HÉLÈNE	6a	2022-02-08
110321	DIONNE, DENIS	1a	2022-02-15
110534	DOUCET, ANDRÉ	1a	2022-02-14
121306	LEPAGE, GILBERT	6a	2022-02-09
121482	LESSARD, MARC	1a	2022-02-09
122103	LUCAS, RAYMONDE	1a	2022-02-11
122767	MARCOUX, JEAN-LUC	1a	2022-02-10
122969	MARTEL, LOUISE	5a	2022-02-14
123338	MAURICE, ANDRÉ	6a	2022-02-15
124594	MORNEAU, ANDRÉ	1a	2022-02-15
124594	MORNEAU, ANDRÉ	2a	2022-02-15
126050	PARENT, SYLVIE	5a	2022-02-11
140083	MARQUIS, LYETTE	5a	2022-02-11

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
140935	GAGNÉ, ANDRÉE-ANNE	4c	2022-02-14
144181	LÉVEILLÉE, MICHAËL	4a	2022-02-15
144310	GÉNÉREUX, JOHANNE	E	2022-02-14
145514	FORTIN, JOËL	1a	2022-02-11
158628	CARON, MONIQUE	4b	2022-02-11
164829	CAPPELLI, CÉDRIC	6a	2021-08-05
165845	RUDIS, JANICK	1a	2022-02-14
168063	CABRAL, JASON	C	2021-11-09
168592	BÉDARD, MARIE-JOSÉE	1a	2022-02-15
175178	NAULT, CÉDRIC	3a	2022-02-11
177243	SCHACTER, KERRY	6a	2022-02-15
177506	TURGEON, CHARLES	3a	2022-02-14
179570	GALASSO, ALEXANDRE	1a	2022-02-10
180478	WILHELMY, SARA	3b	2022-02-14
183971	LETOURNEAU, ADAM	6a	2022-02-15
184851	DOMINGUEZ, RAFAEL	5a	2022-02-11
196988	GHALEM, FOUZIA-NADIA	4b	2022-02-14
198221	BOURQUE, CHRISTINE	4b	2022-02-14
201450	CHAMPAGNE, VINCENT	1a	2022-02-15
202433	DELAGE, ANNIE	4a	2022-02-15
208527	GIROUARD, OLIVIER	5a	2022-02-09
208839	PICHETTE, ALLISON	3b	2022-02-09
209709	PERRAS, MAXIME	2c	2022-02-09
212972	QUINTAL, AUDREE	4a	2022-02-11
213802	LEVESQUE, MARIE-FRANCE	1b	2022-02-09
216699	DANSEREAU, JANY	1a	2022-02-15
218781	GRIGORE, MARIA LAURA	4b	2022-02-09
218862	LACOMBE-PETIT, DANY	4b	2022-02-11
219232	MICHAUD, NADÈGE	3b	2022-02-10
219819	LAFLEUR, SOPHIE	6a	2022-02-11
220841	RAMANAH, SHALEENA	5a	2022-02-09
221196	SMALL, STEVEN	1a	2022-02-15
221800	VIOLA, NANCY	3b	2022-02-11
222031	DULUDE, MANON	2b	2022-02-08
224366	GRENIER, ÉLOÏSE	1a	2022-02-09
224382	PEREIRA MONIZ, JESSICA	4b	2022-02-15
225251	ROUSSIN-DE REPENTIGNY, KYM	5a	2022-02-09
225769	CHRÉTIEN, PIERRE	1a	2022-02-14

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
226394	PETION, ERIK	4b	2022-02-09
227260	BASTIANY, KEVIN	3b	2022-02-09
227726	PIETROPAOLO, GINO	5b	2022-02-10
230005	COUTU-DOUCET, EMILE	4b	2021-04-15
230644	COUTURE, STÉPHANE	3b	2021-06-07
231043	GUAY, KRYSTAL	1a	2022-02-14
231564	GAUVREAU, EMILE	3b	2022-02-14
233336	PAYEUR, JULIE	4b	2022-02-14
239482	PANGILINAN, ELLEN JOY	1a	2022-02-14
240696	NJOYA, ISMAILA	3b	2022-02-10
240722	GAGNÉ, CÉDRIC	1a	2022-02-14
240743	RAMAN PRABHAKARAN PILLAI, SUNIL PRABHA	1a	2022-02-15
240917	VENDETTE, MICHAEL	1a	2022-02-14
241359	HAMEL, MARTIN	5b	2022-02-14
241789	WURFFEL-LAROCHE, LAÉTITIA	3b	2022-02-10
242306	RAMIREZ PAMPLONA, ANDRES AUGUSTO	1a	2022-02-14
242456	LAROCHE, LINDA	4b	2022-02-10
243005	CHAREST, MAXIME	1a	2022-02-14
243454	CHÂTEAUVERT, DAVID	1a	2021-07-26
244168	ST-AMAND, LOUIS CARL	1a	2022-02-14
244397	GRONDIN, CHARLENE	16a	2022-02-14
246184	CARTIER, GENEVIEVE	3b	2021-11-11
247232	FLEURY, YANICK	4b	2022-02-10
247273	CORMIER, DOMINIC	3b	2022-02-10
247331	CARRIER-TREMBLAY, TONY	1a	2022-02-14
247599	HEITZ GABISON, MELINA	4b	2022-02-11
248832	ROY, MARC-ANDRÉ	1a	2022-02-14

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
CEOS GESTION D'ACTIFS INC.	LAPOINTE	ERIC	2022-02-11

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
CEOS GESTION D'ACTIFS INC.	LAPOINTE	ERIC	2022-02-11

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
CEOS GESTION D'ACTIFS INC.	LAPOINTE	ERIC	2022-02-11

3.5.2 Les cessations d'activités

Radiation

Nom de la firme	Catégorie	Date de la décision
LAKEROAD GESTION D'ACTIFS INC.	Courtier sur le marché dispensé Gestionnaire de fonds d'investissement	2022-02-02

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
501416	COURTIERS D'ASSURANCES RANTUCCI INC.	Assurance de dommages (courtier)	2022-02-09
501800	JEAN-LUC MARCOUX	Assurance de personnes	2022-02-10
509497	MICHAEL BRINDA	Assurance de personnes	2022-02-10
510393	JST CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	Assurance de personnes Assurance de dommages (courtier)	2022-02-09
511527	STÉPHAN COMTOIS	Assurance de personnes	2022-02-10
512633	9170-9683 QUÉBEC INC.	Assurance de dommages	2022-02-14
512946	DENIS DIONNE	Assurance de personnes	2022-02-15
514495	ALEXANDRE GALASSO	Assurance de personnes	2022-02-10
601846	MAGNAT ASSURANCE INC.	Assurance de dommages (courtier)	2022-02-10
602364	STÉPHANE PITRE	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2022-02-11
603344	PIERRE CHRÉTIEN	Assurance de personnes	2022-02-14
603701	9380-2759 QUÉBEC INC.	Assurance de personnes	2022-02-11
604004	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	Planification financière	2022-02-11
604070	MARIE LUZ BOULAY	Assurance de personnes	2022-02-11
604189	RONNY BITAR	Assurance de personnes Planification financière	2022-02-14
606576	9429-3610 QUÉBEC INC.	Assurance de dommages (courtier) Expertise en règlement de sinistres	2022-02-14
606763	MAURICE CORRIVEAU	Assurance de personnes	2022-02-10

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
GLOBEVEST CAPITAL LTÉE	MAROIS	FRANCIS	2022-02-09
GLOBEVEST CAPITAL LTÉE	PALARDY	SARAH	2022-02-09

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
GLOBEVEST CAPITAL LTÉE	MAROIS	FRANCIS	2022-02-09
GLOBEVEST CAPITAL LTÉE	PALARDY	SARAH	2022-02-09

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
GLOBEVEST CAPITAL LTÉE	MAROIS	FRANCIS	2022-02-09
GLOBEVEST CAPITAL LTÉE	PALARDY	SARAH	2022-02-09

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Nom de la firme	Catégorie	Nom du chef de conformité	Date de la décision
INVESTISSEMENTS NDG INC.	Gestionnaire de portefeuille	Nicholas Di Giorgio	2022-02-08

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
607268	JOEY EMOND INC.	Joey Emond	Courtage hypothécaire	2022-02-09
607272	GESTION SIMON DESORMEAUX INC.	Simon Desormeaux	Assurance de dommages (courtier)	2022-02-09
607275	9450-5823 QUÉBEC INC.	Marc Charlebois	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2022-02-14
607276	GESTION JEAN-PHILIPPE VÉZINA INC.	Jean-Philippe Vézina	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2022-02-15

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Décision N° 2022-SACED-1006794

Objet : Dispense d'inscription à titre de représentant des employés des membres étrangers du même groupe que Valeurs Mobilières TD inc. en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés* dans le cadre des heures prolongées de la Bourse de Montréal

Vu la demande présentée par Valeurs Mobilières TD inc. (le « déposant ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 30 septembre 2021 visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 56 de la Loi sur les instruments dérivés, RLRQ, c.I-14.01 (la « Loi ») exigeant que les employés désignés des membres étrangers du même groupe (tel que défini ci-après) soient inscrits auprès de l'Autorité à titre de représentants du déposant en rapport avec les activités pendant les heures prolongées (tel que défini ci-après) (la « dispense demandée »);

Vu les expressions définies dans le Règlement 14-101 sur les définitions, RLRQ, c. V-1.1, r.3 applicables à la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition;

Vu les déclarations suivantes du déposant :

Le déposant

1. Le déposant est une société constituée sous le régime des lois de l'Ontario, dont le siège social est situé à Toronto, en Ontario.
2. Le déposant est inscrit en tant que courtier en placement en vertu de la législation sur les valeurs mobilières de tous les territoires du Canada, en tant que négociant-commissionnaire en contrats à terme en vertu de la législation sur les contrats à terme sur marchandises de l'Ontario et du Manitoba et en tant que courtier en dérivé aux termes de la Loi.
3. Le déposant est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») et un participant agréé de la Bourse de Montréal.
4. Le déposant n'est pas en défaut aux termes de la législation sur les valeurs mobilières, les instruments dérivés ou les contrats à terme sur marchandises d'un territoire du Canada.
5. Les membres du groupe étrangers du déposant suivant sont situés au Royaume-Uni et à Singapour :
 - a) La division londonienne de la Banque Toronto-Dominion (la « Banque TD de Londres ») est une succursale de banque étrangère de la Banque Toronto-Dominion, banque de l'annexe I au sens de la Loi sur les banques, LC 1991, c. 46. Le bureau principal d'administration de la Banque TD de Londres est situé à Londres, au Royaume-Uni. La Banque TD de Londres est un fournisseur de services financiers établi au Royaume-Uni qui exerce des activités au Royaume-Uni, et est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority.

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

www.lautorite.qc.ca

Montréal

800, Tour de la Bourse, 22^e étage
C.P. 246, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090

- b) La division singapourienne de la Banque Toronto-Dominion (la « Banque TD de Singapour ») est une succursale de banque étrangère de la Banque Toronto-Dominion. Le bureau principal d'administration de la Banque TD de Singapour est situé à Singapour. La Banque TD de Singapour est une banque autorisée de Singapour qui exerce ses activités à Singapour et qui est régie par la Monetary Authority de Singapour.

La Banque TD de Londres et la Banque TD de Singapour sont collectivement désignées aux présentes les « membres étrangers désignés ».

6. Le déposant est une filiale en propriété exclusive de la Banque Toronto-Dominion. La Banque TD de Londres est la succursale de banque étrangère basée à Londres de la Banque Toronto-Dominion et la Banque TD de Singapour est la succursale de banque étrangère basée à Singapour de la Banque Toronto-Dominion.
7. Le déposant souhaite avoir recours à certains employés désignés de la Banque TD de Londres et la Banque TD de Singapour (les « employés désignés des membres étrangers du même groupe ») pour traiter les demandes de négociation à la Bourse de Montréal provenant de clients du déposant ou du déposant pour son propre compte pendant les heures de négociation prolongées de la Bourse de Montréal, soit de 16h30, heure de l'Est (HE) (t-1) à 6 h HE chaque jour où la Bourse de Montréal est ouverte aux fins de négociation (les « activités pendant les heures prolongées »).
8. Le déposant estime que l'obligation d'inscription à titre de courtier pour les employés désignés des membres étrangers du même groupe est redondante pour les raisons décrites ci-dessous, notamment puisque les employés désignés des membres étrangers du même groupe ont une attestation ou une autorisation aux termes de la loi applicable au Royaume-Uni et à Singapour.

Modifications concernant les heures de négociation prolongées de la Bourse de Montréal

9. La Bourse de Montréal, établie à Montréal, au Québec, exploite une bourse d'options, de contrats à terme sur marchandises et d'options sur contrats à terme sur marchandises, et offre l'accès à une plateforme de négociation de ces instruments aux participants au marché du Canada.
10. En 2018, la Bourse de Montréal a prolongé ses heures de négociation pour permettre le début de la négociation de certains produits à 2 h HE plutôt qu'à 6 h HE (le « projet initial de prolongation de l'horaire de négociation »). Comme il est indiqué dans la Circulaire 111-18 de la Bourse de Montréal, afin de concilier ces négociations hâtives, la Bourse de Montréal a modifié ses règles en vue de permettre aux employés de corporations affiliées, y compris des membres étrangers du même groupe, qui sont participants de la Bourse de Montréal de devenir des personnes approuvées du participant de la Bourse de Montréal et donc de pouvoir traiter les demandes de négociation provenant de clients du participant de la Bourse de Montréal ou du participant de la Bourse de Montréal pour son propre compte. Dans le cadre du projet initial de prolongation de l'horaire de négociation, le déposant a demandé et obtenu une dispense de l'Autorité à l'égard de certains employés désignés de TD Securities Limited (« TDSL ») qui exercent des activités au Royaume-Uni. Voir la décision no 2019-SACD-1047153 de l'Autorité datée du 12 septembre 2019.
11. Le 17 mars 2020, la Bourse de Montréal a approuvé des modifications non importantes à ses règles et procédures relativement à la prolongation supplémentaire des heures de négociation à la Bourse de Montréal. Par suite de ces modifications, la négociation de certains produits à la Bourse de Montréal commence maintenant à 20 h HE (t-1) plutôt qu'à 2 h HE (le « projet sur l'horaire de négociation pour l'Asie »). Ces modifications sont considérées comme non importante dans la mesure où le cadre mis en place relativement au projet initial de prolongation de l'horaire de négociation s'applique au projet sur l'horaire de négociation pour l'Asie, ce qui permettra aux employés de corporations affiliées, y compris des membres étrangers du même groupe, qui sont participants de la Bourse de Montréal de devenir des personnes approuvées du participant de la Bourse de Montréal et donc de pouvoir traiter les demandes de négociation provenant de clients du participant de la Bourse de Montréal ou du participant de la Bourse de Montréal pour son propre compte. Voir les Circulaires 135-20, 024-21 et 063-21 de la Bourse de Montréal.

12. Le déposant a obtenu une dispense de l'OCRCVM qui permet le lancement des activités de négociation à 16 h 30, HE (t 1) plutôt qu'à 20 h, HE (t 1) comme le prévoit le projet sur l'horaire de négociation pour l'Asie, sous réserve de la modification des règles de négociation de la Bourse de Montréal (la « dispense de l'OCRCVM »). La dispense demandée est donc conforme à la dispense de l'OCRCVM à l'égard des activités pendant les heures prolongées.
13. Dans le cadre d'une restructuration interne, le déposant a l'intention de restructurer ses heures de négociation prolongées au Royaume-Uni en faisant traiter ces opérations par la Banque TD de Londres plutôt que par TDSL.

Demande de dispense d'inscription à titre de courtier pour les employés désignés des membres étrangers du même groupe

14. Le déposant est un participant agréé de la Bourse de Montréal et chacun des membres étrangers désignés est un membre du groupe du déposant. Le déposant souhaite recourir aux services d'employés désignés des membres étrangers du même groupe pour fournir les services durant les heures de négociation prolongées.
15. L'obligation d'inscription à titre de courtier aux termes de la législation requiert qu'un individu soit inscrit pour agir à titre de représentant de courtier au nom d'une société inscrite. La dispense demandée vise à accorder au déposant une dispense (i) de l'obligation pour le déposant de n'avoir recours qu'à des représentants de courtier inscrits pour mener les activités pendant les heures prolongées; et (ii) de l'obligation pour les employés désignés des membres étrangers du même groupe qui mèneront les activités pendant les heures prolongées d'être inscrits à titre de représentants de courtier du déposant.
16. Le déposant demande une dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier car, sans celle-ci, chaque employé désigné des membres étrangers du même groupe qui négocierait pour le compte du déposant devrait s'inscrire personnellement ou être titulaire d'un permis au Canada. Le déposant estime que cela est redondant puisque les employés désignés des membres étrangers du même groupe ont une attestation ou une autorisation aux termes de la loi applicable au Royaume-Uni et à Singapour, seront supervisés par les superviseurs désignés (tel que défini ci-après) du déposant et sont par ailleurs soumis aux conditions énoncées ci-après. Le déposant estime que l'inscription à titre de courtier est indûment onéreuse compte tenu des activités de négociation limitées que les employés désignés des membres étrangers du même groupe mèneront, et ce, uniquement pendant la période allant de 16h30 HE (t-1) à 6 h HE.
17. Le déposant a obtenu la dispense de l'OCRCVM qui s'agit d'une dispense de l'obligation d'être un représentant inscrit figurant aux Règles 18.2, 18.3, 500.1 et/ou 500.2 des Règles des courtiers membres de l'OCRCVM et de l'obligation d'avoir une relation d'employé ou de mandataire avec la personne exploitant une entreprise liée aux valeurs mobilières en son nom figurant à la Règle 39.3 des Règles des courtiers membres de l'OCRCVM.
18. La dispense de l'OCRCVM est assujettie à certaines conditions, notamment les suivantes :
 - a) les employés désignés des membres étrangers du même groupe devront être inscrits ou enregistrés aux termes des lois du Royaume-Uni ou de Singapour applicables dans une catégorie qui permet la négociation des types de produits qu'ils négocieront à la Bourse de Montréal;
 - b) les employés désignés des membres étrangers du même groupe seront autorisés à accepter et à conclure des ordres de clients du déposant ou des ordres du déposant sur son propre compte pendant la période allant de 16h30 HE (t-1) à 6 h HE et ne seront pas autorisés à donner des conseils;
 - c) Le déposant demeure entièrement responsable de ses comptes clients;

- d) les actes posés par les employés désignés des membres étrangers du même groupe seront supervisés par des superviseurs du déposant spécifiquement désignés
- (les « superviseurs désignés »), chacun d'eux étant qualifié pour superviser la négociation de contrats à terme, d'options sur contrats à terme et d'options;
- e) Le déposant et chaque membre étranger désigné doivent solidairement s'engager à assurer que l'OCRCVM obtienne rapidement, sur demande, accès à la piste de vérification de toutes les opérations de négociation qui sont reliées aux activités pendant les heures prolongées et les registres y afférents;
- f) la dispense demandée s'appliquera aux employés désignés des membres étrangers du même groupe qui sont spécifiés et inscrits sur une liste tenue par le déposant et qui doit être fournie par écrit à l'OCRCVM et mise à jour au moins une fois par année;
- g) le déposant et chacun des employés désignés des membres étrangers du même groupe concluront une convention de mandat aux termes de laquelle le déposant assumera l'entière responsabilité des actes posés par les employés désignés des membres étrangers du même groupe et par les membres étrangers désignés se rapportant aux clients du déposant en ce qui concerne cette négociation à la Bourse de Montréal, et le déposant reconnaîtra qu'il sera responsable aux termes des règles de l'OCRCVM à l'égard de ces actes;
- h) toutes les règles de négociation de la Bourse de Montréal s'appliquent aux ordres conclus par les employés désignés des membres étrangers du même groupe;
- i) à l'exception de l'inscription des individus à titre de représentants, toutes les autres obligations réglementaires canadiennes en vigueur continueraient de s'appliquer, notamment les suivantes :
- i) les comptes clients du déposant continueraient d'être inscrits dans les registres du déposant;
 - ii) toutes les communications avec les clients du déposant continueraient de se faire au nom du déposant;
 - iii) le déposant continuera de détenir les sommes, les titres et les biens des comptes clients du déposant;
- j) le déposant établira et maintiendra des politiques et procédures écrites traitant des exigences d'exécution et de supervision relativement aux heures de négociation prolongées de la Bourse de Montréal;
- k) le déposant communiquera cet arrangement relativement aux heures de négociation prolongées aux clients de ses services de négociation à la Bourse de Montréal et fournira des instructions précises en ce qui a trait au placement des ordres y afférents;

Vu les modifications aux règles et procédures relativement à la prolongation des heures de négociation à la Bourse de Montréal;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1;

Vu l'article 86 de la Loi qui permet à l'Autorité, aux conditions qu'elle détermine, de dispenser un dérivé, une personne, un groupement de personnes, une offre ou une opération de tout ou partie des obligations prévues par cette loi, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à l'intérêt public.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense modifiée demandée aux conditions suivantes :

1. les membres étrangers désignés et les employés désignés des membres étrangers du même groupe sont inscrits ou autorisés, ou titulaires d'un permis ou d'une attestation, aux termes des lois applicables du territoire étranger où se trouve le siège social ou le

principal établissement du membre étranger désigné, dans une catégorie qui permet la négociation des types de produits que les employés désignés des membres étrangers du même groupe négocieront à la Bourse de Montréal;

2. les employés désignés des membres étrangers du même groupe sont autorisés à accepter et à conclure des ordres de clients du déposant ou du déposant pour son propre compte pendant la période allant de 16h30 HE (t-1) à 6 h HE, et ne sont pas autorisés à donner des conseils;
3. le déposant demeure entièrement responsable de ses comptes clients;
4. les actes posés par les employés désignés des membres étrangers du même groupe seront supervisés par les superviseurs désignés, chacun d'eux étant qualifié pour superviser la négociation de contrats à terme, d'options sur contrats à terme et d'options;
5. le déposant et les employés désignés des membres étrangers du même groupe concluent une convention de mandat prévoyant essentiellement ce qui est décrit à l'alinéa g) du paragraphe 18, et cette convention demeure en vigueur;
6. le déposant continue de respecter les modalités et conditions de la dispense de l'OCRCVM.

L'Autorité révoque sa décision no 2019-SACD-1047153 datée du 12 septembre 2019.

Eric Jacob
Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution par Intérim

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS**CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CUMIS****Avis de maintien d'autorisations à la suite d'une fusion**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a maintenu inchangées les autorisations d'exercer l'activité d'assureur au Québec de Co-operators Compagnie d'assurance-vie (nom utilisé par Co-operators Life Insurance Company) et La Compagnie d'Assurance-Vie CUMIS (nom utilisé par CUMIS Life Insurance Company).

Le réexamen des autorisations de ces sociétés a été effectué en vertu de l'article 155 de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1, en raison de leur fusion en date du 31 décembre 2021 en une seule société par actions portant le nom de Co-operators Compagnie d'Assurance-Vie.

La société issue de la fusion, est autorisée à exercer l'activité d'assureur au Québec dans les catégories suivantes :

- Assurance sur la vie
- Assurance contre la maladie ou les accidents

Le lieu du siège de la société issue de la fusion est :

- 1900, Albert Street
Régina SK S4P 4K8
Canada

Cette décision fait suite à l'avis d'intention de fusionner publié le 9 décembre 2021.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 15 février 2021

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
HILLCOAT, MARTIN	DAVIDSTEAL INC.	20220002166-1	2022-02-02	15 000,00 \$
LAM CHAN, THO	CHAMPS D'OR DE LA BEAUCE INC.	20220002389-1	2022-02-09	4 900,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Namex Ventures Inc.

Le 4 février 2022

Namex Ventures Inc. (l'« émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec (la « législation »)

Contexte

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (le « décideur »).
2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - les états financiers annuels audités et le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021;
 - l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021.
3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujéti dans un territoire où s'applique le *Multilateral Instrument 11-103 Failure-to-File Cease Trade Orders in Multiple Jurisdictions*, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

5. Le décideur estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.
7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :

- a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
- b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Marie-Claude Brunet-Ladrie
Directrice de l'information continue

Décision n°: 2022-CEI-0002

Technologies Darkhorse Ltée

Le 4 février 2022

Technologies Darkhorse Ltée (l'« émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS
En vertu de la législation en valeurs mobilières du
Québec et de l'Ontario (la « législation »)

Contexte

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (l'« autorité principale ») et fait foi de celle de l'agent responsable ou de l'autorité en valeurs mobilières de l'Ontario (chacun étant un décideur).
2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - les états financiers annuels audités et le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021;
 - l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021.
3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujéti dans un territoire où s'applique le *Multilateral Instrument 11-103 Failure-to-File Cease Trade Orders in Multiple Jurisdictions*, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

5. Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.
7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :
 - a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
 - b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Marie-Claude Brunet-Ladrie
Directrice de l'information continue

Décision n°: 2022-CEI-0003

Technologies Relevium Inc.

Le 9 février 2022

Technologies Relevium Inc. (l'« émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS
En vertu de la législation en valeurs mobilières du
Québec et de l'Ontario (la « législation »)

Contexte

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (l'« autorité principale ») et fait foi de celle de l'agent responsable ou de l'autorité en valeurs mobilières de l'Ontario (chacun étant un décideur).
2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - les états financiers annuels audités et le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 2021;
 - l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 30 juin 2021;
 - le rapport financier intermédiaire non audité et le rapport de gestion intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2021;
 - l'attestation des documents intermédiaires pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2021.

3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujéti dans un territoire où s'applique le Multilateral Instrument 11-103 Failure-to-File Cease Trade Orders in Multiple Jurisdictions, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

5. Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.
7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :
 - a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
 - b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Marie-Claude Brunet-Ladrie
Directrice de l'information continue

Décision n°: 2022-CEI-0004

6.5.2 Révocations d'interdiction

Technologies Relevium Inc.

Révoque la décision d'interdiction 2021-IC-0030, prononcée le 29 octobre 2021, interdisant à Aurelio Useche, Mark Billings, André Godin et Michel Timperio d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Technologies Relevium Inc. au motif qu'une interdiction d'opérations sur valeurs visant Technologies Relevium Inc. et prononcée le 9 février 2022.

Décision n°: 2022-IC-0003

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de placement immobilier Canadien Net	2 février 2022	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Altius Renewable Royalties Corp.	9 février 2022	Ontario
Canadian Life Companies Split Corp.	7 février 2022	Ontario
Fonds d'actions américaines à moyenne capitalisation en dollars US Manuvie Fonds d'actions américaines à moyenne capitalisation Manuvie	4 février 2022	Ontario
Fonds de rendement de crédit Plus Purpose Fonds de rendement mensuel Plus Purpose Fonds d'actions de base Impact Black Diamond	15 février 2022	Ontario
Fonds Patrimoine Scotia à rendement absolu de titres de créance	3 février 2022	Ontario
Recipe Unlimited Corporation	2 février 2022	Ontario
True North Commercial Real Estate	7 février 2022	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Investment Trust		
Wallbridge Mining Company Limited	8 février 2022	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2 février 2022	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds de placement immobilier Canadien Net	10 février 2022	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Goodfood Market Corp.	4 février 2022	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		<ul style="list-style-type: none"> - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Innergex énergie renouvelable inc.	9 février 2022	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Canadian Life Companies Split Corp.	11 février 2022	Ontario
Cardiol Therapeutics Inc.	8 février 2022	Ontario
FNB actif de dividendes canadiens Dynamique	4 février 2022	Ontario
FNB actif d'obligations croisées Dynamique		
FNB actif de dividendes mondiaux Dynamique		
FNB actif d'actions privilégiées Dynamique		
FNB actif de dividendes américains Dynamique		
FNB actif tactique d'obligations Dynamique		
FNB actif de sociétés américaines moyennes Dynamique		
FNB actif de services financiers mondiaux Dynamique		
FNB actif de titres de qualité à taux variable Dynamique d'infrastructures Dynamique		
FNB actif international de dividendes Dynamique		
FNB actif international Dynamique		
FNB actif marchés émergents Dynamique		
FNB actif évolution énergétique Dynamique		
FNB actif de revenu de retraite+		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Dynamique		
FNB de bitcoins Purpose	14 février 2022	Ontario
FNB de crédit carbone Ninepoint	7 février 2022	Ontario
FNB de dividendes du secteur de l'innovation Middlefield	8 février 2022	Ontario
FNB de dividendes du secteur des infrastructures durables Middlefield		
FNB de dividendes du secteur du développement durable mondial Middlefield		
FNB Evermore Retraite 2025	14 février 2022	Ontario
FNB Evermore Retraite 2030		
FNB Evermore Retraite 2035		
FNB Evermore Retraite 2040		
FNB Evermore Retraite 2045		
FNB Evermore Retraite 2050		
FNB Evermore Retraite 2055		
FNB Evermore Retraite 2060		
FNB Harvest indiciel Innovation spatiale	8 février 2022	Ontario
FNB Horizons Actif dividendes canadiens	14 février 2022	Ontario
FNB Horizons Actif dividendes mondiaux		
FNB Horizons Actif obligations de sociétés		
FNB Horizons Actif obligations américaines de première qualité à très court terme		
FNB Horizons Actif actions privilégiées		
FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme		
FNB Horizons Actif obligations à rendement élevé		
FNB Horizons Actif obligations canadiennes		
FNB Horizons Actif obligations hybrides et actions privilégiées ¹		
FNB Horizons Actif revenu fixe mondial		
FNB Horizons Actif obligations municipales canadiennes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB Horizons Actif prêts de rang supérieur à taux variable		
FNB Horizons Actif I.A. actions mondiales		
FNB Horizons Actif obligations de marchés émergents		
FNB Horizons Chefs de file de marchés émergents		
FNB Horizons Actif obligations de sociétés ESG		
FNB Horizons Crédits carbone	7 février 2022	Ontario
FNB indiciel SmartBe Canadian Quantitative Value	4 février 2022	Alberta
FNB indiciel SmartBe Canadian Quantitative Momentum		
FNB indiciel SmartBe U.S. Quantitative Value		
FNB indiciel SmartBe U.S. Quantitative Momentum		
Fonds d'actions Barometer Disciplined Leadership	11 février 2022	Ontario
Fonds tactique de croissance du revenu Barometer Disciplined Leadership		
Fonds équilibré Barometer Disciplined Leadership		
Fonds de revenu alternatif Newgen	11 février 2022	Ontario
Fonds alpha concentré Newgen		
Mulvihill Canadian Bank Enhanced Yield ETF	15 février 2022	Ontario
Mulvihill Premium Yield Plus ETF		
Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie	14 février 2022	Ontario
Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie		
Portefeuille équilibré		
Emblème Empire Vie		
Portefeuille de croissance modérée		
Emblème Empire Vie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie		
Portefeuille de croissance dynamique Emblème Empire Vie		
Fonds commun de croissance de dividendes Empire Vie		
Fonds commun de revenu mensuel Empire Vie		
Probity Mining 2022 Short Duration Flow-Through Limited Partnership Catégorie Colombie-Britannique	10 février 2022	Colombie-Britannique
Probity Mining 2022 Short Duration Flow-Through Limited Partnership Catégorie nationale	10 février 2022	Colombie-Britannique
Probity Mining 2022 Short Duration Flow-Through Limited Partnership Catégorie Québec	10 février 2022	Colombie-Britannique
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3 février 2022	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI	9 février 2022	Québec
Fonds indiciel d'actions américaines BNI		- Colombie-Britannique
Fonds indiciel d'actions internationales BNI		- Alberta
		- Saskatchewan

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		<ul style="list-style-type: none"> - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador-Nouvelle-Écosse - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds RGP secteurs mondiaux Portefeuille GreenWise Conservateur Portefeuille GreenWise Équilibré Portefeuille GreenWise Croissance Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. : Catégorie RGP secteurs mondiaux	4 février 2022	Québec - Ontario - Nouveau-Brunswick
FINB de dividendes First Trust Value LineMD (couvert en dollars canadiens) FNB First Trust AlphaDEXMC dividendes de marchés émergents (couvert en dollars canadiens) FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) FNB canadien de puissance du capital First Trust	8 février 2022	Ontario
FINB First Trust AlphaDEXMC dividendes européens (couvert en dollars canadiens) FINB de revenu mondial géré en fonction du risque First Trust	8 février 2022	Ontario
FNB Fidelity Avantage Bitcoin ^{MC}	11 février 2022	Ontario
Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique	11 février 2022	Ontario
Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin ^{MC}	11 février 2022	Ontario
Fonds leaders en environnement NEI	4 février 2022	Ontario
Régime de bourses d'études PremFlex Régime individuel familiale	4 février 2022	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Vu la demande présentée par Neptune Solutions Bien-Être Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 21 janvier 2022 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de actions ordinaires, bons de souscription et unités, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 27 janvier 2022.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Projet SEDAR n° 3328763

Décision n°: 2022-FS-0029

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en

vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Aedifica SA	2021-03-03	1 005 252 \$
AGF SAF Private Credit Trust	2021-10-04	12 293 240 \$
Alignvest Student Housing Real Estate Investment Trust	2021-08-31	5 445 975 \$
Auctus Property Fund Limited Partnership	2021-10-15	14 056 504 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2021-07-22	13 076 040 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2021-07-29	20 809 005 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2021-08-26 au 2021-08-27	10 009 209 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Avenue Living Real Estate Core Trust	2021-09-23 au 2021-09-27	13 056 222 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2021-10-28 au 2021-10-29	15 442 291 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2021-11-25 au 2021-12-01	42 579 548 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2021-12-16 au 2021-12-17	29 664 672 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2021-12-29	2 725 660 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2022-01-17 au 2022-01-21	11 453 845 \$
Axia U.S. Grocery Net Lease Fund I LP	2021-08-19	39 904 020 \$
Axia U.S. Grocery Net Lease Fund I LP	2021-08-31	10 047 810 \$
Bain Capital Tech Opportunities Fund II, L.P.	2022-01-28	2 554 400 \$
Banque Nationale du Canada	2021-12-21	5 000 000 \$
Banque Nationale du Canada	2021-12-23	13 500 000 \$
Banque Nationale du Canada	2022-01-19	1 250 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-01-21	3 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-01-21	3 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-01-24	2 531 200 \$
Banque Royale du Canada	2022-01-26	2 521 200 \$
Banque Royale du Canada	2022-01-27	2 000 000 \$
Benz Mining Corp.	2021-08-30	10 000 000 \$
Bonterra Resources Inc.	2021-04-07	17 472 300 \$
Bonterra Resources Inc.	2021-10-21	11 664 450 \$
Bridge Debt Strategies Fund IV International LP	2021-10-06	164 599 650 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Centurion Apartment Real Estate Investment Trust	2022-01-04	51 738 388 \$
Constantine Metal Resources Ltd.	2021-08-12	1 970 900 \$
CPPIB Capital Inc.	2022-01-18	614 171 436 \$
Credo Technology Group Holding Ltd.	2022-01-31	6 383 030 \$
Diamond Estates Wines & Spirits Inc.	2021-06-10	1 760 000 \$
Diamond Estates Wines & Spirits Inc.	2021-10-06	12 436 320 \$
Durum Industrial Real Estate Investment Trust	2021-03-01	423 300 \$
Durum Industrial Real Estate Investment Trust	2021-04-15	716 000 \$
enGene Inc.	2021-06-30	9 640 524 \$
enGene Inc.	2021-10-29	9 640 524 \$
enGene Inc.	2021-12-30	0 \$
Fonds de placement immobilier de base canadien RBC	2022-01-25	115 740 129 \$
Four Nines Gold Inc.	2021-04-29	861 652 \$
HighGold Mining Inc.	2021-09-28	200 000 \$
IIF Canadian 2 LP	2022-01-01	142 390 000 \$
InSolve Global Credit Feeder Fund V, L.P.	2022-01-28	6 386 000 \$
Meridian Mining UK Societas	2021-10-19	10 384 500 \$
Osisko Green Acquisition Limited	2021-09-08	7 875 000 \$
Osisko Green Acquisition Limited	2021-10-08	163 400 \$
Oxford Biomedica plc	2022-01-28	4 755 505 \$
QC Copper and Gold Inc.	2021-10-27	6 969 000 \$
QC Copper and Gold Inc.	2021-11-30	41 250 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Ressources Falco ltée	2021-12-15	5 000 000 \$
Romania acting through the Ministry of Finance	2022-01-27	17 686 415 \$
SiliCycle inc.	2020-11-23	525 000 \$
SiliCycle inc.	2021-01-07	665 000 \$
SiliCycle inc.	2021-02-28	227 000 \$
SiliCycle inc.	2021-09-10	975 576 \$
Société en commandite Axiom Infrastructure Canada II	2021-09-03	3 000 000 \$
Société en commandite Brightspark 04-19	2021-10-04	385 370 \$
Société en commandite Brightspark 04-19	2021-10-14 au 2021-10-20	240 290 \$
TPG Real Estate Partners IV(A), L.P.	2022-01-28	34 484 400 \$
TPG Real Estate Partners IV(B), L.P.	2022-01-28	638 600 000 \$
TPG Real Estate Partners IV(C), L.P.	2022-01-28	51 088 000 \$
Transformation Capital Fund III-A, L.P.	2022-01-27	6 356 000 \$
Transurban Group	2021-09-30	36 385 275 \$
Trill Impact (No. 1) SCSP	2021-02-23	38 280 000 \$
Western Copper and Gold Corporation	2021-07-29	8 010 000 \$

INFORMATION CORRIGÉE

Bulletin 21 octobre 2021 – Vol. 18, n° 42

L Catterton IX Offshore, LP	2021-05-28	1 208 600 \$
-----------------------------	------------	--------------

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

True North Commercial Real Estate Investment Trust

Vu la demande présentée par True North Commercial Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 1^{er} février 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 7 février 2022, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;

6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 4 février 2022.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0036

Wallbridge Mining Company Limited

Vu la demande présentée par Wallbridge Mining Company Limited (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 1^{er} février 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du rapport technique;

« notice » : la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020;

« rapport technique » : le rapport technique intitulé « NI 43-101 Technical Report for the Detour-Fenelon Gold Trend Property, Quebec, Canada »;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte déposer un prospectus simplifié provisoire dans toutes les provinces du Canada le ou vers le 7 février 2022;
3. L'émetteur intégrera par renvoi la notice dans le prospectus;
4. L'intégration du rapport technique dans la notice n'a été dictée que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;

5. Le rapport technique fait l'objet d'un résumé dans la notice;
6. L'inclusion du rapport technique dans la notice n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. Du fait de son intégration par renvoi dans le prospectus, le rapport technique doit être établi en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 3 février 2022.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0035

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ABC TECHNOLOGIES HOLDINGS INC.	2021-12-31
ACASTI PHARMA INC.	2021-12-31
ALEAFIA HEALTH INC.	2021-12-31
APPILI THERAPEUTICS INC.	2021-12-31
AURORA CANNABIS INC.	2021-12-31
CAE INC.	2021-12-31
CANADA GOOSE HOLDINGS INC.	2022-01-02
CANEX METALS INC.	2021-12-31
CERES GLOBAL AG CORP.	2021-12-31
CORBY SPIRITUEUX ET VINS LIMITÉE	2021-12-31
CORPORATIONS UNIES LIMITEE	2021-12-31
CYBIN INC.	2021-12-31
ELECTROVAYA INC.	2021-12-31
ENERGIR INC.	2021-12-31
FIELD TRIP HEALTH LTD	2021-12-31
GOLD ROYALTY CORP.	2021-12-31
GROUPE ALITHYA INC.	2021-12-31
HANWEI ENERGY SERVICES CORP.	2021-12-31
HIVE BLOCKCHAIN TECHNOLOGIES LTD.	2021-12-31
H2O INNOVATION INC.	2021-12-31
INDIGO BOOKS & MUSIC INC.	2022-01-01
KENSINGTON PRIVATE EQUITY FUND	2021-12-31
LANTRONIX, INC.	2021-12-31
MICROBIX BIOSYSTEMS INC.	2021-12-31
MINES ABCOURT INC.	2021-12-31
NANOXPLORE INC.	2021-12-31
NEIGHBOURLY PHARMACY INC.	2022-01-01
NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ETRE INC.	2021-12-31
QUIPT HOME MEDICAL CORP.	2021-12-31
ROGERS SUGAR INC.	2022-01-01
SANGOMA TECHNOLOGIES CORPORATION	2021-12-31
SAPUTO INC.	2021-12-31
SSC SECURITY SERVICES CORP.	2021-12-31
TECHNOLOGIES D-BOX INC.	2021-12-31
TERRAVEST INDUSTRIES INC.	2021-12-31
THREED CAPITAL INC.	2021-12-31
VECIMA NETWORKS INC.	2021-12-31
VOYAGER DIGITAL LTD.	2021-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Date du document

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
ARC RESOURCES LTD.	2021-12-31
BOMBARDIER INC.	2021-12-31
CAPSTONE MINING CORP.	2021-12-31
CARIBBEAN UTILITIES COMPANY, LTD.	2021-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2021-12-31
CINEPLEX INC.	2021-12-31
COEUR MINING, INC.	2021-12-31
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2021-12-31
CORPORATION TC ENERGIE	2021-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2021-12-31
EMERA INCORPORATED	2021-12-31
ENBRIDGE GAS INC.	2021-12-31
ENBRIDGE INC.	2021-12-31
FIDUCIE D'IMPACT DREAM	2021-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT CT REIT (LA)	2021-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER INDUSTRIEL DREAM	2021-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER PROPRIETES DE CHOIX	2021-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2021-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER H&R	2021-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER MORGUARD	2021-12-31
FONDS DE RENDEMENT ABSOLU VERITAS	2021-12-31
FORTIS INC.	2021-12-31
FORTISALBERTA INC.	2021-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2021-12-31
FORTISBC INC.	2021-12-31
GFL ENVIRONMENTAL INC.	2021-12-31
GOEASY LTD.	2021-12-31
IA SOCIETE FINANCIERE INC.	2021-12-31
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS INC.	2021-12-31
KEYERA CORP.	2021-12-31
KILLAM APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
KINROSS GOLD CORPORATION	2021-12-31
METAUX RUSSEL INC.	2021-12-31
MORGUARD NORTH AMERICAN RESIDENTIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
NEW KLONDIKE EXPLORATION LTD.	2021-11-30
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2021-12-31
NORTH AMERICAN CONSTRUCTION GROUP LTD.	2021-12-31
NOVA SCOTIA POWER INC.	2021-12-31
ORBUS PHARMA INC.	2021-12-31
PAGES JAUNES LIMITEE	2021-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2021-12-31
SERVICES FINANCIERS CATERPILLAR LIMITEE (LES)	2021-12-31
SHOPIFY INC.	2021-12-31
SMARTCENTRES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY	2021-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2021-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
SOCIETE FINANCIERE IGM INC.	2021-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REIT	2021-12-31
SYNDICAT DE LOCATION - FAIRMONT TREMBLANT	2021-10-31
TELUS CORPORATION	2021-12-31
TELUS INTERNATIONAL (CDA) INC.	2021-12-31
TRILOGY METALS INC.	2021-11-30
TRISURA GROUP LTD.	2021-12-31
VERITAS CANADIAN EQUITY FUND (#40883)	2021-12-31
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.	2021-12-31
WESTCOAST ENERGY INC.	2021-12-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2021-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
ARC RESOURCES LTD.	2021-12-31
BOMBARDIER INC.	2021-12-31
CAPSTONE MINING CORP.	2021-12-31
CARIBBEAN UTILITIES COMPANY, LTD.	2021-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2021-12-31
CINEPLEX INC.	2021-12-31
COEUR MINING, INC.	2021-12-31
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2021-12-31
CORPORATION TC ENERGIE	2021-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2021-12-31
EMERA INCORPORATED	2021-12-31
ENBRIDGE GAS INC.	2021-12-31
ENBRIDGE INC.	2021-12-31
FIDUCIE D'IMPACT DREAM	2021-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT CT REIT (LA)	2021-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER INDUSTRIEL DREAM	2021-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER PROPRIETES DE CHOIX	2021-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2021-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER H&R	2021-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER MORGUARD	2021-12-31
FONDS DE RENDEMENT ABSOLU VERITAS	2021-12-31
FORTIS INC.	2021-12-31
FORTISALBERTA INC.	2021-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2021-12-31
FORTISBC INC.	2021-12-31
GFL ENVIRONMENTAL INC.	2021-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
GOEASY LTD.	2021-12-31
IA SOCIETE FINANCIERE INC.	2021-12-31
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS INC.	2021-12-31
KEYERA CORP.	2021-12-31
KILLAM APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
KINROSS GOLD CORPORATION	2021-12-31
METAUX RUSSEL INC.	2021-12-31
MORGUARD NORTH AMERICAN RESIDENTIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
NEW KLONDIKE EXPLORATION LTD.	2021-11-30
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2021-12-31
NORTH AMERICAN CONSTRUCTION GROUP LTD.	2021-12-31
NOVA SCOTIA POWER INC.	2021-12-31
ORBUS PHARMA INC.	2021-12-31
PAGES JAUNES LIMITEE	2021-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2021-12-31
SHOPIFY INC.	2021-12-31
SMARTCENTRES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY	2021-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2021-12-31
SOCIETE FINANCIERE IGM INC.	2021-12-31
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REIT	2021-12-31
TELUS CORPORATION	2021-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
TELUS INTERNATIONAL (CDA) INC.	2021-12-31
TRILOGY METALS INC.	2021-11-30
TRISURA GROUP LTD.	2021-12-31
VERITAS CANADIAN EQUITY FUND (#40883)	2021-12-31
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.	2021-12-31
WESTCOAST ENERGY INC.	2021-12-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2021-12-31

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
ADVANTECH MARKETING INTERNATIONAL INC.	
C3 METALS INC.	
GOLIATH RESOURCES LIMITED	
GURU ORGANIC ENERGY CORP.	
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE COMPANY	
HEXO CORP.	

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
BOMBARDIER INC.	2021-12-31
CARIBBEAN UTILITIES COMPANY, LTD.	2021-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2021-12-31
COEUR MINING, INC.	2021-12-31
CORPORATION TC ENERGIE	2021-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2021-12-31
EMERA INCORPORATED	2021-12-31
ENBRIDGE GAS INC.	2021-12-31
ENBRIDGE INC.	2021-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT CT REIT (LA)	2021-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER PROPRIETES DE CHOIX	2021-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2021-12-31
FORTIS INC.	2021-12-31
GFL ENVIRONMENTAL INC.	2021-12-31
GOEASY LTD.	2021-12-31
KEYERA CORP.	2021-12-31
METAUX RUSSEL INC.	2021-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2021-12-31
NORTH AMERICAN CONSTRUCTION GROUP LTD.	2021-12-31
NOVA SCOTIA POWER INC.	2021-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2021-12-31
SERVICES FINANCIERS CATERPILLAR LIMITEE (LES)	2021-12-31
SHOPIFY INC.	2021-12-31
TELUS CORPORATION	2021-12-31
TELUS INTERNATIONAL (CDA) INC.	2021-12-31
TRILOGY METALS INC.	2021-11-30
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.	2021-12-31
WESTCOAST ENERGY INC.	2021-12-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2021-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
1317774 B.C. Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Penn National Gaming, Inc. 1317769 B.C. Ltd.	3	PI O	2022-02-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10		ON
ABC Technologies Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
AP IX Alpha Holdings (LUX) SARL	3	O	2022-02-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000 000	6.2500	ON
Acadian Timber Corp.								
<i>Droits DSUs</i>								
Shepanski, Adam Douglas	4, 5	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 033		NB
Wood, Susan Marie	5	O	2021-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 681		NB
Accord Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jang, James Chadwick J & L Jang Holdings Ltd.	7	PI O	2021-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	121	8.3921	ON
Air Canada								
<i>Class B Voting Shares</i>								
Guillemette, Lucie	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 179	24.5371	QC
Houle, Pierre	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23	26.2158	QC
Kazzaz, Amos	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	149	26.2158	QC
Landry, Craig	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 139	24.5371	QC
Meloul-Wechsler, Arielle	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	118	26.2158	QC
Nasr, Mark Youssef	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	257	24.5371	QC
O'Connor, Kevin Patrick Cornelius	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	103	26.2158	QC
Read, Robert Alan	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	103	26.2158	QC
Romanelli, Gilda	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	225	23.9000	QC
Steer, Richard A.	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	74	26.2158	QC
Yiu, Andrew Ka Hoi	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	102	26.2158	QC
Alamos Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
McCluskey, John	4, 5	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 261	8.9100	ON
Alaris Equity Partners Income Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Lynch Proctor, Kimberley Elizabeth	4	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	18.6806	AB
Alcanna Inc. (formerly Liquor Stores N.A. Ltd.)								
<i>Annual Deferred Shares (Common Shares)</i>								
Barnett, John Robert	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	34 000		AB
Peter, Lynch	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14 794		AB
Prentice, Karen A.	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	18 594		AB
Ryan, Denis	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13 450		AB
Williams, Kristina	4	O	2021-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 150		AB
Allied Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Cunningham, Gordon R.	4	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	678		ON
Emory, Michael R.	4, 5							
Prophet Corporation	PI	O	2022-02-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	42.5000	ON
AltaGas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bishop, Aaron	7	O	2022-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2022-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Droits Deferred Share Unit (DSU)</i>								
Calvert, Victoria Anne	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 162		AB
Cornhill, David Wallace	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 032		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Duplantier, Jon-Al	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64		AB
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 125		AB
Johnston, Cynthia	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	759		AB
KARKKAINEN, PENTTI OLAVI	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 215		AB
Knoll, Phillip R.	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 148		AB
McCallister, Terry Dwight	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	597		AB
Sullivan, Linda Gail	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	400		AB
Tower, Nancy Gail	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	800		AB
<i>Droits Performance Units (PU)</i>								
Amirali, Shaheen	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 648		AB
Bushfield, Corine Renae Knight	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 051		AB
Crawford, Randall Loy	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29 211		AB
Grant, Bradley, Bertram	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 052		AB
Harbilas, James	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 038		AB
Jenkins, Donald Mark	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 786		AB
Starring, Mary Colleen	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 516		AB
Toone, Randy Warren	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 183		AB
Zelond, Wendy Houde	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	262		AB
<i>Droits Restricted Units (RU)</i>								
Amirali, Shaheen	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177		AB
Calvert, Victoria Anne	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79		AB
Harbilas, James	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 068		AB
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	205		AB
McCallister, Terry Dwight	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	410		AB
Starring, Mary Colleen	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 516		AB
Zelond, Wendy Houde	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	262		AB
Altus Group Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Altus Group Limited	1							
National Bank Financial	PI	O	2022-02-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2022-02-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-14	I	38 - Rachat ou annulation	(7 500)	50.9896	ON
Devonish, Terrie-Lynne	5	O	2021-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	294	51.0000	ON
Mikulich, Raymond	4	O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	52.0300	ON
		M	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	52.0300	ON
		M	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	52.0300	ON
		O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	53.3000	ON
		O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	53.5000	ON
		M	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	53.5000	ON
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	53.2500	ON
Probyn, Alex	7	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	53.0100	ON
Anaconda Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fitzgerald, Jonathan W	4	O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	0.8000	ON
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 000)	0.0875	ON
<i>Options</i>								
Fitzgerald, Jonathan W	4	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	125 000	0.2400	ON
Anaergia Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Zhang, Disong	5	O	2021-06-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-10-01	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.0100	ON
<i>Options</i>								
Zhang, Disong	5	O	2021-10-01	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.0100	ON
ARC Resources Ltd.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
ARC Resources Ltd.	1	O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	11.6561	AB
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	199 500	11.4062	AB
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	11.9294	AB
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	12.0558	AB
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(649 500)		AB
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	12.0288	AB
		O	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	12.2034	AB
		O	2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	12.3572	AB
		O	2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	12.7777	AB
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	13.4865	AB
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(625 000)		AB
		O	2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	13.3959	AB
		O	2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	13.4447	AB
		O	2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	124 300	13.9248	AB
		O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	14.1034	AB
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	13.8956	AB
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(624 300)		AB
		O	2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	13.7230	AB
		O	2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	13.1000	AB
		O	2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	12.4411	AB
		O	2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	12.7850	AB
		O	2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	13.4066	AB
		O	2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(625 000)		AB
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	13.1573	AB
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(125 000)		AB
Argonaut Gold Inc.								
<i>Options</i>								
Peniuk, Dale Canfield	4	O	2022-02-08	D	52 - Expiration d'options	(3 341)	8.4500	ON
Aritzia Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Morgan, Philippa (Pippa)	5	O	2022-02-08	D	51 - Exercice d'options	10 000		BC
		O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	57.7655	BC
		O	2022-02-09	D	51 - Exercice d'options	10 000		BC
		O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	58.0599	BC
		O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	15 000		BC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	57.8269	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	15 000		BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	56.0547	BC
		O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	15 000		BC
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	56.1243	BC
		O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	10 000		BC
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	56.2268	BC
<i>Options</i>								
Morgan, Philippa (Pippa)	5	O	2022-02-08	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		BC
		O	2022-02-09	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		BC
		O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		BC
		O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		BC
		O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		BC
Artis Real Estate Investment Trust								
<i>Actions privilégiées Series A</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	24.9860	MB
<i>Actions privilégiées Series E</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	24.6333	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Parts</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	426 855	12.5901	MB
Athabasca Oil Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ingoldsby, Karla Dawn	5	O	2022-02-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22 880		AB
		O	2022-02-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 015		AB
		O	2022-02-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	7 880	1.3900	AB
		O	2022-02-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	960	18.0000	AB
Charles Ingoldsby	PI	O	2018-01-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 880	1.3900	AB
		O	2022-02-14	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	960	18.0000	AB
		O	2022-02-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(7 880)	1.3900	AB
		O	2022-02-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(960)	18.0000	AB
Wojcichowsky, Michael S J	5							
TSFA	PI	O	2020-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	58 911	0.9100	AB
Australis Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dyck, Jason Ronald Bradley	4	O	2022-02-14	D	46 - Contrepartie de services	200 379	0.1248	BC
AutoCanada Inc.								
<i>Billets</i>								
Antony, Paul	4							
MAP Investco Inc.	PI	O	2022-02-14	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 1 092 500.00)		AB
Borys, Michael	5	O	2022-02-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 250 000.00)		AB
EdgePoint Investment Group Inc.	3							
EdgePoint Canadian Growth & Income Portfolio	PI	O	2022-02-11	C	38 - Rachat ou annulation	(\$ 6 700 000.00)		AB
EdgePoint Global Growth & Income Portfolio	PI	O	2022-02-11	C	38 - Rachat ou annulation	(\$ 35 850 000.00)		AB
EdgePoint Variable Income Portfolio	PI	O	2022-02-11	C	38 - Rachat ou annulation	(\$ 9 700 000.00)		AB
Hong, Peter	5	O	2022-02-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 250 000.00)		AB
James, Barry Lee	4	O	2022-02-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 100 000.00)		AB
<i>Billets 5.75 Senior Unsecured 02/07/2029</i>								
EdgePoint Investment Group Inc.	3							
EdgePoint Canadian Growth & Income Portfolio	PI	O	2018-08-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-07	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 2 950 000.00		AB
EdgePoint Global Growth & Income Portfolio	PI	O	2018-08-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-07	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 15 800 000.00		AB
EdgePoint Monthly Income Portfolio	PI	O	2018-08-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-07	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 2 000 000.00		AB
EdgePoint Variable Income Portfolio	PI	O	2018-08-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-07	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 4 250 000.00		AB
AYA OR & ARGENT INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beaudoin, Raphaël	5	O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 100)	7.5000	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	7.5600	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	7.5400	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.5200	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.5300	QC
Ballard Power Systems Inc.								
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Bayless, Kathleen Ann	4	O	2021-12-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	395	15.8900	BC
Hayhurst, Douglas Palmer	4	O	2021-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 368	15.8900	BC
Le, Duy-Loan	4	O	2021-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 045	15.8900	BC
Mühlhäuser, Hubertus Michael	4	O	2021-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 186	15.8900	BC
Neese, Marty Tucker	4	O	2021-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 254	15.8900	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Roche, James Norman	4	O	2021-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 569	15.8900	BC
Woodruff, Janet Patricia	4	O	2021-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 368	15.8900	BC
BBTV Holdings Inc.								
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Merchant, Hitendra Vasant	7	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-12-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 200		BC
BCE Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bibic, Mirko	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 736	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 334	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	65 000	58.3900	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	67.4400	QC
Cole, Michael	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 919	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 166	67.1700	QC
Gillies, Claire	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 130	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 140	67.1700	QC
HOWE, STEPHEN GUY	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 287	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 433	67.1700	QC
Jamal, Rizwan	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 166	67.1700	QC
Kirby, Blaik	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 440	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 166	3166.0000	QC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	8 220	53.5800	QC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	15 000	56.0500	QC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	29 944	56.0500	QC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 220)	66.6300	QC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	66.5900	QC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 944)	66.6100	QC
LeBlanc, Glen	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 735	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 138	67.1700	QC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 873)	66.7000	QC
Lithwick, Deborah	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 579	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	844	67.1700	QC
Little, Thomas (Tom)	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 104	61.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 801	67.1700	QC
Malcolmson, Robert	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 579	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	844	67.1700	QC
Moffat, Nikki	5	O	2022-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 894	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 014	67.1700	QC
ESP	PI	O	2022-01-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-01-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Moses, Karine	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	793	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	424	67.1700	QC
Oosterman, Wade	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 311	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 401	67.1700	QC
Watson, John	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 104	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 801	67.1700	QC
		O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	109 650	56.6200	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(109 650)	67.2100	QC
<i>Droits Restricted Deferred Share Units</i>								
Bibic, Mirko	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 286)	67.1700	QC
Jamal, Rizwan	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 739)	67.1700	QC
Kirby, Blaik	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 184)	67.1700	QC
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Bibic, Mirko	7	O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	(65 000)	58.3900	QC
Kirby, Blaik	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(8 220)	53.5800	QC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	56.0500	QC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(29 944)	56.0500	QC
Moffat, Nikki	5	O	2022-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Watson, John	7	O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	(109 650)	56.6200	QC
<i>Performance-based Restricted Share Units</i>								
Bibic, Mirko	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 631)	67.1700	QC
Cole, Michael	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 815)	67.1700	QC
Gillies, Claire	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 454)	67.1700	QC
HOWE, STEPHEN GUY	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 542)	67.1400	QC
Jamal, Rizwan	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 815)	67.1700	QC
Kirby, Blaik	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 815)	67.1700	QC
LeBlanc, Glen	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 997)	67.1700	QC
Lithwick, Deborah	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 818)	67.1700	QC
Little, Thomas (Tom)	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 180)	67.1700	QC
Malcolmson, Robert	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 818)	67.1700	QC
Moffat, Nikki	5	O	2022-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 182)	67.1700	QC
Moses, Karine	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(910)	67.1700	QC
Oosterman, Wade	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 536)	67.1700	QC
Watson, John	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 180)	67.1700	QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Bibic, Mirko	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 192)	67.1700	QC
Cole, Michael	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 739)	67.1700	QC
Gillies, Claire	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 586)	67.1700	QC
HOWE, STEPHEN GUY	7	O	2021-01-15	D	35 - Dividende en actions	502	55.8400	QC
		O	2021-04-15	D	35 - Dividende en actions	253	58.2700	QC
		O	2021-07-15	D	35 - Dividende en actions	241	62.2800	QC
		O	2021-10-15	D	35 - Dividende en actions	239	63.5900	QC
		O	2022-01-15	D	35 - Dividende en actions	232	66.4500	QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 835)	67.1700	QC
Kirby, Blaik	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 555)	67.1700	QC
LeBlanc, Glen	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 816)	67.1700	QC
Lithwick, Deborah	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 398)	67.1700	QC
Little, Thomas (Tom)	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 288)	67.1700	QC
Malcolmson, Robert	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 398)	67.1700	QC
Moffat, Nikki	5	O	2022-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 077)	67.1700	QC
Moses, Karine	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 699)	67.1700	QC
Oosterman, Wade	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(45 862)	67.1700	QC
Watson, John	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 288)	67.1700	QC
<i>Share Units</i>								
Bibic, Mirko	7	O	2022-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 286	67.1700	QC
Jamal, Rizwan	7	O	2022-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 739	67.1700	QC
Kirby, Blaik	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 184	67.1700	QC
		M	2022-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 184	67.1700	QC
Birchcliff Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carlsen, Christopher Andrew	5							
Wellington-Altus - Margin	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 321	6.4491	AB
Wellington-Altus - TFSA	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	461	6.4457	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Geremia, Bruno P.	5							
CIBC Investor Services	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 020	6.4000	AB
		O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	970	6.4000	AB
CIBC Investors' Edge - RRSP	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 220	6.4000	AB
Tonken, Aaron Jeffery	4, 5							
BMO Nesbitt Burns Inc. - Cash	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	6.4700	AB
BMO Nesbitt Burns Inc. - TFSA	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	6.5000	AB
Tran, Hue	5							
RBC Direct Investing_Cash	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.4000	AB
Bitfarms Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fortier, Philippe	5	O	2022-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Fortier, Philippe	5	O	2022-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Boardwalk Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Boardwalk Real Estate Investment Trust	1	O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	54.1957	AB
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	53.4052	AB
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	54.0106	AB
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	54.4703	AB
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		AB
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	54.6754	AB
		O	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	55.1596	AB
		O	2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	55.2375	AB
		O	2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	55.9209	AB
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	55.3239	AB
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	56.1222	AB
		O	2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	56.4990	AB
		O	2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	56.9818	AB
		O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	56.5604	AB
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	54.5586	AB
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(17 500)		AB
Bonterra Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Campbell, John	4	O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 800)	8.8097	AB
Curtis, Brad Allen	5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	25 662	3.1400	AB
Fink, George Frederick	4, 5, 3	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	40 000	40000.0000	AB
		M	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	40 000	3.1400	AB
Thompson, Robb Douglas	5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	25 429		AB
<i>Options</i>								
Curtis, Brad Allen	5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	3.1400	AB
Fink, George Frederick	4, 5, 3	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	3.1400	AB
Thompson, Robb Douglas	5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		AB
Bonterra Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gonzalez, Cesar	4, 5	O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.0900USD	BC
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.1000USD	BC
Pelletier, Marc-André	4	O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 300	1.3400	BC
		O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	1.3200	BC
		O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 800	1.3200	BC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 800	1.3690	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 400	1.3899	BC
Calian Group Ltd.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Basler, Raymond Gregory	4	O	2022-02-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	213	58.7300	ON
		M	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	213	58.7300	ON
Hamer, Seann	5	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	620	58.7200	ON
Park, Young	4	O	2022-02-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	221	58.7300	ON
		M	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	221	58.7300	ON
		O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10	59.3000	ON
Poirier, Jo-Anne Cecile	4	O	2022-02-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	221	58.7300	ON
		M	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	221	58.7300	ON
		O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6	60.5900	ON
Richardson, Ronald	4	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	221	58.7300	ON
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2	59.3900	ON
weber, george brian	4	O	2022-02-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	362	58.7300	ON
		M	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	362	58.7300	ON
Deferred Share Units (Cash Value of Common Shares)								
Basler, Raymond Gregory	4	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	523	58.2600	ON
Park, Young	4	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	523	58.2600	ON
Poirier, Jo-Anne Cecile	4	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	523	58.2600	ON
Richardson, Ronald	4	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	523	58.2600	ON
weber, george brian	4	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	880	58.2600	ON
Canaccord Genuity Group Inc.								
Actions ordinaires								
MacLachlan, Martin Lachlan	5							
Raymond James on behalf of insider's RRSP	PI	O	2022-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	14.3000	BC
Canadian Natural Resources Limited								
Actions ordinaires								
Bast, Calvin John	5	O	2022-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2022-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Edwards, Norman Murray	4, 5	O	2021-01-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	32.6000	AB
		O	2021-01-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	531	34.1900	AB
		O	2021-04-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	520	39.0544	AB
		O	2021-07-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	459	44.7146	AB
		O	2021-10-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	428	48.3585	AB
Lunn, Erin Louise	5	O	2022-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Pisio, Kyle Grayson	5	O	2022-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Options								
Bast, Calvin John	5	O	2022-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Lunn, Erin Louise	5	O	2022-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Pisio, Kyle Grayson	5	O	2022-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Canadian Western Bank								
Actions ordinaires								
Parkatti, David Robert	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	768		AB
		O	2022-02-11	D	90 - Changements relatifs à la propriété	768		AB
		M	2022-02-11	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(768)		AB
Qtrade / Aviso Wealth	PI	O	2022-01-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Cannara Biotech Inc.								
Actions ordinaires								
Sosiak, Nicholas	5	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47 000	0.1250	BC
Capital Power Corporation								
Actions ordinaires								
Phillips, Robert L.	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	40.5300	AB
Deborah S. Phillips	PI	O	2021-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	193	40.5300	AB
Caribbean Utilities Company, Ltd.								
Performance Share Units								
Hew, J.F. Richard	4, 5	O	2022-02-10	D	97 - Autre	11 603		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2022-02-11	D	97 - Autre	(10 983)		ON
Lawrence, Letitia	5	O	2022-02-10	D	97 - Autre	2 847		ON
		O	2022-02-11	D	97 - Autre	(3 377)		ON
Tibbetts, Sacha Nikolai	5	O	2022-02-10	D	97 - Autre	2 747		ON
		O	2022-02-11	D	97 - Autre	(3 116)		ON
Watler, David	5	O	2022-02-10	D	97 - Autre	2 918		ON
		O	2022-02-11	D	97 - Autre	(3 377)		ON
Cathedral Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Ian Stephen	4	O	2022-02-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	114 000	0.4400	AB
Graham, Ian	5							
Michelle Graham	PI	O	2021-05-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-10	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	57 000	0.4400	AB
Irani, Fawzi	5	O	2022-02-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	68 000	0.4400	AB
MAXWELL, RODERICK DONALD	4							
Sharron Maxwell	PI	O	2022-02-10	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	942 000	0.4400	AB
SARJEANT, SCOTT DOUGLAS	4	O	2022-02-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	170 000	0.4400	AB
Celestica Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Agrawal, Alok K.	7	O	2022-02-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 375	12.0900USD	ON
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 937		ON
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 232)	11.8300USD	ON
Chawla, Mandeep	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	88 357		ON
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(88 357)	15.0500	ON
Cooper, Todd Christopher	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	88 357		ON
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(88 357)	11.8300USD	ON
Ellis, Robert Peter	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	22 089		ON
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 825)	15.0500	ON
Lawless, John Joseph	5	O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 593)	11.8300USD	ON
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	96 642		ON
Mionis, Robert Andrew	4, 5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	397 612		ON
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(397 612)	11.8300USD	ON
Phillips, Jason	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	80 074		ON
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 794)	11.8300USD	ON
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 374		ON
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 297)	11.8300USD	ON
Wong, Leila	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 149		ON
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 149)	15.0500	ON
		O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 713		ON
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 453)	15.0500	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Chawla, Mandeep	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(88 357)		ON
Cooper, Todd Christopher	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(88 357)		ON
Ellis, Robert Peter	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22 089)		ON
Lawless, John Joseph	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(96 642)		ON
Mionis, Robert Andrew	4, 5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(397 612)		ON
Phillips, Jason	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(80 074)		ON
Wong, Leila	7	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	(12 149)		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Agrawal, Alok K.	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 937)		ON
Phillips, Jason	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 374)		ON
Wong, Leila	7	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 713)		ON
Cenovus Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cenovus Energy Inc.	1	O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 241 500	16.2300	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit	O		2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 241 500)		AB
	O		2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	550 000	16.7700	AB
	O		2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	(550 000)		AB
	O		2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	440 000	17.2900	AB
	O		2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	(440 000)		AB
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400 000	17.2200	AB
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)		AB
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	459 500	17.1300	AB
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(459 500)		AB
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	350 000	17.6700	AB
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(350 000)		AB
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	400 000	18.0600	AB
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)		AB
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	376 500	17.9400	AB
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	(376 500)		AB
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	385 000	18.2300	AB
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(376 500)		AB
	M		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(385 000)		AB
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	18.7700	AB
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		AB
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	464 500	18.5800	AB
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(464 500)		AB
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	350 000	18.6100	AB
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	(350 000)		AB
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	350 000	18.6400	AB
	O		2022-01-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(350 000)		AB
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	500 000	17.8100	AB
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(500 000)		AB
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	401 800	16.9100	AB
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(401 800)		AB
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	325 000	17.6900	AB
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	(325 000)		AB
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	370 000	18.6500	AB
O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	(370 000)		AB	
O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	18.5400	AB	
O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		AB	
O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	18.4500	AB	
O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		AB	
O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	234 733	18.4500	AB	
O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(234 733)		AB	
DelFrari, Rhona Marie	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	46 055		AB
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 055)		AB
McKenzie, Jonathan Michael <i>Deferred Share Units</i>	5	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	19.8002	AB
Pourbaix, Alex <i>Options</i>	4, 5	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	520	12.5880	AB
DelFrari, Rhona Marie	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(46 055)	9.4800	AB
Hart, Jeffrey Ryan	5	O	2022-02-14	D	59 - Exercice au comptant	(43 696)	3.5400	AB
Centerra Gold Inc. <i>Actions ordinaires</i>								
Pressler, Sheryl <i>Droits Restricted Share Units</i>	4	O	2022-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	595	10.6700	ON
Connor, Richard Webster	4	O	2022-02-14	D	59 - Exercice au comptant	(2 979)	10.6700	ON
Pressler, Sheryl	4	O	2022-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(595)	10.6700	ON
		O	2022-02-14	D	59 - Exercice au comptant	(2 384)	10.6700	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
CENTR Brands Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meehan, Paul Francis	3							
Meehan Family Investments Inc.	PI	O	2022-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.8200	BC
CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
Boyajian, Mark	5							
Vested PSU	PI	O	2022-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 874)	110.5000	QC
Henderson, Dave	5	O	2022-02-08	D	51 - Exercice d'options	3 605	37.1100	QC
		O	2022-02-08	D	51 - Exercice d'options	8 000	39.4700	QC
		O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	110.1400	QC
		O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 005)	110.1749	QC
		O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	110.6500	QC
Vested PSU	PI	O	2022-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 292)	87.0000	QC
		M	2022-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 292)	87.0000USD	QC
Hurlebaus, Timothy	5	O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	3 033	48.1600	QC
		O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	10 000	63.2300	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 033)	110.9247	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	110.8177	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	111.0050	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	110.7200	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	111.0300	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	111.0200	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 900)	110.9606	QC
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	110.8800	QC
<i>Options</i>								
Henderson, Dave	5	O	2022-02-08	D	51 - Exercice d'options	(3 605)	37.1100	QC
		O	2022-02-08	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	39.4700	QC
Hurlebaus, Timothy	5	O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	(3 033)	48.1600	QC
		O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	63.2300	QC
Charlotte's Web Holdings, Inc.								
<i>Droits Restricted Share Awards</i>								
Booyesen, Wessel	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 000		ON
de Gortari, Andrés	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 750		ON
Rogers, Stephen	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 500		ON
Stanley, Jared	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 250		ON
Tortoroli, Jacques	4	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	97 500		ON
<i>Options</i>								
Booyesen, Wessel	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	270 000		ON
de Gortari, Andrés	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	131 250		ON
Rogers, Stephen	5	O	2021-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	112 500		ON
Stanley, Jared	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	168 750		ON
Tortoroli, Jacques	4	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	292 500		ON
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée								
<i>Droits PSU</i>								
Brooks, John Kenneth	5	O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(22 947)	145.1200USD	AB
Clements, James Dominic Luther	5	O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(6 489)	185.0200	AB
Creel, Keith E.	5	O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(112 558)	145.1200USD	AB
Ellis, Jeffrey	5	O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(13 326)	185.0200	AB
Pitz, Laird Joseph	5	O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(15 541)	145.1200USD	AB
Redd, Mark Ashley	5	O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(11 123)	145.1200USD	AB
Rolstad, Chad	5	O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(5 586)	145.1200USD	AB
Velani, Nadeem	5	O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(29 747)	185.0200	AB
Chemtrade Logistics Income Fund								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Droits Deferred Trust Units</i>								
Di Clemente, Lucio	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 040	7.1600	ON
Moore, Emily Louise	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 287	7.1800	ON
Muzyka, Douglas	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 928	7.1600	ON
Rethy, Katherine Anne	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 543	7.1600	ON
Waisberg, Lorie	4	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13 675	7.1600	ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Montgomery, Timothy Neil	5	O	2020-10-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 952	7.2877	ON
Pare, Susan	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 513	7.0996	ON
Powers, Emily Louise	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 094	7.1050	ON
Rook, Scott William	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 818	6.9826	ON
CI Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blair, Lorraine P.	7,5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	233	25.7400	ON
Cipher Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cipher Pharmaceuticals Inc.	1	O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	130 300	1.7900	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(130 300)		ON
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Borok, Gil	5	O	2019-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	20 000	59.3000USD	ON
Curtin, John	4	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	5 000	45.0000USD	ON
Hawkins, Matthew	5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	20 000	45.0000USD	ON
Hemming, Robert	7	O	2022-02-16	D	51 - Exercice d'options	30 000	45.0000USD	ON
Lee, Katherine M	4	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	5 000	45.0000USD	ON
Mayer, Christian	5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	25 000	45.0000USD	ON
Mulamootil, Elias	5	O	2022-02-16	D	51 - Exercice d'options	40 000	45.0000USD	ON
Sutherland, Lewis Frederick	4	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	5 000	45.0000USD	ON
<i>Options</i>								
Borok, Gil	5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	59.3000USD	ON
Curtin, John	4	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	45.0000USD	ON
Hawkins, Matthew	5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	45.0000USD	ON
Hemming, Robert	7	O	2022-02-16	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	45.0000USD	ON
Lee, Katherine M	4	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	45.0000USD	ON
Mayer, Christian	5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	45.0000USD	ON
Mulamootil, Elias	5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	45.0000USD	ON
Puri, Poonam	4	O	2022-02-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-14	D	50 - Attribution d'options	11 250	150.2400USD	ON
Sutherland, Lewis Frederick	4	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	45.0000USD	ON
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Phillips, Robert L.	4	O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45	156.3900	QC
Deborah S. Phillips	PI	O	2022-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	270	156.3900	QC
Corporation Parkland								
<i>Actions ordinaires</i>								
Richardson, Steven P.	4	O	2021-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	114		AB
<i>Deferred Share Unit Plan</i>								
Richardson, Steven P.	4	M	2021-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	433		AB
Corporation Pétroles Parkland								
<i>Actions ordinaires</i>								
Richardson, Steven P.	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	75		AB
		M	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	174		AB
Coveo Solutions Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions à droit de vote multiple								
Lajoie, Dominic	5	O	2021-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	15 000	0.7000	QC
Actions à droit de vote subalterne								
Cook, Graham	5	O	2022-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
O'Connor, Tracey Ryan	5	O	2022-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Options								
Lajoie, Dominic	5	O	2022-02-10	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	0.7000	QC
Morin, Sheila	5	O	2021-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Restricted Share Units								
Cook, Graham	5	O	2022-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
O'Connor, Tracey Ryan	5	O	2022-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Curaleaf Holdings, Inc. (formerly Lead Ventures Inc.)								
Actions à droit de vote subalterne								
Jordan, Boris Alexis		4, 5, 3						
Measure 8 Ventures LP	PI	O	2021-12-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(372 586)		BC
MedTech International Group LLC	PI	O	2021-12-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	35 241		BC
Cybin Inc. (formerly, Clarmin Explorations Inc.)								
Subsidiary shares exchangeable into Common Shares								
Greene, Brett	5	O	2022-02-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	11 163		ON
Nivorozhkin, Alex	5	O	2022-02-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	13 535		ON
Palfreyman, Michael Gavin	5	O	2022-02-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 733		ON
Cymat Technologies Ltd.								
Actions ordinaires								
Deyannis, Angie	5	O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.6200	ON
		O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	0.6100	ON
		O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.6000	ON
		O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.6000	ON
DiaMedica Therapeutics Inc.								
Actions ordinaires								
Burroughs, Amy Louise	4	O	2021-07-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2021-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 950	3.1500USD	MB
GIUFFRE, MICHAEL	4	O	2022-02-09	D	99 - Correction d'information	(693 466)		MB
424822 Alberta Ltd.	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(98 135)		MB
Adrianna Giuffre	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(73 815)		MB
Adrianna Giuffre TFSA	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(98 895)		MB
Anthony Giuffre	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(74 100)		MB
Anthony Giuffre TFSA	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(94 050)		MB
Christina Giuffre	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(132 905)		MB
Christina Giuffre TFSA	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(162 640)		MB
Heather Giuffre	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(475)		MB
Heather Giuffre (RRSP)	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(296 685)		MB
Heather Giuffre TFSA	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(103 170)		MB
Martin Giuffre	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(71 060)		MB
Martin Giuffre TFSA	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(104 880)		MB
Michael Giuffre	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(63 935)		MB
Michael Giuffre (RRSP)	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(477 185)		MB
Michael Giuffre TFSA	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(103 170)		MB
Stephen Giuffre	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(73 910)		MB
Stephen Giuffre TFSA	PI	O	2022-02-09	I	99 - Correction d'information	(104 500)		MB
Pauls, Dietrich (Rick) John	4, 5	O	2021-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.1400USD	MB
		O	2022-02-09	D	99 - Correction d'information	(438 045)		MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Bons de souscription</i>								
GIUFFRE, MICHAEL	4	O	2020-03-29	D	55 - Expiration de bons de souscription	(204 082)		MB
424822 Alberta Ltd.	PI	O	2017-02-09	I	55 - Expiration de bons de souscription	(20 800)		MB
Adrianna Giuffre	PI	O	2017-02-09	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 150)		MB
Anthony Giuffre	PI	O	2017-02-09	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 350)		MB
Christina Giuffre	PI	O	2017-02-09	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 150)		MB
Martin Giuffre	PI	O	2017-02-09	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 150)		MB
Stephen Giuffre	PI	O	2017-02-09	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 350)		MB
Pauls, Dietrich (Rick) John	4, 5	O	2020-03-29	D	55 - Expiration de bons de souscription	(41 000)		MB
<i>Deferred Share Units</i>								
Burroughs, Amy Louise	4	O	2021-07-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2022-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 182		MB
GIUFFRE, MICHAEL	4	O	2021-01-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7 441	8.2300	MB
		M	2021-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 019	8.2300	MB
		O	2022-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 026		MB
		M	2022-01-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 026		MB
		O	2022-02-10	D	99 - Correction d'information	(78 778)		MB
<i>Options</i>								
GIUFFRE, MICHAEL	4	O	2016-04-10	D	52 - Expiration d'options	(5 500)		MB
		O	2016-04-13	D	52 - Expiration d'options	(1 250)		MB
		O	2021-10-06	D	52 - Expiration d'options	(1 250)		MB
		O	2022-02-10	D	99 - Correction d'information	(585 750)		MB
Pauls, Dietrich (Rick) John	4, 5	O	2021-10-06	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		MB
		O	2021-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	175 000		MB
		O	2022-02-09	D	99 - Correction d'information	(4 104 000)		MB
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Pauls, Dietrich (Rick) John	4, 5	O	2022-02-09	D	99 - Correction d'information	(33 236)		MB
DIRTT Environmental Solutions Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Calkins, Jeffrey Alan	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 229	4.1100	AB
Greffen, Mark Christopher	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 744	4.2800	AB
Kraus, Charles R.	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 355	4.4000	AB
Krause, Geoffrey Dean	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 347	4.0300	AB
Dundee Precious Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dundee Precious Metals Inc.	1	O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	37 600	7.9600	ON
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(91 200)		ON
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	55 300	7.7100	ON
		O	2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	98 100	7.4800	ON
		O	2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	52 400	7.6300	ON
		O	2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	92 900	7.5500	ON
		O	2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	36 100	7.3400	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	44 400	7.2900	ON
		O	2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(336 300)		ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	45 800	7.3600	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(36 100)		ON
E Automotive Inc. d/b/a E Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lane, Michael	4	O	2022-02-11	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(125 000)		ON
Michael Lane Revocable Trust	PI	O	2022-02-11	I	90 - Changements relatifs à la propriété	125 000		ON
EcoSynthetic Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
De Jong, Ralph Lewis	5	O	2021-01-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 178	5178.0000	ON
		M	2021-01-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 178		ON
Eldorado Gold Corporation								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Eldorado Gold Corporation	1							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2022-02-09	I	38 - Rachat ou annulation	65 400	12.1485	BC
		O	2022-02-11	I	38 - Rachat ou annulation	6 214	12.5859	BC
		O	2022-02-14	I	38 - Rachat ou annulation	20 700	13.1488	BC
		O	2022-02-15	I	38 - Rachat ou annulation	76 800	13.0360	BC
		O	2022-02-10	I	38 - Rachat ou annulation	117 936	11.9113	BC
Elixer Ltée.								
Actions ordinaires								
AIP Convertible Private Debt Fund LP	3	O	2022-02-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(295 988 460)		QC
Alhaidary, Tarik	4							
Jihan al-Ani	PI	O	2022-02-10	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 376 000)		QC
Arlington Capital LP	3	O	2022-02-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(344 276 460)		QC
Hazan, Rafi	4, 5	O	2022-02-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(491 535)		QC
9118-6304 Quebec Inc.	PI	O	2022-02-10	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(154 935)		QC
REER	PI	O	2022-02-10	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(31 684)		QC
Zalt, Ferras	4	O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0150	QC
		O	2022-02-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(24 507 645)		QC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	1.5500	QC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	1.7000	QC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	1.6500	QC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.7400	QC
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 800	1.0000	QC
		M	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 800	1.0000USD	QC
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	0.9929	QC
		M	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	0.9929USD	QC
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.9850	QC
		M	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.9850USD	QC
		O	2022-02-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000	0.9772	QC
		M	2022-02-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000	0.9772USD	QC
Bons de souscription								
AIP Convertible Private Debt Fund LP	3	O	2022-02-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(275 966 460)		QC
Arlington Capital LP	3	O	2022-02-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(241 316 460)		QC
Options								
Hazan, Rafi	4, 5	O	2022-02-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 656 270)		QC
		M	2022-02-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 656 270)		QC
Zalt, Ferras	4	O	2022-02-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 920 000)		QC
Emera Incorporated								
Actions ordinaires								
Janega, Richard	5	O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	2 700		NS
Options								
Janega, Richard	5	O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	(2 700)	33.3500	NS
Enbridge Inc.								
Options \$43.02 - February 27, 2028 Expiry								
Akman, Matthew Allan	5	O	2020-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2020-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Endeavour Mining plc								
Actions ordinaires								
Bernasconi, Pascal	5	O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	30.7900	
		M	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	30.0130	
		O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 381		
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	73 258		
Bouisset, Patrick	5	O	2021-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 381		
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	146 516		

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(450 000)	30.5400	
<i>Performance Share Units</i>								
Bernasconi, Pascal	5	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 381)		
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(65 998)		
Bouisset, Patrick	5	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 381)		
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(128 367)		
		O	2021-09-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 629)		
Ensign Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gray, Michael	5	O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 016)	2.2400	AB
RRSP	PI	O	2022-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 016	2.2400	AB
Equinox Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
D'Amici, Sebastian	5	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	428	7.5000	BC
Lourens, Cornelius Jansen	5	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	502	7.5000	BC
Milau, Christian	4, 5	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	875	7.5000	BC
Reddy, Doug	5	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	758	7.5000	BC
Smith, Gregory	4	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	598	7.5000	BC
Vicentijevic, Gordana	5	O	2022-02-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	404	7.5000	BC
Equitable Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moor, Andrew	5	O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	4 100	26.5700	ON
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	77.6400	ON
<i>Actions privilégiées Series 3</i>								
LeGresley, David Malcolm Balfour	4							
David LeGresley RSP	PI	O	2022-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	25.7500	ON
<i>Options Options granted</i>								
Moor, Andrew	5	O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	(4 100)	26.5700	ON
Exco Technologies Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kernaghan, Edward Hume	4, 3							
Kernwood Limited	PI	O	2022-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	ON
		O	2022-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	9.1800	ON
		O	2022-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 500	9.2000	ON
Kirk, Darren Michael	5	O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	20 000	20000.0000	ON
		M	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	20 000	8.2900	ON
<i>Options</i>								
Kirk, Darren Michael	5	O	2021-04-21	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		ON
		O	2017-11-29	D	50 - Attribution d'options	25 000		ON
		O	2018-11-26	D	50 - Attribution d'options	25 000		ON
		O	2019-11-27	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
		O	2020-12-02	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
		O	2021-12-31	D	50 - Attribution d'options	75 000		ON
		O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	8.2900	ON
Exploration Midland Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Masson, Mario	5	O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.5100	QC
Exro Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hustedt, Eric	5	O	2020-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.4100	AB
<i>Options</i>								
Gaines, Alan David	4	O	2021-08-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-11-22	D	50 - Attribution d'options	250 000		AB
Fairfax India Holdings Corporation								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Odyssey Reinsurance Company	PI	O	2022-02-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 083 100	12.0000USD	ON
United States Fire Insurance Company	PI	O	2022-02-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 666 500	12.0000USD	ON
Fairfax India Holdings Corporation	1	O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.8508USD	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 200 000	12.8600USD	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	10 800	12.8414USD	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	12.8732USD	ON
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	180 032	12.8600USD	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 397 532)		ON
Financière Sun Life inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coyles, Stephanie	4	O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	69.5400	ON
Mallovy-Hicks, Helen Mary	4	O	2021-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	410	68.3000	ON
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15	68.5000	ON
<i>Parts Sun Shares</i>								
Brown, Randolph	5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	23 100	49.7100	ON
Dougherty, Linda	5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	6 510	49.7100	ON
Fishbein, Daniel	5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	20 030	49.7100	ON
Freyne, Colm Joseph	5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	16 275	49.7100	ON
Goulet, Jacques Jr.	5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	18 444	49.7100	ON
Kennedy, Melissa Jane	5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	8 137	49.7100	ON
Morrissey, Kevin	5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	3 391	49.7100	ON
Pagano, Helena Janina	5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	5 425	49.7100	ON
Peacher, Stephen	5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	34 337	49.7100	ON
Strain, Kevin	4, 5	O	2022-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	20 072	49.7100	ON
Finning International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ferwerda, Tim Arne	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	475	33.6800	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(475)	38.2100	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	990	22.3100	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(990)	38.1911	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	1 633	17.7500	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 633)	38.1470	BC
Guridi, Sebastian Tomas	5	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 992)	38.5000	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	778	33.6800	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(778)	38.1700	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	2 853	22.3100	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 853)	38.1628	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	2 139	17.7500	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 139)	38.1665	BC
Parkes, Kevin	5	O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	3 102	25.4400	BC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 102)	38.3132	BC
		O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	2 221	25.2900	BC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 221)	38.2800	BC
<i>Options</i>								
Ferwerda, Tim Arne	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(4 153)	33.6800	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(2 397)	22.3100	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(3 063)	17.7500	BC
Guridi, Sebastian Tomas	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(6 799)	33.6800	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(6 903)	22.3100	BC
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(4 011)	17.7500	BC
Parkes, Kevin	5	O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	(10 139)	25.4400	BC
		O	2022-02-10	D	51 - Exercice d'options	(2 221)	25.4900	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Firan Technology Group Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crichton, James	5	O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6000	ON
Fire & Flower Holdings Corp. (formerly Cinaport Acquisition Corp. II)								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Grewal, Avininder Singh	4	O	2022-01-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 068	4.6834	ON
Ranson, Sharon Margaret	4	O	2022-01-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 071	4.6834	ON
First Majestic Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Co, Rose Marjorie	4	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	21 997	12.0400	BC
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	14.5500	BC
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 800)	14.5400	BC
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 197)	14.5600	BC
Figueroa, Jose Luis	5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	25 000	8.2100	BC
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	14.5020	BC
Sprott Mining Inc.	3	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	14.2153	BC
Sprott, Eric S.	3							
Sprott Mining Inc.	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	14.2153	BC
<i>Options</i>								
Co, Rose Marjorie	4	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(21 997)	12.0400	BC
Figueroa, Jose Luis	5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	8.2100	BC
Fission Uranium Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ashley, Raymond	5	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.8600	BC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.8200	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.8300	BC
<i>Options</i>								
Ashley, Raymond	5	O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	800 000	0.7500	BC
Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Global Real Asset Fund	1	O	2022-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.7390	ON
		O	2022-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.8080	ON
		O	2022-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.8133	ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.8163	ON
Fonds de placement immobilier Canadien Net								
<i>Unités</i>								
Zakuta, Michael Aaron	4							
Z-Corp Financial 2007 Inc.	PI	O	2022-02-14	I	54 - Exercice de bons de souscription	10 204	6.1000	QC
Fonds de placement immobilier Crombie								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sobey, Paul David	4, 6	O	2022-01-31	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	17.4500	NS
PDS Holdings Limited	PI	M	2022-01-31	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	17.4500	NS
<i>Parts de fiducie Special Voting</i>								
Empire Company Limited	3							
ECL Developments Limited	PI	O	2022-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 723	16.7885	NS
Fonds de Placement Immobilier H&R								
<i>Parts</i>								
H&R Real Estate Investment Trust	1	O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	13.0797	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	13.0797	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	13.1094	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	13.1094	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	58 600	13.2286	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(58 600)	13.2286	ON
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	13.2040	ON
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	13.2040	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	13.1801	ON
		O	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	13.1801	ON
		O	2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	13.1768	ON
		O	2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	13.1768	ON
		O	2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	106 700	13.2082	ON
		O	2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	(106 700)	13.2082	ON
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	13.2687	ON
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	13.2687	ON
		O	2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	114 400	13.3480	ON
		O	2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(114 400)	13.3480	ON
		O	2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	13.3384	ON
		O	2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	13.3384	ON
		O	2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	13.2689	ON
		O	2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	13.2689	ON
		O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	13.1836	ON
		O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	13.1836	ON
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	12.8677	ON
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	12.8677	ON
		O	2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	12.4123	ON
		O	2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	12.4123	ON
		O	2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	12.5330	ON
		O	2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	12.5330	ON
		O	2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	12.7024	ON
		O	2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	12.7024	ON
		O	2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	12.6795	ON
		O	2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	12.6795	ON
		O	2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	12.7331	ON
	O	2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	12.7331	ON	
	O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	173 000	12.9778	ON	
	O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(173 000)	12.9778	ON	
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE								
RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3 PI	O	2022-02-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 553	17.0000	ON
		O	2022-02-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 360)	17.0000	ON
		O	2022-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 814	17.0200	ON
		O	2022-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 888)	17.0200	ON
		O	2022-02-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 367	17.0000	ON
		O	2022-02-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 924)	17.0000	ON
		O	2022-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 243	17.0000	ON
		O	2022-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(455)	17.0000	ON
		O	2022-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 683	17.0000	ON
		O	2022-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 752)	17.0000	ON
Foraco International SA								
<i>Actions ordinaires</i>								
Foraco International SA	1	O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	1.9300	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.8800	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.8700	ON
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	1.6600	ON
		O	2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	1.7400	ON
		O	2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.8000	ON
		O	2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.8000	ON
		O	2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.8000	ON
		O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.8000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.8200	ON
		O	2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.8000	ON
		O	2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	1.8400	ON
		O	2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.8691	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 543	1.9000	ON
Fortis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Slocum, Brian	7	O	2022-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
<i>Performance Share Unit</i>								
Amaimo, Stephanie Ann	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 530	61.0791	NF
Avery, Julie Madge	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	611	61.0791	NF
		M	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	612	61.0791	NF
Duke, Nora	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 030	61.0791	NF
		O	2022-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(13 898)	61.0791	NF
Gosse, Karen J.	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 149	61.0791	NF
		O	2022-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(1 977)	61.0791	NF
Hinsley, Ronald	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 522	61.0791	NF
Hutchens, David Gerard	7	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 329	61.0791	NF
Lochray, Stuart	5	O	2021-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
		O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 314	61.0791	NF
McCarthy, Karen	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 498	61.0791	NF
		O	2022-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(824)	61.0791	NF
O'Dea, Regan	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 964	61.0791	NF
		O	2022-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(1 383)	61.0791	NF
Perry, Jocelyn	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 487	61.0791	NF
		O	2022-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(16 307)	61.0791	NF
Reid, James	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 030	61.0791	NF
		O	2022-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(13 898)	61.0791	NF
Smith, Gary Joseph	7	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 208	61.0791	NF
		O	2022-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(13 008)	61.0791	NF
<i>Performance Share Units (ITC)</i>								
Slocum, Brian	7	O	2022-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
<i>Restricted Share Units (2020 RSU Plan)</i>								
Amaimo, Stephanie Ann	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	843	61.0791	NF
Apsey, Linda	7	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 962	61.0791	NF
Duke, Nora	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 010	61.0791	NF
Gosse, Karen J.	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	717	61.0791	NF
Hinsley, Ronald	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 507	61.0791	NF
Holloway, Gretchen	7	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 109	61.0791	NF
Hutchens, David Gerard	7	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 776	61.0791	NF
Lochray, Stuart	5	O	2021-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
		O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 438	61.0791	NF
McCarthy, Karen	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	499	61.0791	NF
O'Dea, Regan	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	655	61.0791	NF
Perry, Jocelyn	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 496	61.0791	NF
Reid, James	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 010	61.0791	NF
Slocum, Brian	7	O	2022-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
		O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 874	61.0791	NF
Smith, Gary Joseph	7	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 403	61.0791	NF
FPI Granite Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Murray, Sheila A.	4	O	2022-02-15	D	35 - Dividende en actions	16	95.6700	ON
Franco-Nevada Corporation								
<i>Droits Restricted Share Units (Performance)</i>								
Blanchette, John	7	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	528		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		M	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	377		ON
Brink, Paul	5	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 293		ON
		M	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 490		ON
de Vries, Boris	7	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	811		ON
		M	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	357		ON
Gray, Eاون Harrison	5	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 325		ON
		M	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 108		ON
Hong, Lloyd Hyunsoo	5	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 326		ON
		M	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 657		ON
Jenkins, Jeffery	7	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	169		ON
Mahon, Nalinie	7	O	2021-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	236		ON
O'Connell, Jason	5	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 404		ON
		M	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 108		ON
Rana, Sandip	5	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 952		ON
		M	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017		ON
Wilson, Philip Dane	5	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 927		ON
		M	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 176		ON
Wong, Adrian	5	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	545		ON
		M	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	312		ON
<i>Droits Restricted Share Units (Time-based)</i>								
de Vries, Boris	7	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	357		ON
Jenkins, Jeffery	7	O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	169		ON
Mahon, Nalinie	7	O	2021-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	236		ON
Gitennes Exploration Inc.								
<i>Options</i>								
Matthews, George Robert	4	O	2022-02-15	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		BC
Global Dividend Growth Split Corp.								
<i>Actions privilégiées</i>								
Caranci, Mark A.	4, 5							
Eastglen Consulting Corp.	PI	O	2018-05-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	10.2400	ON
GoldMining Inc. (formerly Brazil Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Still, Alastair	5							
AC Still Management Inc.	PI	O	2022-02-11	I	57 - Exercice de droits de souscription	12 500	2.0900	BC
<i>Droits Restricted Share</i>								
Still, Alastair	5							
AC Still Management Inc.	PI	O	2022-02-11	I	57 - Exercice de droits de souscription	(12 500)		BC
Goodfood Market Corp.								
<i>Débetures convertibles 2027</i>								
Hill, Hamnett	4	O	2017-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 250 000.00	1000.0000	QC
Olds, Donald John	4	O	2017-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 40 000.00	1000.0000	QC
Vimard, Francois	4	O	2019-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 100 000.00	1000.0000	QC
Yanofsky, Terry	4	O	2019-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 25 000.00	1000.0000	QC
Granite Creek Copper Ltd.								
<i>Options</i>								
Chunpongtong, Loy	4	O	2022-02-14	D	46 - Contrepartie de services	75 000	0.2000	BC
Milne, Alicia	5	O	2022-02-14	D	50 - Attribution d'options	100 000		BC
Moriarty, Rebecca	5	O	2022-02-14	D	50 - Attribution d'options	40 000	0.2000	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Great-West Lifeco Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mahon, Paul	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	88 500	23.1648	MB
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 260)	40.1784	MB
<i>Options Common Share - Stock Options</i>								
Mahon, Paul	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(88 500)	23.1648	MB
Groupe Stingray Inc.								
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Blondin, Claudine	4	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 168	7.6082	QC
Bouchard, Karinne	4	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 915	7.6082	QC
Lavoie, Frédéric	4	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 667	7.2555	QC
Parisien, Jacques	4	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 457	7.6082	QC
Pathy, Mark	4	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 184	7.6082	QC
Rich, Gary	4	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 046	7.2555	QC
Steele, Robert	4	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 590	7.6082	QC
		M	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 590	7.6082	QC
Tremblay, Pascal	4	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 457	7.6082	QC
HAVN Life Sciences Inc.								
<i>Droits RSU</i>								
Laidler, Timothy Douglas	4	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	300 000		BC
Leong, Gary Joseph	4	O	2020-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	110 000		BC
Neufeld, Victor	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	500 000		BC
<i>Options</i>								
Leong, Gary Joseph	4	O	2020-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	250 000		BC
Helios Fairfax Partners Corporation (formerly Fairfax Africa Holdings Corporation)								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Helios Fairfax Partners Corporation	1	O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.2400USD	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.2000USD	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.2001USD	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.2017USD	ON
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.1703USD	ON
		O	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.6593USD	ON
		O	2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.4015USD	ON
		O	2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.4918USD	ON
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.3821USD	ON
		O	2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.3499USD	ON
		O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.3736USD	ON
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.3900USD	ON
		O	2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.3500USD	ON
		O	2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.2901USD	ON
		O	2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.3400USD	ON
		O	2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.1400USD	ON
		O	2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.3900USD	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 521	3.1701USD	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(24 336)		ON
i-80 Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Orion Mine Finance Management II Limited	3							
Orion Mine Finance Fund II LP	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	2.3105USD	ON
		O	2022-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	2.2529USD	ON
iA Société financière inc.								
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Bergeron, Alain	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	22 000	83.8700	QC
Blais, François	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	5 000	83.8700	QC
Jobin, Eric	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	5 000	83.8700	QC
Laflamme, Renée	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	16 000	83.8700	QC
Miron, Pierre	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	22 000	83.8700	QC
O'Brien, Sean Albert	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	16 000	83.8700	QC
Potvin, Jacques	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	22 000	83.8700	QC
Ricard, Denis	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	83.8700	QC
Sarfati, Philippe	5	O	2021-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	5 000	83.8700	QC
Sham, Lilia M.	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	5 000	83.8700	QC
Stickney, Michael Lee	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	22 000	83.8700	QC
<i>unités d'actions liées au rendement/Performance Share Unit</i>								
Bergeron, Alain	5	O	2021-12-31	D	35 - Dividende en actions	160	68.1700	QC
Blais, François	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	72	50.1800	QC
		M	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	55	50.1800	QC
Jobin, Eric	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	66	50.1800	QC
		M	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	33	50.1800	QC
		O	2021-12-31	D	35 - Dividende en actions	74	68.1700	QC
Laflamme, Renée	5	O	2021-12-31	D	35 - Dividende en actions	217	68.1700	QC
Miron, Pierre	5	O	2021-12-31	D	35 - Dividende en actions	200	68.1700	QC
O'Brien, Sean Albert	5	O	2021-12-31	D	35 - Dividende en actions	172	68.1700	QC
Potvin, Jacques	5	O	2021-12-31	D	35 - Dividende en actions	217	68.1700	QC
Ricard, Denis	5	O	2021-12-31	D	35 - Dividende en actions	444	68.1700	QC
Sham, Lilia M.	5	O	2021-12-31	D	35 - Dividende en actions	114	68.1700	QC
Stickney, Michael Lee	5	O	2021-12-31	D	35 - Dividende en actions	205	68.1700	QC
IAMGOLD Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dimitrov, Daniella Elena	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 647	3.7700	ON
MacDougall, Craig Stephen	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17 741	4.3000	ON
Stohart, Peter Gordon	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20 391	4.9800	ON
Toguyeni, Oumar	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 036	4.2600	ON
Imperial Mining Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Musampa, Mpoyi	5	O	2022-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Integra Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
De Jong, Stephen Edward	4, 5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 200	2.2217	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	2.2300	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	2.2431	BC
Nakashimada, Leanne	5	O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.1500	BC
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.1300	BC
Salamis, George	4, 5							
SPI Spartan Inc.	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.2600	BC
		O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 400	2.2800	BC
Josemaria Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2022-02-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	145 000		BC
		M	2022-02-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	145 690		BC
Just Energy Group Inc.								
<i>Unsecured Term Loan</i>								
Pacific Investment Management Company LLC	3							
TOCU XVII LLC	PI	O	2020-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Kinross Gold Corporation								
<i>Restricted Shares</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Schimper, Claude J.S.	5	O	2021-11-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 154	8.6900	ON
kneat.com, inc.								
Deferred Share Units Leaman, Carol Anne	4	O	2022-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 984		NS
La Banque Toronto-Dominion								
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>								
Rowe, Jane	4	O	2022-02-11	D	90 - Changements relatifs à la propriété	222		ON
TD HR Trust Account	PI	O	2022-02-11	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(222)		ON
The Toronto-Dominion Bank	1	O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	73.5100	ON
		M	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
		O	2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
		O	2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
		O	2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
		O	2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
		O	2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
		O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	101.8800	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)	101.8800	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2022-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	183.6620	ON
		O	2022-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2022-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	182.5695	ON
		O	2022-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	185.6458	ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	185.6909	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	183.6934	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
La Societe de Gestion AGF Limitee								
<i>Actions ordinaires Class B</i>								
AGF Management Limited, La Societe de Gestion AGF Limitee	1	O	2022-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	22 200	7.3200	ON
		O	2022-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	(22 200)	7.3200	ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	7.3790	ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	(24 000)	7.3790	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	23 400	7.5200	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(23 400)	7.5200	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	24 038	7.4400	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(24 038)	7.4400	ON
		O	2022-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	22 200	7.2590	ON
		O	2022-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(22 200)	7.2590	ON
		O	2022-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	24 038	7.3900	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	(24 038)	7.3900	ON
<i>Options Stock Option Plan</i>								
BASARABA, Adrian	5	O	2022-02-09	D	52 - Expiration d'options	(39 206)		ON
Goldring, Judy	4, 5	O	2022-02-09	D	52 - Expiration d'options	(149 111)		ON
MCCREADIE, KEVIN ANDREW	5	O	2022-02-09	D	52 - Expiration d'options	(237 944)		ON
Largo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Yamamoto, Koko	4	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 825	13.0620	ON
Le Fonds de dividendes d'émetteurs internationaux du secteur de l'énergie propre								
<i>Parts de fiducie</i>								
International Clean Power Dividend Fund	1	O	2022-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.9200	ON
		O	2022-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	7.8589	ON
		O	2022-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	7.7408	ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	7.9341	ON
Lauzon, Robert	7	O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	7.6369	ON
Le Fonds de dividendes des secteurs de l'agriculture durable et du bien-être								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Agriculture & Wellness Dividend Fund	1	O	2022-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.8000	ON
		O	2022-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	8.9455	ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.0600	ON
Le Fonds de dividendes du secteur des infrastructures durables								
<i>Parts de fiducie</i>								
Orrico, Dean	6							
TFSA	PI	O	2020-03-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.7500	ON
Le Fonds de dividendes du secteur des technologies en milieu de travail								
<i>Parts de fiducie</i>								
Lauzon, Robert	7							
TFSA	PI	O	2021-11-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	7.8900	ON
Orrico, Dean	6							
RRSP	PI	O	2021-11-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.2400	ON
Workplace Technology Dividend Fund	1	O	2022-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	7.8947	ON
		O	2022-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	7.9469	ON
		O	2022-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	7.8049	ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	7.9819	ON
Legend Power Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lansky, Jonathan	4							
RSP	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.3200	BC
Les Producteurs Affinor inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brusatore, Nicholas Gordon	4, 3	O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0350	BC
Leucrotta Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.8600	AB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.8500	AB
Liberty Gold Corp. (formerly Pilot Gold Inc.)								
<i>Droits Deferred Share Unit</i>								
Pease, Robert	4	O	2022-01-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 048	0.9300	BC
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Pease, Robert	4	O	2022-01-03	D	50 - Attribution d'options	319 145		BC
LifeSpeak Inc.								
<i>Actions ordinaires</i> LifeSpeak Inc.	1	O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.3500	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.2300	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.2400	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.2500	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.2600	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.2700	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.2800	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.2900	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	6.3000	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	6.3100	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.3200	ON
		O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.3300	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.3500	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.3000	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.3200	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.3400	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.3500	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.3600	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.3800	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.3900	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.4200	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.4300	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.4500	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.4600	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.4700	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.5200	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.5400	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.5500	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.5600	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.5700	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	6.6500	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.3000	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	6.3100	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.3200	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.3300	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.3500	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.3600	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.4300	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.4600	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	6.4700	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.4800	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.4900	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.4600	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.4700	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.4900	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.5000	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.5100	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.5200	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.5300	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.5350	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	6.5400	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.5500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	6.6000	ON
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6400	ON
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.6500	ON
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6550	ON
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6600	ON
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6800	ON
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.6900	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6200	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.5000	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.5100	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.5200	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.5300	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	6.5400	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	6.5500	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.5600	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.5700	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.6000	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6500	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.6600	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6700	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.6800	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6900	ON
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.7000	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.7000	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	6.6700	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6900	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	6.7000	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.7100	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.7200	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.7300	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.7500	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.8800	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.9300	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.9500	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.9600	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.9700	ON
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.9800	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0200	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.0300	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.0400	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.0500	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.0600	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.0700	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.0800	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.0900	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.1000	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1100	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	7.1200	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.1300	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.1400	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.1500	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1600	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1700	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1800	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.2000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.2100	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.2200	ON
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.2500	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.0000	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1600	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1700	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.1800	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.1900	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	7.2000	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.2400	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	7.2500	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.2600	ON
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.2700	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.0100	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.0200	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.0300	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.0400	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	7.0500	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.0700	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.0900	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1000	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1100	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.1200	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.1300	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.1500	ON
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1600	ON
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.1500	ON
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	900	7.1600	ON
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1700	ON
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	7.1750	ON
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.1800	ON
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.2000	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.0000	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.0100	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	7.0500	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.0700	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.0800	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.0900	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.1000	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.1100	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.1400	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.1600	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.1700	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.1800	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.1900	ON
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.0000	ON
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.0050	ON
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	7.0100	ON
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	7.0200	ON
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.0300	ON
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.0500	ON
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.0700	ON
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.1000	ON
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.1100	ON
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	6.9400	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.9500	ON
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.0000	ON
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.0200	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.5900	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6300	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6500	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6600	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.6700	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.6800	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6900	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.7000	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.7100	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.7200	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.7300	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.7500	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.7700	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.8000	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.8100	ON
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.5300	ON
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.5400	ON
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	6.5500	ON
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.5600	ON
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.5700	ON
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.5900	ON
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.6000	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6000	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6100	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6200	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6500	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6600	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.7000	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.7100	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.7300	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	6.7500	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.7700	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.8000	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.4100	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.4300	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.4400	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.4500	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.4600	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.4800	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.4900	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.5000	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.5100	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.5200	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.5300	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.5400	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.5500	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.5600	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.5900	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.6000	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6100	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6500	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6600	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6800	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.7000	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.8000	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6100	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6500	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.6900	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.7000	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.7800	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.7900	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.8000	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.8800	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.8900	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	6.9000	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.9100	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.9300	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.9350	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.9900	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	7.0000	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1000	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1300	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.1400	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.1500	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.1900	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.2000	ON
	O		2022-02-03	D	38 - Rachat ou annulation	(122 200)		ON
Lightspeed Commerce Inc.								
<i>Droits Deferred stock units</i>								
Maurin ep Gaveau, Nathalie	4	O	2022-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 581	39.8300	QC
Murray, Dale	4	O	2022-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 581	39.8300	QC
<i>Options</i>								
Chauvet, Jean Paul	4, 5	O	2022-02-14	D	50 - Attribution d'options	1 500 000	39.8300	QC
Maurin ep Gaveau, Nathalie	4	O	2022-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-14	D	50 - Attribution d'options	15 278	39.8300	QC
		O	2022-02-14	D	50 - Attribution d'options	3 998	39.8300	QC
Murray, Dale	4	O	2022-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-14	D	50 - Attribution d'options	15 278	39.8300	QC
		O	2022-02-14	D	50 - Attribution d'options	3 998	39.8300	QC
Madison Pacific Properties Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class C</i>								
Heung, Raymond	3							
YP Heung Foundation	PI	O	2022-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	7.1000	BC
Magna International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Apfalter, Guenther Friedrich	5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 487	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 292	81.5736USD	ON
Del Sorbo, Matteo	5	O	2022-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Agata Smoluch Del Sorbo	PI	O	2022-02-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Galifi, Vincent Joseph	5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	15 828	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	9 498	81.5736USD	ON
Kotagiri, Seetarama Swamy	4, 5							
S Swamy Kotagiri Trust	PI	O	2022-02-10	I	38 - Rachat ou annulation	9 032	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	I	38 - Rachat ou annulation	5 418	81.5736USD	ON
Magna International Inc.	1							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
Magna Employee Share Based Benefit Plan Trust for Canadian Employees	PI	O	2022-02-14	I	38 - Rachat ou annulation	131 153	96.6467	ON
		O	2022-02-14	I	38 - Rachat ou annulation	(131 153)	81.5736USD	ON
Magna Employee Share Based Trust for Non-Canadian Employees	PI	O	2022-02-14	I	38 - Rachat ou annulation	34 620	75.9849USD	ON
		O	2022-02-14	I	38 - Rachat ou annulation	(34 620)	81.5736USD	ON
Maher, Mary Lou	4	O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	97.4000	ON
McCann, Patrick William David	5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	900	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	540	81.5736USD	ON
McCarthy, Aaron David	5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 511	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	907	81.5736USD	ON
Skudutis, Tommy Joseph	7, 5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	15 829	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	9 497	81.5736USD	ON
<i>Droits Restricted Stock Units (Cash)</i>								
Del Sorbo, Matteo	5	O	2022-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits ROIC</i>								
Apfalter, Guenther Friedrich	5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(4 878)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(3 292)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(4 023)	81.5736USD	ON
Galifi, Vincent Joseph	5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(13 625)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(9 498)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(10 939)	81.5736USD	ON
Kotagiri, Seetarama Swamy	4, 5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(6 426)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 418)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(4 219)	81.5736USD	ON
McCann, Patrick William David	5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(774)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(540)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(621)	81.5736USD	ON
McCarthy, Aaron David	5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 301)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(907)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 043)	81.5736USD	ON
Skudutis, Tommy Joseph	7, 5	O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(13 625)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(9 497)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(10 940)	81.5736USD	ON
<i>Droits ROICs-2020 Performance Stock Units</i>								
Del Sorbo, Matteo	5	O	2022-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits ROICs-2021 Performance Stock Units</i>								
Del Sorbo, Matteo	5	O	2022-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits TSR</i>								
Apfalter, Guenther Friedrich	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 096	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 487)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(6 705)	81.5736USD	ON
Galifi, Vincent Joseph	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 031	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(15 828)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(18 234)	81.5736USD	ON
Kotagiri, Seetarama Swamy	4, 5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 032	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(9 032)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(7 032)	81.5736USD	ON
McCann, Patrick William David	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	968	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 036)	81.5736USD	ON
McCarthy, Aaron David	5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 626	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 511)	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 741)	81.5736USD	ON
Skudutis, Tommy Joseph	7, 5	O	2022-02-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 031	81.5736USD	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(15 829)	81.5736USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(18 233)	81.5736USD	ON
<i>Droits TSRs-2020 Performance Stock Units</i>								
Del Sorbo, Matteo	5	O	2022-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits TSRs-2021 Performance Stock Units</i>								
Del Sorbo, Matteo	5	O	2022-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Del Sorbo, Matteo	5	O	2022-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
MCAN Mortgage Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Corr, Aaron John	5							
Computershare (ESOP)	PI	O	2022-02-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Weaver, Karen H.	4, 5							
Computershare (ESOP)	PI	O	2021-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	111	17.2303	ON
		O	2022-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	187	16.7321	ON
		O	2022-01-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	17.6900	ON
		O	2022-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	17.3814	ON
RBC (RSP)	PI	O	2022-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	168	16.7321	ON
RBC Dominion Securities Inc.	PI	O	2022-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	16.7321	ON
Scotia Capital	PI	O	2022-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	113	16.7321	ON
ScotiaMcLeod (RSP)	PI	O	2022-01-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	16.7310	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Corr, Aaron John	5	O	2022-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-14	D	97 - Autre	227		ON
		O	2022-02-14	D	97 - Autre	209		ON
Weaver, Karen H.	4, 5	O	2022-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	261	16.7321	ON
		O	2022-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	16.7321	ON
		O	2022-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	146	16.7321	ON
		O	2022-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	195	16.7321	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Corr, Aaron John	5	O	2022-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-14	D	97 - Autre	227		ON
		O	2022-02-14	D	97 - Autre	209		ON
Weaver, Karen H.	4, 5	O	2022-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	182	16.7321	ON
		O	2022-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	16.7321	ON
		O	2022-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219	16.7321	ON
		O	2022-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	130	16.7321	ON
MDA Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Johnson, Holly Lynn	5	O	2022-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Johnson, Holly Lynn	5	O	2022-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
mdf commerce inc.								
<i>Options</i>								
Gignac, Clément	4	O	2022-02-09	D	52 - Expiration d'options	(7 917)		QC
Melcor Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Grieve, Ross A.	6	O	2020-09-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 600)	3.9998	AB
		O	2020-09-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 200)	3.9504	AB
		O	2020-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 200)	3.9300	AB
Meta Materials Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Welch, Thomas Gordon	3	O	2022-01-25	D	36 - Conversion ou échange	1 500 000	1.6700	NS
Anne Lambert	PI	O	2022-01-27	C	36 - Conversion ou échange	2 000 000	1.4500USD	NS
<i>Exchangeable Shares of Metamaterial Exchangeco Inc.</i>								
Welch, Thomas Gordon	3	O	2022-01-25	D	36 - Conversion ou échange	(1 500 000)		NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Anne Lambert	PI	O	2022-01-27	C	36 - Conversion ou échange	(2 000 000)		NS
Metalla Royalty & Streaming Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Heath, Brett	4, 5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.3200	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Clark, Drew	5	O	2022-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 631		BC
Handa, Saurabh	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 105		BC
Heath, Brett	4, 5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 408		BC
<i>Options</i>								
Heath, Brett	4, 5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.3200	BC
MÉTAUX GENIUS INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Guy	5	O	2022-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1200	QC
Methanex Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
ABRARY, NOJAN	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 299		BC
Allard, Mark	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 399		BC
Almarza, Sergio	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	68		BC
Boyd, Bradley	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 697		BC
Cameron, Ian Peter	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	134		BC
Floren, John	4, 5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 152		BC
Henderson, Kevin	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 810		BC
James, Vanessa	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 944		BC
Sumner, Rich	7, 5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 210		BC
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Cameron, Ian Peter	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	407		BC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
ABRARY, NOJAN	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40		BC
Allard, Mark	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64		BC
Boyd, Bradley	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191		BC
Cameron, Ian Peter	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	294		BC
Floren, John	4, 5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 237		BC
Henderson, Kevin	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	201		BC
James, Vanessa	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	211		BC
Sumner, Rich	7, 5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	104		BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
ABRARY, NOJAN	7	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	68		BC
<i>Droits Share Appreciation Rights</i>								
Bell, Colin	5	O	2022-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(1 126)	29.2700USD	BC
		O	2022-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(800)	34.5900USD	BC
Mines d'Or Dynacor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cardenas Cabrera, Jorge Luis	5	O	2022-02-09	D	51 - Exercice d'options	30 000	2.1800	QC
Mines d'Or Dynacor inc.	1	O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	3.0700	QC
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.0800	QC
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	3.0900	QC
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	119	3.1000	QC
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.1100	QC
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(6 419)		QC
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	219	3.0600	QC
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(219)		QC
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	2.9900	QC
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	3.0300	QC
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0350	QC
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	3.0500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	3.0600	QC
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(8 900)		QC
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.0100	QC
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	319	3.0200	QC
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0300	QC
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 119)		QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.0100	QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0150	QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	900	3.0200	QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	319	3.0300	QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	3.0400	QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.0500	QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	3.0800	QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	400	3.0900	QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	3.1100	QC
	O		2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	(9 019)		QC
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 719	2.9900	QC
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0100	QC
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	900	3.0300	QC
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	3.0400	QC
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	(8 719)		QC
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	119	3.0100	QC
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0200	QC
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	3.0300	QC
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	3.0400	QC
	O		2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 819)		QC
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	3.0200	QC
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0250	QC
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	319	3.0300	QC
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	500	3.0350	QC
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	900	3.0400	QC
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 019)		QC
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0100	QC
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	3.0400	QC
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	719	3.0500	QC
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 119)		QC
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	3.0400	QC
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 919	3.0500	QC
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0600	QC
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	3.1000	QC
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	(10 919)		QC
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	3.1000	QC
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	3.1100	QC
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	819	3.1200	QC
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.1500	QC
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	(10 919)		QC
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.0400	QC
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.0500	QC
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	3.0600	QC
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	3.0700	QC
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	500	3.0800	QC
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.0900	QC
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	19	3.1000	QC
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(7 519)		QC
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.9000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	419	2.9500	QC
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.9650	QC
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.0000	QC
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	3.0300	QC
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 919)		QC
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.0300	QC
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	3.0400	QC
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	619	3.0800	QC
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(1 819)		QC
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.1000	QC
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	3.1100	QC
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.1200	QC
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.1300	QC
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.1400	QC
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 219	3.1500	QC
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.1600	QC
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	3.1700	QC
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	(10 919)		QC
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	3.1200	QC
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	619	3.1300	QC
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	(5 519)		QC
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	3.1000	QC
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	219	3.1200	QC
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(5 219)		QC
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.1400	QC
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	10 819	3.1500	QC
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(10 919)		QC
<i>Options</i>								
Cardenas Cabrera, Jorge Luis	5	O	2022-02-09	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	2.1800	QC
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
MINT Income Fund	1	O	2022-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	6.6592	ON
Orrico, Dean	6	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	6.8120	ON
Morguard North American Residential Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Robertson, Bruce Keith	4							
Bruce Robertson Family Trust	PI	O	2022-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 656		ON
Mullen Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullen Group Ltd.	1	O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	12.1946	AB
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	11 495	12.3237	AB
		O	2022-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	12.6596	AB
New Pacific Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kong, David TokPay	4	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 834	3.5800	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Austin, Jacob (Jack)	4	O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		BC
Feng, Rui	4, 6, 5	O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		BC
Kim, Yong-Jae	5	O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		BC
Kong, David TokPay	4	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 834)	3.5800	BC
Salman, Terrance Kamil	4	O	2021-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		BC
Stakiw, Edward Stephen	5	O	2022-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000		BC
Tang, Meng (Maria)	4	O	2021-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000		BC
Wafforn, Martin	4	O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		BC
Yuan, Jialiang	5	O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		BC
ZHANG, YONGMING	5	O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		BC
Options								
Austin, Jacob (Jack)	4	O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.3300	BC
Feng, Rui	4, 6, 5	O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.3300	BC
Kim, Yong-Jae	5	O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.3300	BC
Salman, Terrance Kamil	4	O	2021-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3300	BC
Stakiw, Edward Stephen	5	O	2022-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.3300	BC
Tang, Meng (Maria)	4	O	2021-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	75 000	3.3300	BC
Wafforn, Martin	4	O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.3300	BC
Yuan, Jialiang	5	O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.3300	BC
ZHANG, YONGMING	5	O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3300	BC
O2Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allen, Robert	4, 3							
Bullet Holding Corp.	PI	O	2022-02-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.0500	QC
		O	2022-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.0550	QC
Opsens inc.								
<i>Options</i>								
Brad, Davis	5	O	2022-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-02-04	D	50 - Attribution d'options	200 000	2.0800	QC
Orca Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Perseus Mining Limited	3							
Perseus Canada Holdings Ltd.	PI	O	2022-01-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2022-01-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Orezone Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tweed, Dale Murray	5							
Tweed Project Services Ltd.	PI	O	2021-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-09	C	57 - Exercice de droits de souscription	100 000		BC
Parex Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Furlan, Eric	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000	0.0100	AB
		O	2022-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	26.9800	AB
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	7 500	18.5300	AB
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	27.6000	AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000	0.0100	AB
		O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	26.9500	AB
		O	2022-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000	0.0100	AB
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	27.2200	AB
Kruchten, Michael	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	25 560	16.0200	AB
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 560)	27.5400	AB
Mohsen, Imad	5	O	2022-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 419	26.4300	AB
		O	2022-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 695	26.4300	AB
Share, Joshua	5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	12 500	20.9200	AB
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	27.8900	AB
<i>Droits Performance Share Unit</i>								
Bernard, Catherine	5	O	2021-10-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 873		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Ferreiro, Daniel	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 469		AB
Fowler, Ryan	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 342		AB
Furlan, Eric	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 355		AB
Kruchten, Michael	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 342		AB
Mohsen, Imad	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 246		AB
Pinsky, Kenneth George	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 934		AB
Share, Joshua	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 342		AB
<i>Options</i>								
Bernard, Catherine	5	O	2021-10-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-07	D	50 - Attribution d'options	9 551	27.0200	AB
Ferreiro, Daniel	5	O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	8 801	27.0200	AB
Fowler, Ryan	5	O	2022-02-07	D	50 - Attribution d'options	10 336	27.0200	AB
Furlan, Eric	5	O	2022-02-07	D	50 - Attribution d'options	12 480	27.0200	AB
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	18.5300	AB
Kruchten, Michael	5	O	2022-02-07	D	50 - Attribution d'options	10 336	27.0200	AB
		O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(25 560)	16.0200	AB
Mohsen, Imad	5	O	2022-02-07	D	50 - Attribution d'options	25 780	27.0200	AB
Pinsky, Kenneth George	5	O	2022-02-07	D	51 - Exercice d'options	13 324	27.0200	AB
Share, Joshua	5	O	2022-02-07	D	50 - Attribution d'options	10 336	27.0200	AB
		O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	20.9200	AB
<i>Restricted Share Unit</i>								
Furlan, Eric	5	O	2022-02-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)	0.0100	AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)	0.0100	AB
		O	2022-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)	0.0100	AB
<i>Restricted Share Unit (cash)</i>								
Bernard, Catherine	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 936		AB
Ferreiro, Daniel	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 235		AB
		O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(3 699)	27.5800	AB
		O	2022-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(9 005)	27.2200	AB
		O	2022-02-11	D	59 - Exercice au comptant	(6 823)	27.0300	AB
Fowler, Ryan	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 671		AB
		O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(4 348)	27.5800	AB
		O	2022-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(4 058)	27.2200	AB
		O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 265)	27.0300	AB
Furlan, Eric	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 678		AB
		O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(5 249)	27.5800	AB
		O	2022-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(4 877)	27.2200	AB
		O	2022-02-11	D	59 - Exercice au comptant	(5 116)	27.0300	AB
Kruchten, Michael	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 671		AB
		O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(4 348)	27.5800	AB
		O	2022-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(4 058)	27.2200	AB
		O	2022-02-11	D	59 - Exercice au comptant	(4 265)	27.0300	AB
Mohsen, Imad	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 123		AB
		O	2022-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 419)	26.4300	AB
		O	2022-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 695)	26.4300	AB
Pinsky, Kenneth George	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 467		AB
		O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(5 606)	27.5800	AB
		O	2022-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(5 218)	27.2200	AB
		O	2022-02-11	D	59 - Exercice au comptant	(5 884)	27.0300	AB
Share, Joshua	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 671		AB
		O	2022-02-08	D	59 - Exercice au comptant	(4 348)	27.5800	AB
		O	2022-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(4 058)	27.2200	AB
Pason Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pason Systems Inc.	1	O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	11.8600	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	11.9800	AB
	O		2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	11.9500	AB
	O		2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	11.8600	AB
	O		2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	11.7800	AB
	O		2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.9600	AB
	O		2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.1300	AB
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.2800	AB
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.1900	AB
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.0400	AB
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	11.7100	AB
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	11.7300	AB
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.0900	AB
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.1900	AB
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.0500	AB
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(106 000)		AB
Pembina Pipeline Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sprott, Jaret	5							
TFSA	PI	O	2022-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10	42.3408	AB
Taylor, Stuart	5							
TFSA	PI	O	2022-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	41.8700	AB
Perk Labs Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hoyles, Jonathan	4, 5	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 100	0.0500	BC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0500	BC
Dr. Ella Choi Pediatric Dental Corp.	PI	O	2022-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.0500	BC
		O	2022-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0500	BC
Tan, Norman Ming	5							
Deanna Koo	PI	O	2020-06-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0498	BC
		O	2022-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 001	0.0500	BC
Peyto Exploration & Development Corp.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Davis, Brian	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	163		AB
Fletcher, Gregory Scott	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	163		AB
Gray, Don	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	225		AB
MacBean, Michael	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	175		AB
Rossall, John Williamson	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	163		AB
PHX Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hibbard, Lawrence M.	4	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	5.6800	AB
Pinetree Capital Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouffard, John Edward Somerville	5	O	2021-07-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 000)		ON
Platinum Group Metals Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hosken Consolidated Investments Limited	3							
Deepkloof Limited	PI	O	2022-02-11	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 539 823	1.6950USD	BC
Plaza Retail REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
Plaza Retail REIT	1	O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.6000	NB
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.6000	NB
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	4.6000	NB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		NB
		O	2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5500	NB
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.6000	NB
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
POET Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Barnes, Kevin	5	O	2022-02-04	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.2300	ON
		O	2022-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.8700	ON
Rajgarhia, Vivek	5	O	2022-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.8800	ON
<i>Options</i>								
Barnes, Kevin	5	O	2022-02-04	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.2300	ON
Precision Drilling Corporation								
<i>Performance Shares Units</i>								
Foley, Veronica H.	5	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 585		AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(25 130)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 900		AB
FORD, CAREY THOMAS	7	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 930		AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 900)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 520		AB
Goraya, Shuja	5	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 685		AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 330)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 900		AB
Hunter, Grant MacLeod	7	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 015		AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 950)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 550		AB
Neveu, Kevin A.	4, 5	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	57 395		AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(114 870)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 310		AB
Pickering, William Ross	7	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 835		AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 610)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 610		AB
Ruhr, Darren	5	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 585		AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(25 130)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 900		AB
Stahl, Gene	5	O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 145		AB
		O	2022-02-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 310)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 840		AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Foley, Veronica H.	5	O	2022-02-09	D	59 - Exercice au comptant	(7 291)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 670		AB
FORD, CAREY THOMAS	7	O	2022-02-09	D	59 - Exercice au comptant	(10 400)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 650		AB
Goraya, Shuja	5	O	2022-02-09	D	59 - Exercice au comptant	(4 655)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 670		AB
Hunter, Grant MacLeod	7	O	2022-02-09	D	59 - Exercice au comptant	(5 577)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 240		AB
Neveu, Kevin A.	4, 5	O	2022-02-09	D	59 - Exercice au comptant	(32 725)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 700		AB
Pickering, William Ross	7	O	2022-02-09	D	59 - Exercice au comptant	(5 545)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 260		AB
Ruhr, Darren	5	O	2022-02-09	D	59 - Exercice au comptant	(7 291)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 670		AB
Stahl, Gene	5	O	2022-02-09	D	59 - Exercice au comptant	(9 327)		AB
		O	2022-02-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 930		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Premier Soins d'Amérique inc. (anciennement Corporation d'Acquisition Physinorth inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Durand, Fabien	7	O	2022-02-11	D	54 - Exercice de bons de souscription	44 444	0.3500	QC
Legault, Martin	4, 5, 3	O	2022-02-07	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(192 000)	0.7500	QC
		O	2022-02-07	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(13 333)	0.7500	QC
REER Martin Legault	PI	O	2022-02-07	I	90 - Changements relatifs à la propriété	192 000	0.7500	QC
Marleau, Hubert	4							
Benevest Inc.	PI	O	2022-02-11	I	54 - Exercice de bons de souscription	50 000	0.3500	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Marleau, Hubert	4							
Benevest Inc.	PI	O	2022-02-11	I	54 - Exercice de bons de souscription	(50 000)	0.3500	QC
Premium Brands Holdings Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
PALEOLOGOU, GEORGE	4, 5	O	2021-11-17	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)	133.6600	BC
Primo Water Corporation (formerly, Cott Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ausher, Jason	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 851	16.1900USD	ON
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 726	16.1900USD	ON
Harrington, Thomas	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	40 817	16.1900USD	ON
Jamieson, William Alan	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 073	16.1900USD	ON
Poe, Marni Morgan	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 640	16.1900USD	ON
Wells, Jay	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 380	16.1900USD	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Ausher, Jason	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 851)	16.1900USD	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(103)		ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 494)		ON
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 726)	16.1900USD	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(10 300)		ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(774)		ON
Harrington, Thomas	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(40 817)	16.1900USD	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(16 173)		ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 763)		ON
Jamieson, William Alan	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 073)	16.1900USD	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 290)		ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(228)		ON
Poe, Marni Morgan	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 640)	16.1900USD	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(4 705)		ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(536)		ON
Wells, Jay	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 380)	16.1900USD	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(5 920)		ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(690)		ON
Quincaillerie Richelieu Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Grenier, Guy	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	3 000	14.5000	QC
		M	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	3 000	14.5000	QC
		O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	49.8920	QC
<i>Options</i>								
Grenier, Guy	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	(3 000)	14.5000	QC
		M	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	14.5000	QC
Qusitive Technology Solutions, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Murphy, Michael James	5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	48 686		ON
<i>Options RSU</i>								
Murphy, Michael James	5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(87 559)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Real Estate Split Corp. (formerly Real Estate & E-Commerce Split Corp.)								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Brasseur, Jeremy	6							
RRSP	PI	O	2022-02-09	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 000	19.1000	ON
Orrico, Dean	4, 6, 5	O	2022-02-09	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	19.1000	ON
Real Matters Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Real Matters Inc.	1	O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	6.5152	ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)	6.5152	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	7 700	6.4122	ON
		O	2022-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	(7 700)	6.4122	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	6.4101	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(7 100)	6.4101	ON
		O	2022-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	7 900	6.2270	ON
		O	2022-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(7 900)	6.2270	ON
		O	2022-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	7 800	6.2260	ON
		M	2022-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	7 800	6.2262	ON
		O	2022-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	(7 800)	6.2262	ON
Red Pine Exploration Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Rolf von den Baumen, Andrew	4	O	2021-12-31	D	55 - Expiration de bons de souscription	(714 285)		ON
Ressources Géoméga Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Nickoletopoulos, Nicholas	4	O	2022-02-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	37 000	0.2700	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Nicoletopoulos, Nicholas	4	O	2022-02-08	D	53 - Attribution de bons de souscription	18 500		QC
Ressources Sirios Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doucet, Dominique	4, 5	O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.0700	QC
		O	2022-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0750	QC
Resverlogix Corp.								
<i>Options</i>								
JOHANSSON, DR. JAN OVE	5	O	2022-02-07	D	50 - Attribution d'options	240 000		AB
<i>Restricted Share Units (RSU's)</i>								
Cann, Aaron Bradley	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	438 200		AB
Kulikowski, Ewelina	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	156 900		AB
MCCAFFREY, DONALD J.	4, 5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	830 100		AB
Sweeney, Michael	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	350 200		AB
WONG, NORMAN C.W.	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		AB
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sturm, Naftali	8	O	2022-02-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(10)		ON
TFSA	PI	O	2022-02-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	10		ON
Roots Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Roots Corporation	1	O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	8 347	3.1490	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	6 347	3.1532	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	9 347	3.1757	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 647	3.1987	ON
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	7 547	3.1450	ON
		O	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 347	3.1443	ON
		O	2022-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	10 347	3.2475	ON
		O	2022-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 347	3.2417	ON
		O	2022-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	7 447	3.2771	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2022-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	4 647	3.4380	ON
	O		2022-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	10 347	3.5529	ON
	O		2022-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	10 347	3.5146	ON
	O		2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	10 347	3.4610	ON
	O		2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	10 347	3.2596	ON
	O		2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 347	3.1132	ON
	O		2022-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 347	3.1600	ON
	O		2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	3.2782	ON
	O		2022-01-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	3.2400	ON
	O		2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 347	3.1600	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 647	3.1673	ON
	O		2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(145 646)		ON
Sabina Gold & Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Orion Mine Finance Management III LLC	3							
OMF Fund III (Mt Cayman) LLC	PI	O	2022-02-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Sabre Gold Mines Corp. (formerly Arizona Gold Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bonifacio, Giulio	4, 5	O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350 000	0.0600	ON
		O	2022-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	111 000	0.0600	ON
Saputo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brockman, Terry	7, 5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	93 936	21.4800	QC
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(93 936)	30.2100	QC
Colizza, Carl	5	O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 300	30.3300	QC
<i>Options</i>								
Brockman, Terry	7, 5	O	2022-02-15	D	51 - Exercice d'options	(93 936)	21.4800	QC
Sherritt International Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Binedell, Leon	4, 5	O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.5700	ON
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	300	62.1500USD	ON
		O	2022-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(300)	888.2200USD	ON
Phillips, John	4							
Klister Credit Corp.	PI	O	2022-02-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 121)	870.4640USD	ON
		M	2022-02-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 121)	870.6184USD	ON
		O	2022-02-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 545)		ON
The Northpine Foundation	PI	O	2022-02-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 545		ON
		O	2022-02-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 545)	1111.6887	ON
Shannan, Toby David	5	O	2022-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	222		ON
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(120)	858.2106USD	ON
<i>Options</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2022-02-11	D	51 - Exercice d'options	(300)	62.1500USD	ON
<i>RSU</i>								
Shannan, Toby David	5	O	2022-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(222)		ON
Slate Office REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
Slate Asset Management LP	3	O	2022-02-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 183 800	4.9000	ON
Sleep Country Canada Holdings Inc.								
<i>Options</i>								
Voyevodina-Wang, Alexandra	5	O	2021-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-03-10	D	50 - Attribution d'options	5 697		ON
<i>Performance Share Units (PSU)</i>								
Voyevodina-Wang, Alexandra	5	O	2021-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 054		ON
	O		2021-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 527		ON
Societe Aurifere Barrick								
<i>Droits Restricted Share Units (cash settled)</i>								
Bristow, Dennis Mark	4, 5	O	2022-02-15	D	97 - Autre	(82 737)		ON
Shuttleworth, Graham Patrick	5	O	2022-02-15	D	97 - Autre	(31 357)		ON
Société financière IGM Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
O'Sullivan, James Patrick	4, 5	O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	45.7500	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	45.7400	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	45.7300	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	45.7000	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	45.6800	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	45.6700	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	45.6500	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	45.6400	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	45.6300	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	45.6200	MB
		O	2022-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	45.6100	MB
SSC Security Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
SSC Security Services Corp.	1	O	2022-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	600	2.8700	ON
		O	2022-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	11 100	3.0000	ON
		O	2022-01-06	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	3.0000	ON
		O	2022-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	14 500	2.9672	ON
		O	2022-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	15 900	2.9770	ON
		O	2022-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	2.9810	ON
		O	2022-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	2.9500	ON
		O	2022-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	2.9500	ON
		O	2022-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	2.8968	ON
		O	2022-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	8 300	2.8881	ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(73 600)		ON
Stakeholder Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berlet, Christopher James	5	O	2022-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.7400	BC
STEP Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kane, Joshua Maxwell	5							
RRSP	PI	O	2021-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15 176	1.4200	AB
TFSA	PI	O	2021-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 934	1.6400	AB
StorageVault Canada Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Access Self Storage Inc.	3	O	2022-01-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 678 280	6.5543	ON
Suncor Energie Inc.								
<i>Climate Performance Share Units</i>								
Cowan, Alister	5	O	2014-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 945	36.7600	AB
Francoeur, Bruno	5	O	2019-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 197	36.7600	AB
Gardner, Paul Douglas	5	O	2008-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 517	36.7600	AB
Hall Findlay, Martha Kathleen Marlow	5	O	2020-01-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 109	36.7600	AB
Little, Mark Stephen	5	O	2008-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 242	36.7600	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
MacSween, Michael Roderick	5	O	2004-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 129	36.7600	AB
Powell, Shelley	5	O	2021-09-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 245	36.7600	AB
Smith, Kristopher Peter	5	O	2004-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 877	36.7600	AB
Strom, Arlene Joyce	5	O	2019-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 857	36.7600	AB
<i>Options - Suncor Energy Option Plan (Post August 1, 2009)</i>								
Cowan, Alistar	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	79 409	36.7600	AB
Francoeur, Bruno	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	64 349	36.7600	AB
Gardner, Paul Douglas	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	50 658	36.7600	AB
Hall Findlay, Martha Kathleen Marlow	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	42 443	36.7600	AB
Little, Mark Stephen	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	246 441	36.7600	AB
MacSween, Michael Roderick	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	62 980	36.7600	AB
Powell, Shelley	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	45 181	36.7600	AB
Smith, Kristopher Peter	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	78 040	36.7600	AB
Strom, Arlene Joyce	5	O	2022-02-11	D	50 - Attribution d'options	57 503	36.7600	AB
<i>Performance Share Units</i>								
Cowan, Alistar	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 501	36.7600	AB
Francoeur, Bruno	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 768	36.7600	AB
Gardner, Paul Douglas	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 647	36.7600	AB
Hall Findlay, Martha Kathleen Marlow	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 975	36.7600	AB
Little, Mark Stephen	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	110 175	36.7600	AB
MacSween, Michael Roderick	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 156	36.7600	AB
Powell, Shelley	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 199	36.7600	AB
Smith, Kristopher Peter	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 889	36.7600	AB
Strom, Arlene Joyce	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 708	36.7600	AB
<i>Restricted Share Unit</i>								
Cowan, Alistar	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 723	36.7600	AB
Francoeur, Bruno	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 983	36.7600	AB
Gardner, Paul Douglas	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 582	36.7600	AB
Hall Findlay, Martha Kathleen Marlow	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 542	36.7600	AB
Little, Mark Stephen	5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	61 208	36.7600	AB
MacSween, Michael Roderick	5	O	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 536		AB
		M	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 460		AB
		O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 643	36.7600	AB
Powell, Shelley	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 222	36.7600	AB
Smith, Kristopher Peter	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 383	36.7600	AB
Strom, Arlene Joyce	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 282	36.7600	AB
Supremex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Christopoulos, George	3							
1000068462 Ontario Limited	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	3.2900	QC
		O	2022-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.2900	QC
<i>Deferred Share Units</i>								
Boivin, Nicole Laura	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	290	3.3744	QC
		O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 778	3.3744	QC
Emerson, Steward J.	5	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	753	3.3744	QC
Kobrynsky, Georges	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	285	3.3744	QC
		O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 556	3.3744	QC
Paradis, Dany	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	391	3.3744	QC
		O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 778	3.3744	QC
Sullivan, Andrew I. (Drew)	4	O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	356	3.3744	QC
		O	2022-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 778	3.3744	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Surge Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Colborne, Paul	4	O	2021-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 718	0.4650	AB
		O	2021-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	417	4.1400	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.3200	AB
		O	2021-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	317	5.4498	AB
		O	2021-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	319	5.4200	AB
		O	2021-11-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	321	5.3800	AB
		O	2021-11-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	381	4.5300	AB
		O	2021-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	431	4.0100	AB
		O	2021-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	447	3.8598	AB
		O	2022-01-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	360	4.7900	AB
		O	2022-01-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	261	6.6000	AB
		O	2022-01-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	273	6.3200	AB
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brasseur, Jeremy	6	O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 417)	10.0102	ON
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund	1	O	2022-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	10.0662	ON
		O	2022-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.0438	ON
		O	2022-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	10.2038	ON
		O	2022-02-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.3033	ON
Telesat Corporation								
<i>Restricted Share Units</i>								
Bolitho, Michael	5	O	2021-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 795		ON
Firkins, Paul	5	O	2021-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 590		ON
TFI International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bédard, Alain	4, 5	O	2018-12-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	32 477	39.8500	QC
		M	2018-12-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	32 475	39.8500	QC
		M	2018-12-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	32 475	39.8500	QC
		O	2019-12-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 958	43.3075	QC
		M	2019-12-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 957	43.3075	QC
		O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	25 000	24.9300	QC
		O	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	136.5000	QC
		M	2022-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	136.5000	QC
		O	2017-12-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	41 316	32.3300	QC
<i>Options</i>								
Bédard, Alain	4, 5	O	2022-02-14	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		QC
<i>Performance share units</i>								
Bédard, Alain	4, 5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 629		QC
Saperstein, David Joseph	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 671		QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Bédard, Alain	4, 5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 629		QC
Saperstein, David Joseph	5	O	2022-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 671		QC
The Valens Company Inc. (formerly Valens Groworks Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baker, Dale Simpson	5	O	2021-11-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(662 816)		ON
Cockwell, Andrew William Walter	4	O	2021-12-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(44 667)		ON
		M	2021-11-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(44 667)		ON
Fuentes, Laura Michelle	5	O	2021-12-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 964 224)		ON
		M	2021-11-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 964 224)		ON
Knight, Everett	5	O	2021-11-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(253 257)		ON
TFSA	PI	O	2021-11-16	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(32 080)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Thérapeutique Knight Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Krop, Pamela Sue	5	O	2021-11-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(171 178)		ON
McGrath, Ashley Ervin	4	O	2021-11-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(184 533)		ON
Wazowicz, John	5	O	2021-11-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(169 981)		ON
Wolff, Andrew Donald	4	O	2021-11-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 000)		ON
Thomson Reuters Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Knight Therapeutics Inc.	1	O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(633 150)		QC
		M	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(585 335)		QC
		M'	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(585 335)		QC
		M''	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(585 335)		QC
		O	2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	47 815	5.3701	QC
		M	2022-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	47 815	5.3701	QC
Total Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kosich, William John George	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 520	4.6400	AB
TransGlobe Energy Corporation								
<i>PSU</i>								
Clarkson, Ross Gordon	4	O	2021-05-18	D	97 - Autre	(167 497)		AB
Neely, Randy	4, 5	O	2021-05-18	D	97 - Autre	(132 489)		AB
Ok, Edward Dale	5	O	2021-05-18	D	97 - Autre	(74 642)		AB
Tricon Residential Inc. (formerly, Tricon Capital Group Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berman, Gary	4, 5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	67 447	19.6500	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Berman, Gary	4, 5	O	2022-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(67 447)	19.6500	ON
		O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(77 692)	19.6500	ON
Quesnel, Douglas Paul	5	O	2022-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2)	19.6500	ON
Trilogy International Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mohamed, Nadir	4	O	2022-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(41 883)		BC
<i>Bons de souscription</i>								
Mohamed, Nadir	4	O	2022-02-07	D	55 - Expiration de bons de souscription	(11 629)		BC
Unigold Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Acero, Jose Ignacio	4	O	2022-02-10	D	55 - Expiration de bons de souscription	(33 350)		ON
Urbana Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gundy, Michael Brydon Charles	4	M	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	3.5000	ON
Michael Gundy Investments Limited	PI	O	2022-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	3.5000	ON
Vermilion Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Donadeo, Lorenzo	4, 5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	407	13.2177	AB
Glemser, Lars William	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	662	13.2177	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
VersaBank								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hodge, Brent Tyler	5							
TD - LIRA RSP	PI	M	2022-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.2200	ON
TD - RRSF	PI	O	2022-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.2200	ON
		M'	2022-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.2200	ON
<i>Options</i>								
Dixon, Michael Richard	5	O	2022-02-08	D	50 - Attribution d'options	25 850	15.9000	ON
Duggan, Ross P.	5	O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	25 850	15.9000	ON
Hale, Barbara Ethel May	5	O	2019-11-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-08	D	50 - Attribution d'options	13 800	15.9000	ON
Hodge, Brent Tyler	5	O	2020-08-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-08	D	50 - Attribution d'options	14 625	15.9000	ON
Inam, Saad	5	O	2020-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	11 250	15.9000	ON
Johnston, Joanne Marie	5	O	2022-02-08	D	50 - Attribution d'options	12 750	15.9000	ON
Koay, Chong-Wooi	5	O	2017-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-08	D	50 - Attribution d'options	14 025	15.9000	ON
Kristo, Nikola	5	O	2022-02-08	D	50 - Attribution d'options	25 850	15.9000	ON
Matrundola, Telemaco (Tel)	7	O	2022-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-08	D	50 - Attribution d'options	22 500	15.9000	ON
McCutcheon, Nancy Joan	5	O	2020-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	13 875	15.9000	ON
Min, Andrien Young	5	O	2016-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	13 875	15.9000	ON
		M	2022-02-14	D	50 - Attribution d'options	13 875	15.9000	ON
Mizzen, Scott Andrew	5	O	2022-02-08	D	50 - Attribution d'options	12 000	15.9000	ON
Steuart, Dylan James	5	O	2022-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-10	D	50 - Attribution d'options	7 875	15.9000	ON
Taylor, Jonathan Francis Patrick	5	O	2022-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-08	D	50 - Attribution d'options	25 850	15.9000	ON
Thoms, David William	5	O	2022-02-10	D	50 - Attribution d'options	12 375	15.9000	ON
Todres, Barbara Lynn	5	O	2020-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	10 500	15.9000	ON
Western Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bowers, Jeffrey Keith	5							
RSP	PI	O	2021-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35 486		AB
Lundstrom, Daniel Vern	5							
RRSP	PI	O	2021-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50 359		AB
MacAusland, Alexander Roland Neil	4, 5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128 963		AB
Western Uranium & Vanadium Corp. (formerly Western Uranium Corporation)								
<i>Options Employee</i>								
Glasier, George Edwin Lee	4, 5, 3	O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 666	1.7600	ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 666	1.7600	ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 668	1.7600	ON
Klein, Robert	5	O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 666	1.7600	ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 666	1.7600	ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 668	1.7600	ON
Murphy, Bryan James	4	O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 666	1.7600	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 666	1.7600	ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 668	1.7600	ON
Wilder, Andrew	4	O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 666	1.7600	ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 666	1.7600	ON
		O	2022-02-09	D	50 - Attribution d'options	66 668	1.7600	ON
WildBrain Ltd. (formerly, DHX Media Ltd.)								
<i>Common Voting Shares</i>								
Ames, Aaron	5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 473)	3.0129	NS
Betts, Stephanie Jacklynn	5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 014)	3.0129	NS
Bishop, James William	5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 098)	3.0129	NS
Brennan, Deirdre Anne	5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 323)	3.0129	NS
Loi, Anne H.	5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 323)	3.0129	NS
Machum, Donald Geoffrey	4	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.2300	NS
Neath, Danielle Louise	5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 396)	3.0129	NS
Scherba, Joshua Charles	5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 943)	3.0129	NS
Talbot, Tara Mary	5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 323)	3.0129	NS
<i>Droits Restricted Share Units (Common Voting)</i>								
Betts, Stephanie Jacklynn	5	O	2022-02-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 837	3.0453	NS
<i>Variable Voting Shares</i>								
Weck, Maarten Jan Henk	5	O	2022-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 847)	3.0129	NS

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Corporation canadienne de compensation des produits dérivés (la « CDCC ») – Modification au manuel des risques de la CDCC - Modification du modèle d'établissement de la marge initiale de base des produits à revenu fixe.

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la CDCC, de modification à son manuel des risques ayant trait à la modification du modèle de marge de base des produits à revenu fixe.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 15 mars 2022, à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire général et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Sami Gdoura
Analyse expert aux OAR
Direction de l'encadrement des activités de compensation
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4395
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4395
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : sami.gdoura@lautorite.qc.ca

Veronic Boivin Pedneault
Analyste experte aux OAR
Direction de l'encadrement des activités de compensation
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4346
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4346
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : veronic.boivin-pedneault@lautorite.qc.ca

**AVIS AUX MEMBRES**

N° 2022 - 018

Le 15 février 2022

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES**MODIFICATION AU MANUEL DES RISQUES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION
DE PRODUITS DÉRIVÉS
MODIFICATION DU MODÈLE D'ÉTABLISSEMENT DE LA MARGE INITIALE DE BASE DES PRODUITS À REVENU
FIXE**

Le 4 février 2022, le Conseil d'administration de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») a approuvé des modifications au manuel des risques de la CDCC ayant trait à la modification du modèle de marge de base des produits à revenu fixe.

Veuillez trouver ci-joint un document d'analyse de même que les modifications proposées.

Processus d'établissement de règles

La CDCC est reconnue à titre de chambre de compensation en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les instruments dérivés* (Québec) par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») et à titre d'agence de compensation reconnue par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») en vertu de l'article 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario).

Le Conseil d'administration de la CDCC a le pouvoir d'adopter ou de modifier le manuel des risques de la CDCC. Ces modifications sont présentées à l'Autorité conformément au processus d'autocertification ainsi qu'à la CVMO conformément au processus stipulé dans la décision de reconnaissance.

Les commentaires relatifs aux modifications proposées doivent nous être présentés avant le **15 mars 2022**. Prière de soumettre ces commentaires à:

Sophie Brault
Conseillère juridique
Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
1800-1190 av. des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37
Montréal QC H3B 0G7
Courriel: legal@tmx.com

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité et à la CVMO à l'attention de :

M^e Philippe Lebel
Secrétaire général et directeur général
des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Manager, Market Regulation
Market Regulation Branch
Ontario Securities Commission
Suite 2200,
20 Queen Street West
Toronto, Ontario, M5H 3S8
Télécopieur : 416-595-8940
Courriel : marketregulation@osc.gov.on.ca

Pour toutes questions ou informations, les membres compensateurs peuvent communiquer avec Sophie Brault au 514-268-0591 ou au sophie.brault@tmx.com.

George Kormas
Président

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest 3 ^e étage Toronto ON M5H 1S3 416.367.2470	1800-1190 av des Canadiens-de-Montréal C.P. 37 Montréal QC H3B 0G7 514.871.3545
---	--

www.cdcc.ca

2



**MODIFICATION DU MANUEL DES RISQUES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS CONCERNANT LA MODIFICATION DU MODÈLE
D'ÉTABLISSEMENT DE LA MARGE INITIALE DE BASE DES PRODUITS À REVENU FIXE**

TABLE DES MATIÈRES

I. DESCRIPTION	2
II. MODIFICATIONS PROPOSÉES	2
III. ANALYSE	3
a. Contexte	3
b. Analyse du risque	4
c. Objectifs	5
d. Analyse comparative	5
e. Analyse des incidences	7
i. incidences sur le marché	7
ii. incidences sur les systèmes technologiques	8
iii. incidences sur les fonctions de négociations	9
iv. intérêts public	9
IV. PROCESSUS	9
V. DOCUMENTS JOINTS	9

I. DESCRIPTION

En réponse aux effets des événements touchant le marché découlant de la COVID-19 sur sa marge initiale de base (« **marge initiale de base** »), la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « **CDCC** » ou la « **Société** ») a proposé de modifier les règles encadrant son modèle d'établissement de la marge initiale de base des produits dérivés négociés en bourse (dérivés sur actions et sur obligations). Les deux modifications proposées aux règles sont entrées en vigueur le 28 octobre 2021. La Société propose maintenant une troisième et dernière modification permanente à son modèle en lien avec l'autre gamme de produits dont elle effectue la compensation, soit les opérations sur titres à revenu fixe.

La CDCC propose de modifier son Manuel des risques en ce qui a trait au calcul de la marge initiale de base des opérations sur titres à revenu fixe, dont la marge est établie selon la méthode de la valeur à risque (« **VaR** »), qui mise sur une approche de réévaluation complète du cours en soumettant à un choc les facteurs de risque liés au bien sous-jacent (c.-à-d. les courbes de taux). Les deux principaux changements de méthode seront les suivants :

- les chocs historiques auxquels seront soumis les facteurs de risque seront maintenant calculés en variation absolue plutôt qu'en fonction des variations relatives actuelles dans le cadre du calcul des scénarios historiques filtrés utilisés pour établir le déficit prévu;
- une composante liée à la valeur à risque en période de tension (« **VaRPT** ») sera intégrée au modèle d'établissement de la marge à titre de mesure supplémentaire pour atténuer la procyclicité. En outre, comme c'était le cas pour les deux modifications précédentes du modèle, la présente modification sera intégrée parallèlement au risque historique (c.-à-d. le déficit prévu) au moyen d'une approche pondérée. Cette mesure remplacera le multiplicateur de tampon de marge actuel, qui sera mis hors service.

Ces deux changements constituent une solution permanente à une série de mesures correctives mises en place pour composer avec les conséquences de la crise de la COVID-19, dans le cadre de laquelle les conditions extrêmes du marché ont entraîné l'instabilité du modèle actuel d'établissement de la marge.

À moins que d'autres définitions ne soient précisées dans la présente analyse, tous les termes employés ont le sens qui leur est attribué dans les règles de la CDCC et dans ses manuels (ci-après, les « **règles** »).

II. MODIFICATIONS PROPOSÉES

La CDCC propose de modifier son Manuel des risques en intégrant les notions de risque historique et de risque en période de tension dans le calcul de la marge initiale de base des opérations sur titres à revenu fixe. Par conséquent :

- la CDCC a l'intention de changer la méthode de calcul des chocs historiques sur les facteurs de risque à la section 6.2.1 en délaissant la notion de rendement relatif au profit de celle de variations absolues;
- la Société inclura également des renseignements supplémentaires sur la méthode de la VaRPT à la section 6.2.4. Ce changement proposé au modèle intégrera la méthode de

la VaRPT comme mesure d'atténuation de la procyclicité des marges (mesures « **anti-procycliques** » ou « **APC** »), en conformité avec les changements apportés précédemment au modèle (dérivés sur actions et sur obligations) et en réaction aux limites actuelles du multiplicateur de tampon de marge. À la suite de l'introduction de la méthode de la VaRPT comme mesure APC privilégiée, le multiplicateur de tampon de marge sera mis hors service de façon permanente.

- De plus, la CDCC propose de modifier la rubrique 1.1 du Manuel des risques afin d'harmoniser le Manuel avec les modifications proposées.

Les modifications proposées sont présentées en annexe.

III. ANALYSE

a. Contexte

En réaction à la crise de la COVID-19, les obligations à rendement réel (« ORR ») émises par le gouvernement du Canada ont affiché des taux d'inflation à court terme négatifs, ce qui a entraîné une dynamique de la marge imprévisible et incohérente, ainsi qu'une détérioration de l'exigence de couverture. La présente modification proposée au modèle constitue une solution permanente à l'insuffisance du modèle actuel à l'égard des niveaux des taux d'intérêt post-Covid-19. Par conséquent, elle vise l'ensemble des opérations sur titres à revenu fixe dont la marge est établie selon la méthode de la VaR, à savoir :

- les obligations du gouvernement du Canada (y compris les ORR);
- les obligations des gouvernements provinciaux (émises par le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique).

Afin de pallier à l'insuffisance du modèle à l'environnement de faibles taux, deux mesures d'atténuation d'urgence ont été prises :

1. des traitements de données ont été appliqués aux taux afin d'atténuer l'incidence des valeurs près de zéro et négatives sur la méthode de modélisation actuelle. Un cadre de surveillance et de validation et modification quotidiennes des taux a également été mis en place pour faire le suivi des événements de marché futurs à même d'accentuer l'instabilité du modèle actuel;
2. un rajustement de la méthode du multiplicateur de tampon de marge a été apporté, car son activation était plus sensible au niveau des taux plutôt qu'à leur volatilité sur le marché.

Ces deux mesures correctives d'urgence ne seront plus nécessaires en raison de la modification proposée au modèle, car elles visaient toutes deux à pallier les limites du modèle actuel. Cependant, la CDCC maintiendra le cadre de surveillance et de validation quotidiennes des taux afin de surveiller activement les événements de marché futurs pouvant avoir une incidence négative sur le modèle d'établissement de la marge.

Néanmoins, la Société propose de maintenir les traitements de données appliqués aux courbes des écarts de taux sur obligations provinciales, car ils améliorent l'exactitude et la qualité des

données, tout en respectant l'hypothèse économique clé selon laquelle les écarts de taux sur obligations provinciales devraient toujours être positifs. Les traitements de données deviendront donc une étape permanente du calcul, et non une simple mesure corrective d'urgence.

b. Analyse du risque

La Société exposera son analyse en deux volets : i) la modification d'une hypothèse clé de la méthode de la VaR et ii) l'utilisation de mesures APC dans le modèle d'établissement de la marge initiale de base. Plus précisément, la section 1 concerne l'abandon des rendements relatifs au profit des rendements absolus dans le calcul des variations quotidiennes des taux du bien sous-jacent sur le marché, tandis que la section 2 porte sur l'intégration de la VaRPT dans la méthode de la VaR.

Section 1 — Hypothèse clé de la méthode de la VaR : abandon des chocs relatifs au profit des chocs absolus

La méthode de la VaR calcule la marge en soumettant à un choc les facteurs de risque sous-jacent liés au bien (c.-à-d. les courbes de taux) et en calculant les gains et les pertes à l'échelle du portefeuille selon une méthode de réévaluation complète. La modification du calcul des chocs historiques sur les facteurs de risque (par l'abandon des rendements relatifs au profit des rendements absolus) vise à remédier à l'instabilité de la méthode de la VaR en cas de taux près de zéro et négatifs. En effet, l'utilisation de rendements relatifs dans un tel contexte de taux accentue généralement l'ampleur des chocs historiques utilisés pour générer les scénarios liés à la VaR, la dynamique de la marge devenant fortement corrélée au niveau des taux plutôt qu'à la volatilité des marchés.

L'adoption des rendements absolus donne lieu à une dynamique de la marge beaucoup plus cohérente, qui est grandement influencée par la volatilité des marchés plutôt que par les niveaux des taux. En outre, il s'agit d'un cadre solide en cas de taux d'intérêt presque nuls et négatifs. De plus, dans le cadre de la méthode misant sur les rendements absolus, la dynamique de la marge est beaucoup plus cohérente entre les différentes échéances, les différents facteurs de risque et les différents produits dérivés sur taux d'intérêt dont la marge est établie selon différents modèles.

Section 2 — Utilisation des mesures APC : intégration de la VaRPT et mise hors service du multiplicateur de tampon de marge

Calibrage de la VaRPT dans le cadre de la méthode de la VaR

La méthode de la VaR exige la sélection d'une seule période de tensions fixe afin de saisir la similitude entre les facteurs de risque sous-jacents liés aux biens pendant les événements de marché générant des tensions. En effet, une forte similitude a été observée entre le facteur de risque principal (c'est-à-dire la courbe des taux des obligations du gouvernement du Canada) et les facteurs de risque secondaires (la courbe d'inflation à terme et les courbes des écarts de taux sur obligations provinciales) utilisés pour calculer la marge initiale de base des ORR et des obligations des gouvernements provinciaux, ainsi qu'entre chaque période à courir avant l'échéance sur ces courbes.

Cependant, conformément à la méthode par niveaux de taux d'intérêt de la CDCC, qui suggère l'établissement de trois niveaux distincts de taux d'intérêt pour la courbe des taux des obligations du gouvernement du Canada, soit les niveaux faible, moyen et élevé (la « **méthode par niveaux** »), la calibration de la VaRPT du facteur de risque principal devra être rajusté en conséquence. Plus précisément, un facteur de conversion fondé sur la méthode par niveaux sera appliqué aux rendements historiques de chaque période à courir avant l'échéance sur la courbe des taux des obligations du gouvernement du Canada afin d'adapter la période de tensions fixe choisie aux niveaux changeants des taux d'intérêt.

Toutes les autres calibrations seront harmonisées avec la calibration proposée pour la modification du modèle à l'égard des dérivés sur actions et sur obligations, en prenant le 99^e centile de la valeur absolue de la distribution pendant une période de tensions fixe de 260 jours. De plus, l'intégration de la VaRPT se fera également selon une approche pondérée, en calculant la marge initiale de base selon un ratio de 75 % du risque historique (c.-à-d. le déficit prévu) et de 25 % du risque en période de tension (la VaRPT).

Mise hors service du multiplicateur de tampon de marge

Le modèle d'établissement de la marge initiale de base des opérations sur titres à revenu fixe intègre le multiplicateur de tampon de marge à titre de mesure APC. L'objectif est ainsi d'accroître les niveaux de marge en période de faible volatilité en vue d'une utilisation lorsque la volatilité augmente. Cependant, ce modèle présente de nombreuses limites, notamment son instabilité dans un contexte de faibles taux, mais surtout des limites sur le plan de la réactivité, de la progressivité et de la cohérence entre les périodes à courir avant l'échéance et les facteurs de risque en raison de son approche universelle.

La VaRPT constitue un cadre beaucoup plus dynamique et complet, car chaque période à courir avant l'échéance et chaque facteur de risque est pris en considération quotidiennement dans le calcul de la marge initiale de base. Il s'agit donc d'une mesure APC beaucoup mieux adaptée. Par conséquent, les limites connues du multiplicateur de tampon de marge sont telles que son maintien n'est plus justifié.

c. Objectifs

Les modifications proposées découlent du processus de gouvernance de la CDCC en lien avec la réaction de ses modèles d'établissement de la marge initiale de base aux effets de la pandémie de COVID-19 sur les marchés des capitaux. Après avoir proposé une modification ciblée du modèle visant les dérivés sur actions et sur obligations, la Société se tourne maintenant vers les opérations sur titres à revenu fixe. Il s'agit de la dernière étape de son processus de modification du modèle.

d. Analyse comparative

Les rendements absolus sont considérés comme étant la norme du marché pour la modélisation du risque lié aux titres à revenu fixe dans le présent contexte des taux. En effet, ils sont généralement prônés par les praticiens et les recherches universitaires. L'approche fondée sur les rendements relatifs a été largement favorisée durant des périodes de taux beaucoup plus élevés.

Cependant, à mesure que les taux diminuent, on constate l'adoption de plus en plus marquée d'une approche misant sur les variations absolues.

En ce qui concerne les mesures anti-procycloques, la CDCC a effectué une analyse des renseignements du domaine public produits par diverses chambres de compensation comme ASX Clear, la FICC, Eurex Clearing, ICE Clear US et LCH SA au sujet de l'utilisation des mesures APC sur le marché de la compensation et a conclu que l'inclusion d'une période de tension dans le calibrage du modèle d'établissement de la marge était conforme aux pratiques de l'industrie.

L'ajout de la VaRPT est également conforme aux recommandations des organismes de réglementation¹ d'accorder une pondération d'au moins 25 % à l'observation de tensions dans la période de référence en tant que mesure APC. Un tel ajout va aussi dans le sens des changements déjà apportés au modèle de la CDCC visant les dérivés sur actions et sur obligations.

Contrep artie centrale	Modèle d'établissement de la marge (titres à revenu fixe)	Mesures APC relevées			Détails
		T E N S I O N	P L A N C H E R	T A M P O N	
ASX Clear ²	VaR misant sur des scénarios historiques filtrés (VaRH)	X	X		La procyclicité est prise en considération en fixant des planchers, au besoin, à une gamme de paramètres d'entrée en matière de risque dans les modèles d'établissement de la marge des contreparties centrales, tout en intégrant les conditions de marché en crise dans l'analyse de sensibilité et en utilisant des volatilités à court terme.
DTCC -FICC ³	HVaR	X	X		La FICC tient compte de la procyclicité de la formule en adoptant une période de référence de 10 ans qui intègre une période de tension supplémentaire si la FICC détermine que la période historique de référence ne contient pas de chocs adéquats, en utilisant une VaR plancher et en intervenant de façon continue auprès des membres.

¹https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma70-151-1293_final_report_on_guidelines_on_ccp_apc_margin_measures.pdf

²<https://www.asx.com.au/documents/asx-compliance/pfmi-disclosure-framework.pdf>

³https://www.dtcc.com/-/media/Files/Downloads/legal/policy-and-compliance/FICC_Disclosure_Framework.pdf

Eurex Clearing ⁴	Marge fondée sur le niveau de risque		X		La marge fondée sur le niveau de risque mise sur des paramètres de marge minimale pour assurer la stabilité. Les paramètres de marge minimale sont fondés sur l'historique à long terme des produits ou instruments de référence respectifs et sont complétés par le jugement d'experts.
ICE Clear US ⁵	Modèle de risque de ICE		X		Établissement d'un plancher au moyen d'observations historiques des gains et des pertes sur une période de 10 ans (utilisation de la méthode de la moyenne mobile à pondération exponentielle).
LCH SA ⁶	Simulation historique assortie d'un rajustement de la volatilité		X	X	Les variations procycliques de la marge sont atténuées par des caractéristiques comme le calcul de la moyenne des pertes les plus importantes, l'application d'un tampon contracyclique et l'utilisation d'une marge plancher à long terme.

e. Analyse des incidences

i. Incidences sur le marché

Le passage d'un cadre de rendement relatif à un cadre de rendement absolu donne lieu à une dynamique de la marge très cohérente pour l'ensemble des produits et des échéances. La dynamique est plus prévisible pour les membres compensateurs, car elle suit de plus près la volatilité du marché, tout en trouvant un meilleur équilibre avec l'incidence des taux d'intérêt sur les marges. Quant à l'intégration de la VaRPT, on observe une forte réduction de la procyclicité, ce qui concorde avec son utilisation prévue en tant que mesure APC. Il convient de souligner que, actuellement, le multiplicateur de tampon de marge n'est pas activé, car il faut pour cela une période prolongée de faible volatilité (activation par tranches tampons de 25 %). Compte tenu de la volatilité récente des marchés, la Société ne s'attend pas non plus à ce qu'il soit activé dans un proche avenir. Par conséquent, aucune incidence n'est prévue au moment de sa mise hors service.

L'incidence globale de l'abandon des rendements relatifs au profit des rendements absolus ainsi que de l'intégration de la VaRPT en remplacement du multiplicateur de tampon de marge est une légère augmentation globale d'environ 2 % des niveaux de marge moyens (sur une période de trois ans). Cependant, on prévoit une diminution d'environ 25 % de la marge initiale de base comparativement à son niveau actuel. Le fonds de compensation a affiché une légère augmentation au cours de la période de référence, évaluée à environ 10 millions en date du 30 septembre 2021. Cette incidence minimale est attribuable au fait que les opérations sur titres à revenu fixe ne sont pas le principal facteur du rajustement du fonds de compensation (c.-à-d. que le principal risque résiduel à découvert vient des membres compensateurs qui sont peu

⁴ https://www.eurex.com/resource/blob/1911986/afa68344defdd2987df43754e3848cb4/data/cpss-iosco-pfmi_assessment_2019_en.pdf

⁵ https://www.theice.com/publicdocs/clear_us/ICUS_DisclosureFramework.pdf

⁶ https://www.lch.com/system/files/media_root/2019%20PFMI%20Assessment_%20public%20version%20Final.pdf

exposés aux activités de mise en pension). L'incidence sur le fonds de liquidité supplémentaire est de la même ampleur.

ii. Incidences sur les systèmes technologiques

La mise en œuvre du nouveau modèle aura des répercussions importantes sur les systèmes de la CDCC. Cependant, cet aspect du projet sera abordé à une étape ultérieure. La Société transmettra des avis réglementaires en conséquence.

On s'attend à une incidence importante sur le système de risque, car la marge initiale de base pour les opérations sur titres à revenu fixe y est entièrement calculée.

- En ce qui concerne la modification de l'hypothèse principale de la méthode de la VaR, l'incidence devrait être moyenne, car le calibrage souhaité est déjà accessible dans le système de risque. Cependant, une modification reste nécessaire pour maintenir la méthode de filtrage lorsqu'on utilise des variations absolues.
- En ce qui a trait à l'ajout de la VaRPT, l'incidence devrait être moyenne, car la VaRPT n'est pas actuellement prise en charge dans le système de risque.

On s'attend également à une incidence sur le système informatique des utilisateurs finaux afin de permettre l'ajout de la VaRPT et la mise hors service du multiplicateur de tampon de marge ainsi que de procéder à des mesures correctives d'urgence:

- Pour ce qui est de l'ajout de la VaRPT, il faudra ajouter une étape dans le nouveau processus de calibrage de la VaRPT, qui a été introduit dans le cadre des précédentes modifications du modèle visant les dérivés sur actions et sur obligations. Cette étape supplémentaire appuiera le calibrage des facteurs de concordance utilisés pour appliquer la méthode par niveaux dans le cadre du modèle de la VaR.
- En ce qui concerne la mise hors service du multiplicateur de tampon de marge, le processus sera supprimé de façon permanente.
- Pour ce qui est de la mise hors service des mesures correctives d'urgence, les traitements de données seront supprimés de façon permanente, à l'exception des courbes des écarts de taux sur obligations provinciales. Le cadre de surveillance et de validation et modification quotidiennes des taux sera conservé et utilisé comme procédure de validation générale.

Il convient de souligner que la CDCC n'aura pas à travailler en collaboration avec les fournisseurs de services, les membres compensateurs ou la Division de la réglementation de la Bourse de Montréal, car la modification reste interne pour la CDCC.

iii. Incidences sur les fonctions de négociation

Les modifications proposées n'auront aucune incidence sur les règles ou les systèmes de négociation de la Bourse de Montréal.

iv. Intérêt public

La CDCC est d'avis que les modifications proposées ne sont pas contraires à l'intérêt public. En fait, le public et les membres compensateurs réclament généralement des règles claires qui sont conformes aux pratiques exemplaires des autres chambres de compensation ainsi qu'aux Principes pour les infrastructures de marchés financiers.

En outre, la CDCC estime que les modifications servent l'intérêt public, car elles permettent d'améliorer l'efficacité de ses modèles d'établissement de la marge initiale sans entraîner de répercussions défavorables sur ses membres compensateurs en période de tension. Par conséquent, les modifications devraient être bénéfiques pour l'ensemble du marché et contribuer à renforcer celui-ci.

IV. PROCESSUS

Les modifications proposées, de même que la présente analyse, doivent être approuvées par le conseil d'administration de la CDCC, puis présentées à l'Autorité des marchés financiers, conformément au processus d'autocertification réglementaire, ainsi qu'à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, conformément aux règles énoncées à l'appendice A de l'annexe C de l'ordonnance de reconnaissance de la CDCC datée du 8 avril 2014 (dans sa version modifiée de temps à autre). Les modifications proposées et l'analyse seront également soumises à la Banque du Canada, conformément à l'accord de surveillance réglementaire. Les modifications proposées devraient entrer en vigueur vers la deuxième moitié de l'année 2022.

V. DOCUMENTS JOINTS

- Annexe 1 : Manuel des risques modifié



ANNEXE 1 : MANUEL DES RISQUES MODIFIÉ
VERSION AVEC MARQUES DE RÉVISION

MANUEL DES RISQUES

~~28 OCTOBRE 2021~~202x

Glossaire

[...]

~~**Multiplicateur de tampon de marge :** Multiplicateur appliqué à la marge initiale de base pour une opération sur titre à revenu fixe afin de prévenir ou maîtriser de possibles effets procycliques.~~

[...]

Section 1 : Dépôts de garantie

Comme il est indiqué dans les règles, chaque membre compensateur est tenu de déposer auprès de la CDCC une marge déterminée par elle. Les dépôts doivent être effectués sous forme de garantie admissible, comme le précise la rubrique 2 du présent manuel des risques, et représenter un montant suffisant compte tenu de la valeur marchande et des décotes applicables.

La CDCC exige des dépôts de garantie pour couvrir deux types d'exigences, soit :

- l'exigence de marge;
- l'exigence relative au fonds de compensation.

1.1 EXIGENCE DE MARGE

L'exigence de marge est composée de la marge initiale et de la marge de variation.

1.1.1 Marge initiale

La marge initiale est composée de la marge initiale de base (ou de la marge initiale de base rajustée, selon le cas) et des marges supplémentaires. Afin de couvrir la marge initiale décrite ci-dessous, les membres compensateurs sont tenus de faire des dépôts, auprès de la CDCC, sous une forme acceptable qui est précisée à la rubrique 2 du présent manuel des risques.

1.1.1.1 Marge initiale de base

L'exigence de marge initiale de base couvre les pertes potentielles et le risque de marché qui peuvent survenir à la suite de fluctuations défavorables futures des cours et/ou de certains facteurs de risque dans le portefeuille de chaque membre compensateur dans des conditions normales du marché.

La méthode de calcul du risque relatif aux options, aux contrats à terme et aux éléments non réglés intègre la volatilité historique du rendement journalier des biens sous-jacents des options, des éléments non réglés et des contrats à terme sur actions, de même que du rendement journalier des prix des contrats à terme (autres que les contrats à terme sur actions). En outre, dans le cadre de cette méthode, la CDCC utilise un

estimateur de volatilité, un niveau de confiance supérieur à 99 % selon une hypothèse de distribution normale ou une loi de Student et un nombre variable de jours qui représente la période de marge en risque. La CDCC tient compte également de diverses mesures visant à atténuer la procyclicité des marges :

- une composante de Risque de Tension calculée au moyen d'une valeur à risque en période de tension (VaRPT) et d'un facteur de pondération de 25 %;
- un plancher de volatilité, correspondant à la moyenne de l'estimateur de la volatilité quotidienne observé sur les 10 dernières années.

La méthode de calcul du risque relatif aux opérations sur titres à revenu fixe est la méthode fondée sur la valeur à risque. Cette méthode implique une réévaluation complète et repose sur des courbes zéro coupon. En outre, dans le cadre de cette méthode, la CDCC utilise un estimateur de volatilité, ~~un multiplicateur de tampon de marge destiné à prévenir une forte diminution de l'exigence de marge en période de faible volatilité,~~ un niveau de confiance supérieur à 99 % et un nombre variable de jours qui représente la période de marge en risque. La CDCC tient compte également d'une composante de Risque de Tension, calculée au moyen d'une valeur à risque en période de tension (VaRPT) et d'un facteur de pondération de 25 %.

Se reporter aux rubriques 6.1 et 6.2 pour obtenir de plus amples renseignements sur le calcul de la marge initiale de base.

En ce qui concerne les membres compensateurs à responsabilité limitée, la marge initiale de base est multipliée par le ratio effectif pour calculer la marge initiale de base rajustée. Se reporter à la rubrique 6.3 pour obtenir de plus amples renseignements sur le recalibrage du ratio effectif.

[...]

Section 6 : Annexe

6.2 CALCUL DE LA MARGE INITIALE DE BASE POUR LES OPÉRATIONS SUR TITRES À REVENU FIXE

La présente rubrique ne concerne que les opérations sur titres à revenu fixe.

Aux fins du calcul de la marge initiale de base, la méthode fondée sur la valeur à risque s'appuie sur des scénarios historiques concernant tous les facteurs de risque pertinents. Les scénarios historiques se composent d'un ensemble de scénarios portant sur un facteur de risque au cours d'une période passée et représentant un mouvement hypothétique sur le marché (observation marquée par un choc sur le marché dans le passé) qui pourraient raisonnablement survenir entre aujourd'hui et un moment précis dans l'avenir.

Dans le cas des opérations sur titres à revenu fixe, les facteurs de risque sont les courbes zéro coupon. Lors d'un jour ouvrable donné, les chocs issus des scénarios historiques sont appliqués aux cours de référence initiaux. La différence entre le cours de référence initial et le cours historique soumis à un choc représente un scénario historique de gains et de pertes. Le cours de référence initial et le cours historique soumis à un choc sont tirés respectivement des courbes à zéro coupon de référence initiales et des courbes à zéro coupon soumises à un choc au moyen d'une méthode de réévaluation complète.

Les scénarios historiques de gains et de pertes sont calculés au niveau du groupe relatif à la valeur à risque et sont libellés dans la même monnaie que les opérations sur titres à revenu fixe. Pour les opérations sur titres à revenu fixe appartenant à un même groupe relatif à la valeur à risque, les résultats des scénarios historiques de gains et de pertes sont additionnés pour l'ensemble des opérations.

Enfin, les scénarios historiques de gains et de pertes sont classés de façon à obtenir la distribution des gains et des pertes historiques qui sert à calculer la perte moyenne du portefeuille selon la méthode fondée sur le déficit prévu. ~~Un multiplicateur de tampon de marge est ensuite appliqué à la valeur du déficit prévu afin de déterminer la marge initiale de base.~~ La marge initiale de base est ensuite obtenue en combinant la composante des risques historiques (selon la méthode fondée sur le déficit prévu) avec une composante de risque de tension (selon la méthode de la valeur à risque en période de tension) au moyen d'une approche pondérée.

Les principales étapes du calcul de la marge initiale de base sont décrites dans la rubrique qui suit.

6.2.1 Scénarios historiques filtrés

Les scénarios historiques filtrés sont générés au moyen de la valeur de référence initiale des facteurs de risque et des observations passées à l'égard de différentes périodes à courir avant l'échéance sur les courbes à zéro coupon.

On calcule les facteurs de risques soumis à un choc à l'aide de la formule suivante :- :

$$y'_{t,\tau} = y_{t,\tau} (1 + R_{t,\tau} c_{t,\tau})$$

$$y'_{t,\tau} = y_{t,\tau} + R_{t,\tau} c_{t,\tau}$$

où « c » représente le facteur de rajustement de la volatilité et R représente le ~~rendement relatif quotidien sur la variation quotidienne du~~ marché pendant la période de marge en risque « n ». ~~Le~~ La CDCC utilise une période de référence de 5 ans.

$$R_{t,\tau} = y_{\tau,t} - y_{\tau,t-n}$$

On calcule le facteur de rajustement au temps t pour une période donnée à courir avant l'échéance à l'aide de la formule suivante :

$$c_{t,\tau} = \text{Max} \left(\frac{\sigma_{T,\tau} + \sigma_{t,\tau}}{2 \sigma_{t,\tau}}, \text{FR min} \right)$$

où « σ » représente la volatilité prévue selon la MMPE et FR min représente le facteur de rajustement minimum.

On calcule la volatilité prévue selon la MMPE à l'aide de la formule suivante :

$$\begin{aligned} \sigma_{t,\tau}^2 &= (1 - \lambda) R_{t-1,\tau}^2 + \lambda \sigma_{t-1,\tau}^2 \\ \sigma_{t,\tau}^2 &= (1 - \lambda) R_{t,\tau}^2 + \lambda \sigma_{t-1,\tau}^2 \end{aligned}$$

où « R » représente le rendement relatif sur la variation quotidienne du marché pendant la période de marge en risque « n » et « λ » représente le taux de décroissance. La CDCC utilise un « λ » de 0,99. La CDCC actualise la valeur du facteur de rajustement minimum à l'occasion.

6.2.2 Création des scénarios historiques de gains et de pertes

On évalue les scénarios de gains et de pertes en calculant la différence entre les prix des opérations sur titres à revenu fixe soumis à un choc selon un scénario historique filtré et les cours de référence initiaux. Les résultats des scénarios historiques de gains et de pertes sont additionnés pour l'ensemble des opérations sur titres à revenu fixe appartenant à un même groupe relatif à la valeur à risque.

On calcule les cours de référence initiaux à l'aide d'une méthode de réévaluation complète et des facteurs de risque de référence initiaux. On calcule les cours soumis à un choc à l'aide d'une méthode de réévaluation complète et des facteurs de risque soumis à un choc.

6.2.3 Déficit prévu

Pour chaque groupe relatif à la valeur à risque, les gains et les pertes historiques sont triés de la plus grande perte ou plus grand gain pour construire la distribution des gains et des pertes historiques. Selon un niveau de confiance de 99,62 % et la distribution des gains et des pertes historiques, on détermine le déficit prévu en faisant la moyenne des pertes dépassant le niveau de confiance.

6.2.4 Multiplicateur de tampon de marge-Valeur à risque en période de tension

Pour chaque groupe relatif à la valeur à risque, on détermine la marge initiale de base en appliquant un multiplicateur de tampon de marge à la valeur du déficit prévu.

Le multiplicateur de tampon de marge est fondé sur le ratio entre la volatilité moyenne des 10 dernières années et la volatilité du dernier mois. La CDCC changera le niveau du multiplicateur de tampon de marge s'il est jugé comme étant stable pendant au moins trois mois consécutifs. On arrondit ensuite le ratio au quart d'unité (0,25) le plus près. On applique un plancher de 1,00 et un plafond de 1,50.

La CDCC actualise la valeur du multiplicateur de tampon de marge à l'occasion.

De plus, la CDCC tient compte d'une composante de risque de tension fondée sur la méthode de la valeur à risque en période de tension (VaRPT) pour atténuer la procyclicité des marges :

$$\text{Marge initiale de base} = (1 - w) \times \text{Risque historique} + w \times \text{Risque de tension}$$

où la composante de risque de tension est égale à un niveau de confiance équivalent à au moins 99 % de la distribution ordonnée de la valeur absolue des gains et des pertes en période de tension durant une période fixe d'au moins 260 jours de forte volatilité sur les marchés, un nombre variable de jours en guise de période de marge de risque et un facteur de pondération de 25 % (« w »). Les gains et les pertes en période de tension sont aussi calculés au moyen d'une méthode de réévaluation complète et des facteurs de risque.

La méthode de la VaRPT s'applique à tous les groupes relatifs à la valeur à risque (VaR).



ANNEXE 1 : MANUEL DES RISQUES MODIFIÉ
VERSION AU PROPRE

MANUEL DES RISQUES

202x

[...]

Section 1 : Dépôts de garantie

Comme il est indiqué dans les règles, chaque membre compensateur est tenu de déposer auprès de la CDCC une marge déterminée par elle. Les dépôts doivent être effectués sous forme de garantie admissible, comme le précise la rubrique 2 du présent manuel des risques, et représenter un montant suffisant compte tenu de la valeur marchande et des décotes applicables.

La CDCC exige des dépôts de garantie pour couvrir deux types d'exigences, soit :

- l'exigence de marge;
- l'exigence relative au fonds de compensation.

1.1 EXIGENCE DE MARGE

L'exigence de marge est composée de la marge initiale et de la marge de variation.

1.1.1 Marge initiale

La marge initiale est composée de la marge initiale de base (ou de la marge initiale de base rajustée, selon le cas) et des marges supplémentaires. Afin de couvrir la marge initiale décrite ci-dessous, les membres compensateurs sont tenus de faire des dépôts, auprès de la CDCC, sous une forme acceptable qui est précisée à la rubrique 2 du présent manuel des risques.

1.1.1.1 Marge initiale de base

L'exigence de marge initiale de base couvre les pertes potentielles et le risque de marché qui peuvent survenir à la suite de fluctuations défavorables futures des cours et/ou de certains facteurs de risque dans le portefeuille de chaque membre compensateur dans des conditions normales du marché.

La méthode de calcul du risque relatif aux options, aux contrats à terme et aux éléments non réglés intègre la volatilité historique du rendement journalier des biens sous-jacents des options, des éléments non réglés et des contrats à terme sur actions, de même que du rendement journalier des prix des contrats à terme (autres que les contrats à terme sur actions). En outre, dans le cadre de cette méthode, la CDCC utilise un estimateur de volatilité, un niveau de confiance supérieur à 99 % selon une hypothèse de distribution normale ou une loi de Student et un nombre variable de jours qui représente la période de marge en risque. La CDCC tient compte également de diverses mesures visant à atténuer la procyclicité des marges :

- une composante de Risque de Tension calculée au moyen d'une valeur à risque en période de tension (VaRPT) et d'un facteur de pondération de 25 %;

- un plancher de volatilité, correspondant à la moyenne de l'estimateur de la volatilité quotidienne observé sur les 10 dernières années.

La méthode de calcul du risque relatif aux opérations sur titres à revenu fixe est la méthode fondée sur la valeur à risque. Cette méthode implique une réévaluation complète et repose sur des courbes zéro coupon. En outre, dans le cadre de cette méthode, la CDCC utilise un estimateur de volatilité, un niveau de confiance supérieur à 99 % et un nombre variable de jours qui représente la période de marge en risque. La CDCC tient compte également d'une composante de Risque de Tension, calculée au moyen d'une valeur à risque en période de tension (VaRPT) et d'un facteur de pondération de 25 %.

Se reporter aux rubriques 6.1 et 6.2 pour obtenir de plus amples renseignements sur le calcul de la marge initiale de base.

En ce qui concerne les membres compensateurs à responsabilité limitée, la marge initiale de base est multipliée par le ratio effectif pour calculer la marge initiale de base rajustée. Se reporter à la rubrique 6.3 pour obtenir de plus amples renseignements sur le recalibrage du ratio effectif.

[...]

Section 6 : Annexe

6.2 CALCUL DE LA MARGE INITIALE DE BASE POUR LES OPÉRATIONS SUR TITRES À REVENU FIXE

La présente rubrique ne concerne que les opérations sur titres à revenu fixe.

Aux fins du calcul de la marge initiale de base, la méthode fondée sur la valeur à risque s'appuie sur des scénarios historiques concernant tous les facteurs de risque pertinents. Les scénarios historiques se composent d'un ensemble de scénarios portant sur un facteur de risque au cours d'une période passée et représentant un mouvement hypothétique sur le marché (observation marquée par un choc sur le marché dans le passé) qui pourraient raisonnablement survenir entre aujourd'hui et un moment précis dans l'avenir.

Dans le cas des opérations sur titres à revenu fixe, les facteurs de risque sont les courbes zéro coupon. Lors d'un jour ouvrable donné, les chocs issus des scénarios historiques sont appliqués aux cours de référence initiaux. La différence entre le cours de référence initial et le cours historique soumis à un choc représente un scénario historique de gains et de pertes. Le cours de référence initial et le cours historique soumis à un choc sont tirés respectivement des courbes à zéro coupon de référence initiales et des courbes à zéro coupon soumises à un choc au moyen d'une méthode de réévaluation complète.

Les scénarios historiques de gains et de pertes sont calculés au niveau du groupe relatif à la valeur à risque et sont libellés dans la même monnaie que les opérations sur titres à

revenu fixe. Pour les opérations sur titres à revenu fixe appartenant à un même groupe relatif à la valeur à risque, les résultats des scénarios historiques de gains et de pertes sont additionnés pour l'ensemble des opérations.

Enfin, les scénarios historiques de gains et de pertes sont classés de façon à obtenir la distribution des gains et des pertes historiques qui sert à calculer la perte moyenne du portefeuille selon la méthode fondée sur le déficit prévu. La marge initiale de base est ensuite obtenue en combinant la composante des risques historiques (selon la méthode fondée sur le déficit prévu) avec une composante de risque de tension (selon la méthode de la valeur à risque en période de tension) au moyen d'une approche pondérée.

Les principales étapes du calcul de la marge initiale de base sont décrites dans la rubrique qui suit.

6.2.1 Scénarios historiques filtrés

Les scénarios historiques filtrés sont générés au moyen de la valeur de référence initiale des facteurs de risque et des observations passées à l'égard de différentes périodes à courir avant l'échéance sur les courbes à zéro coupon.

On calcule les facteurs de risques soumis à un choc à l'aide de la formule suivante :

$$y'_{t,\tau} = y_{T,\tau} + R_{t,\tau}c_{t,\tau}$$

où « c » représente le facteur de rajustement de la volatilité et R représente la variation quotidienne du marché pendant la période de marge en risque « n ». La CDCC utilise une période de référence de 5 ans.

$$R_{t,\tau} = y_{\tau,t} - y_{\tau,t-n}$$

On calcule le facteur de rajustement au temps t pour une période donnée à courir avant l'échéance à l'aide de la formule suivante :

$$c_{t,\tau} = \text{Max} \left(\frac{\sigma_{T,\tau} + \sigma_{t,\tau}}{2 \sigma_{t,\tau}}, \text{FR min} \right)$$

où « σ » représente la volatilité prévue selon la MMPE et FR min représente le facteur de rajustement minimum.

On calcule la volatilité prévue selon la MMPE à l'aide de la formule suivante :

$$\sigma_{t,\tau}^2 = (1 - \lambda)R_{t,\tau}^2 + \lambda\sigma_{t-1,\tau}^2$$

où « R » représente la variation quotidienne du marché pendant la période de marge en risque « n » et « λ » représente le taux de décroissance. La CDCC utilise un « λ » de 0,99. La CDCC actualise la valeur du facteur de rajustement minimum à l'occasion.

6.2.2 Création des scénarios historiques de gains et de pertes

On évalue les scénarios de gains et de pertes en calculant la différence entre les prix des opérations sur titres à revenu fixe soumis à un choc selon un scénario historique filtré et les cours de référence initiaux. Les résultats des scénarios historiques de gains et de pertes sont additionnés pour l'ensemble des opérations sur titres à revenu fixe appartenant à un même groupe relatif à la valeur à risque.

On calcule les cours de référence initiaux à l'aide d'une méthode de réévaluation complète et des facteurs de risque de référence initiaux. On calcule les cours soumis à un choc à l'aide d'une méthode de réévaluation complète et des facteurs de risque soumis à un choc.

6.2.3 Déficit prévu

Pour chaque groupe relatif à la valeur à risque, les gains et les pertes historiques sont triés de la plus grande perte ou plus grand gain pour construire la distribution des gains et des pertes historiques. Selon un niveau de confiance de 99,62 % et la distribution des gains et des pertes historiques, on détermine le déficit prévu en faisant la moyenne des pertes dépassant le niveau de confiance.

6.2.4 Valeur à risque en période de tension

De plus, la CDCC tient compte d'une composante de risque de tension fondée sur la méthode de la valeur à risque en période de tension (VaRPT) pour atténuer la procyclicité des marges :

$$\text{Marge initiale de base} = (1 - w) \times \text{Risque historique} + w \times \text{Risque de tension}$$

où la composante de risque de tension est égale à un niveau de confiance équivalent à au moins 99 % de la distribution ordonnée de la valeur absolue des gains et des pertes en période de tension durant une période fixe d'au moins

260 jours de forte volatilité sur les marchés, un nombre variable de jours en guise de période de marge de risque et un facteur de pondération de 25 % (« w »). Les gains et les pertes en période de tension sont aussi calculés au moyen d'une méthode de réévaluation complète et des facteurs de risque.

La méthode de la VaRPT s'applique à tous les groupes relatifs à la valeur à risque (VaR).

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Section retirée

- 8.1 Sous-section retirée
 - 8.2 Sous-section retirée
 - 8.3 Sous-section retirée
 - 8.4 Sous-section retirée
-

8.1 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

8.2 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

8.3 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

8.4 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

10.

Agents d'évaluation du crédit

- 10.1 Avis et communiqués
 - 10.2 Réglementation et lignes directrices
 - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
 - 10.4 Sanctions administratives
 - 10.5 Autres décisions
-

10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.